

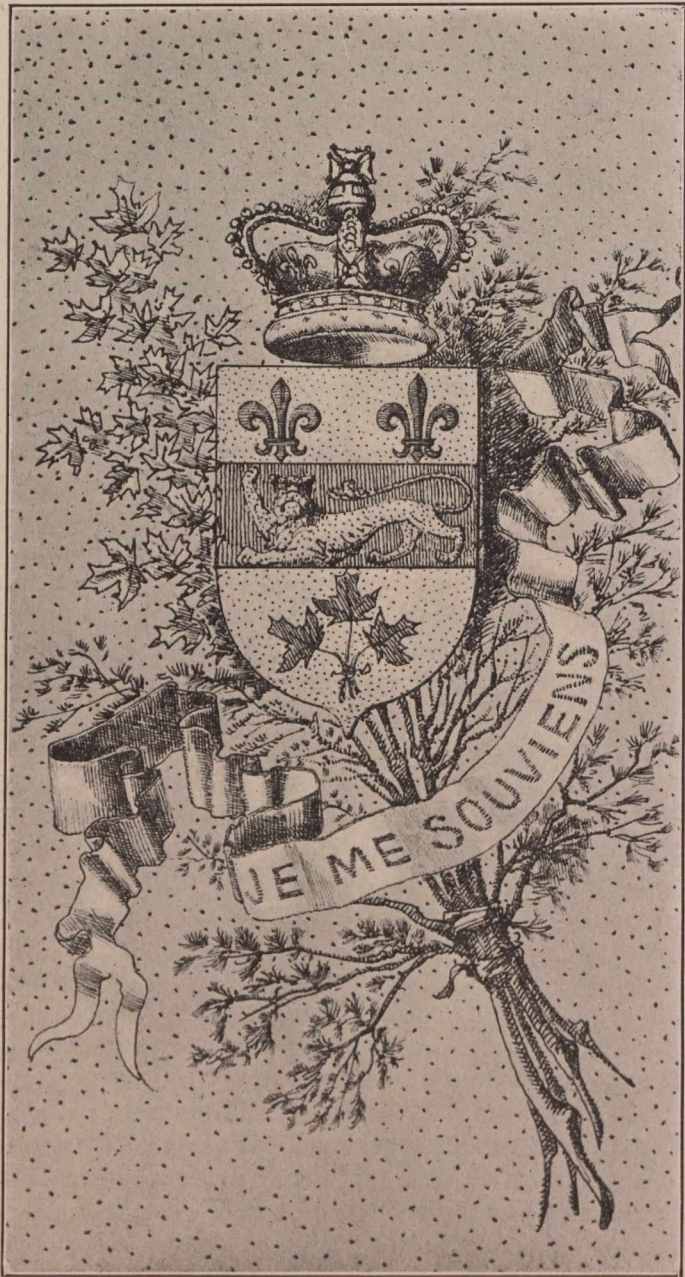
Armoiries et Devises

Les armoiries des provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont été "assignées" par mandat de Sa Majesté la reine Victoria daté de la cour de Saint-James le 26 mai 1868. Voici la description des armes de la province de Québec telles que décrites dans ce mandat royal : "D'or à la fasce de gueules chargée d'un lion d'or passant regardant, accompagnée en chef de deux fleurs de lis d'azur, et en pointe de trois feuilles d'érable sinople tigées".

On sait que, dans le blason, les couleurs sont souvent simplement indiquées, et cela par des lignes ou hachures tracées selon certaines règles conventionnelles. Ainsi le rouge (de gueules) est représenté par des lignes verticales; le bleu (d'azur) par des lignes horizontales; le vert (de sinople) par des lignes diagonales allant de droite à gauche; le pourpre par des lignes diagonales allant de gauche à droite; le noir (de sable) par des lignes horizontales et verticales croisées. L'or est représenté par un pointillé; l'argent est indiqué par l'absence de tout signe (fond uni).

Les armes de la province de Québec qui nous furent ainsi données par la reine Victoria en 1868 (il y a quarante ans) reçurent, en 1883, l'addition de la devise "Je me souviens", qui dit si admirablement la raison d'être du Canada de Champlain et de Maisonneuve comme province distincte dans la Confédération.

M. Eugène Taché avait dressé le plan (élévation) de la façade extérieure du palais législatif de Québec, et y avait introduit les armes de la province en y ajoutant cette devise : "Je me souviens", dont il est l'auteur, et qui était alors inconnue. Or tous les plans de l'édifice, notamment celui de cette façade extérieure, furent approuvés par un arrêté de son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en conseil portant la date du 22 janvier 1883. On peut donc dire que c'est à partir de cette date que la devise "Je me souviens" a revêtu un caractère officiel.



Il y aurait une intéressante étude à faire sur quelques-unes des devises se rapportant aux armoiries qui décorent le palais législatif de Québec ; celles, par exemple, des Montmorency : *Dieu ayde au premier baron chrestien* ; des Lévis : *Dieu ayde au second chrestien Lévy* ; des La Croix Chevrières de Saint-Vallier : *Indomitum domuere cruces* ; des Missionnaires de la Compagnie de Jésus : *Ad majorem Dei gloriam* ; des Pères Franciscains récollets : *Absit mihi gloriari, nisi in cruce D. N. J. C.* ; des Bruce (Elgin) : *Fuimus* ; des Salaberry : *Force à superbe, mercy à foible*.

L'écu de l'ancien royaume de France : "d'azur aux trois fleurs de lis d'or," figure dans la décoration de notre palais national de la province de Québec avec la devise, ou cri de guerre : *Montjoye Saint-Denys*.

Montjoye était le nom de la bannière des Carlovingiens ; *Saint-Denys* était le nom de l'oriflamme des Capétiens. La bannière des Carlovingiens fut remise par le pape Adrien Ier à Charlemagne sur la colline de Rome appelée *Mons gaudii* : de là le nom de *Mont-Joye* donné à cette bannière.

Certains personnages dont les noms reviennent souvent dans nos annales historiques canadiennes, adoptèrent, simultanément ou successivement, plusieurs devises. Colbert eut *Pro Rege saepe, pro Patria semper* (pour le roi souvent, pour la patrie toujours) ; puis *Perite et Recte* (avec habileté et droiture).

Un personnage qui nous touche de plus près, Montcalm, avait aussi deux devises : *Mon innocence est ma forteresse* et *Draconis extincor*.

On a parlé, il y a quelque temps, d'une œuvre d'art représentant une femme, une adolescente gracieuse et belle, symbole de la Nation Canadienne. Cette allégorie de circonstance, qui est encore inédite, devrait être accompagnée de la devise :

Née dans les lis, je grandis dans les roses :
Born in the lilies, I grow in the roses.

Le dessin mi-classique, mi-fantaisiste, placé à la page ci-contre, est dû à l'habile crayon de M. Eugène Taché, l'auteur de la devise "Je me souviens".

Ernest Gagnon.

Mère Caron

Supérieure à Saint-Vincent-de-Paul,
(Ile Jésus)

1858-1866

NOTES PRÉLIMINAIRES.—1o. D'un livre que nous devons bientôt faire paraître sous ce titre *Vie de Mère Caron*, nous détachons un chapitre que nous offrons en primeur aux habitués de la *Revue*. Mère Caron, l'héroïne de notre récit, est l'une des sept fondatrices des Soeurs de la Providence. Succédant immédiatement à Mère Gamelin, elle fut supérieure et plus tard supérieure-générale pendant plusieurs années et vécut en communauté un peu plus de quarante-cinq ans. Enfin, après avoir été l'âme de sa communauté pendant au moins trente ans, elle mourut, chargée de jours et de mérites, le 13 août 1888, à 80 ans. Elle était née à la Rivière-du-Loup, le 8 mai 1808. Sa *Vie* paraît donc à l'occasion presque de son centenaire.—Nous avons choisi pour la *Revue* le chapitre qui traite de la fondation, par Mère Caron, et des premières années d'existence, sous sa direction, du couvent de Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus). C'est un motif de piété filiale envers le village où nous avons vécu nos années d'enfant, qui a pour nous déterminé ce choix. D'ailleurs, l'importance de l'oeuvre que les Soeurs de la Providence—et Mère Caron en particulier—ont accomplie et accomplissent à Saint-Vincent, depuis cinquante ans, nous a amené à donner sur l'intéressant village des Ecoles des notes historiques qui n'auraient besoin que d'être un peu complétées pour former une page d'histoire locale vraiment substantielle; et l'on sait si ces sortes de récits, où revit l'histoire des *petites patries* ou des *clochers de village*, méritent à juste titre d'être en faveur auprès de tous ceux que l'histoire de la *grande patrie* intéresse.

2o. Dès 1637, cinq ans avant la fondation de Montréal, dans sa *relation*, le Père Lejeune, S.J., raconte que "au côté du nord de l'île de *Mont Réal* passe la Rivière des Prairies — ainsi nommée du nom d'un certain *des Prairies* qui s'y était égaré dans une barque, à cause de la rencontre des trois fleuves, au lieu de monter dans le fleuve Saint-Laurent—qui est bornée par une autre île, belle et grande, l'île de *Montmagny*. Au-delà de cette île est la Rivière Saint-Jean—du nom de Jean Nicolet, truche-

ment et commis au magasin des Trois-Rivières qui voyageait souvent par là (c'est la Rivière des Mille-îles aujourd'hui)—qui touche aux terres fermes du côté du Nord... il y a deux saults, ou chutes d'eau, correspondant au Sault Saint-Louis, l'un dans la Rivière des Prairies, l'autre dans la Rivière Saint-Jean...". (1) Cette île, c'est l'île Jésus.

—3o. Dans son "voyage autour de l'île-Jésus", daté de Laprairie, oct. 1674, le Père Antoine Delmas, S.J., écrit: "Une lieue ou environ au-dessus de ce premier rapide, je découvre une grande anse qui semble avoir près de trois quarts de lieue et avoir bonne terre. Elle est terminée par un *coteau* qui commence par une pointe toute de grandes et grosses pierres, fort belles jusque dans l'eau. Ce coteau porte une belle *pinrière* qui paraît de loin et les cèdres sont fort gros et fréquents tout le long de ces côtes. Le coteau a plusieurs anses bordées de cailloux et de pierres qui pavent même le chenaî où se voient force longues pierres plates...". (2) Ce coteau, c'est, je crois, celui sur lequel est assis le joli village de Saint-Vincent-de-Paul.

—4o. L'île Jésus (on écrivait jadis *isle Jésus*), qui s'est appelée d'abord *île de Montmagny* (note 2o), fut concédée par la Compagnie des Cent Associés aux Jésuites, le 15 janvier 1636. Les Jésuites la cédèrent à M. François Berthelot, commissaire général de l'artillerie de France, le 13 septembre 1672 et M. Talon (l'intendant) donna titre à M. Berthelot, le 7 novembre 1672. M. Berthelot, à son tour, céda l'île Jésus en échange de l'île d'Orléans à Mgr de Laval, le 24 avril 1675. M. de Camières (gouverneur) accorda un nouveau titre de concession (plus sûr sans doute) à Mgr de Laval es-qualité—qui, lui, la donna aux MM. du séminaire de Québec. La concession Callières est du 23 octobre 1699.—Cf: Faillon, *Hist. de la colonie française*, Vol. III, p. 437; Pierre-Georges Roy, *Les noms géographiques de la Province de Québec*, au mot *Île Jésus*; les *Annales Térésiennes* (année 1881-82), article *Les Mille Isles*, par J. B. Proulx, p. 266 et s.

—5o. Le *Mandement* de Mgr l'évêque de Québec (Mgr de Pontbriand 1741-1760) érigeant la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul est du 4 février 1743. C'était un démembrement de Saint-François-de-Sales, qui date comme *paroisse* de 1721 (20 sept.) et comme *mission* de 1683. L'emplacement de la première chapelle bâtie au bout de l'île, au confluent des deux rivières, est aujourd'hui submergé et à quelques arpents *au large*.—Mgr de Québec détermine lui-même l'endroit de la future église de Saint-Vincent-de-Paul: "Nous voulons que ce soit à peu près vers le ruisseau de la Pinière et à environ une lieue de chez le capitaine Dazé". M. le curé Poulain, de Saint-François-de-Sales, est chargé d'exécuter l'ordonnance, les plans seront approuvés

(1) Collection des *Relations des Jésuites*, Vol II, p. 132-134 (Ruben Gold Thwaities—Burrows Brothers—Cleveland—1849.

(2) Collection des *Relations des Jésuites*, Vol LVIII, p. 117-118 (Ruben Gold Thwaities—Burrows Brothers—Cleveland—1849.

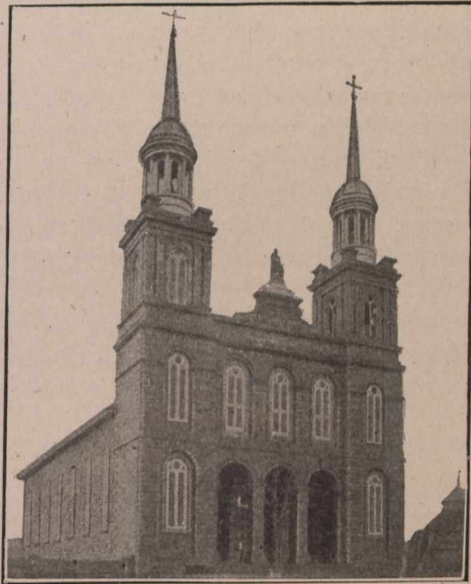
par le grand vicaire résidant à Montréal (M. le supérieur de Saint-Sulpice). Voici, dans leur ordre, les noms des curés qui se sont succédés à Saint-Vincent-de-Paul, depuis 1743—c'est-à-dire depuis 165 ans,—il y en a quinze: MM. O. Semelle (1743-1747), Ambroise Renoyer (1747-1790), Elp. Chenet (1790-1801), Antoine Desforges (1801-1804), Charles Bégin (1804-1824), A. T. Lagarde (1824-1834), F. de Bellefeuille (1834-1835), C.-Th. Caron (1835-1839), T.-R. Mercier (1839-1847), E. Lavoie (1847-1853), Norbert Lavallée (1853-1881), A.-H. Coutu (1881-1898), A. Brault (1898-1904), H. Langevin (1904-1905), F.-Timothée Kavanagh (depuis 1905).—Sont inhumés à Saint-Vincent MM. Renoyer (10 juin 1790), Bégin (3 juillet 1824), Norbert Lavallée (10 nov. 1834) et A. Brault (25 août 1904). L'érection canonique de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul, qui fut faite par Mgr Bourget, date de 1841—c'est-à-dire d'un siècle après sa création par Mgr de Pontbriand.

C'est sous M. Renoyer, le deuxième curé, exactement le 9 mars 1761, qu'un Français du nom de Saint-Paul tua, dans la *côte Saint-François*, Charles Bélanger, un cultivateur, ainsi que sa femme et deux enfants *adoptifs*. Saint-Paul fut pendu à Montréal. Mais son cadavre fut, par ordre de justice, "encerclé et suspendu sur le lieu du forfait". Il y resta un an. La légende rapporte qu'un certain Valiquet, en passant sous *le pendu*, l'aurait un jour invité comme par défi—on ajoute que Valiquet était un peu émêché!—à venir assister à son *fricot*. Et *le pendu* y serait allé!! Sur ces données, feu M. J.-B. Proulx, l'ancien vice-recteur, a écrit un *drame* qu'on joue dans les collèges: *Le Fricot sinistre* ou *l'Hôte à Valiquet*. Quoi qu'il en soit, ce meurtre de Bélanger et de sa famille par Saint-Paul a laissé dans l'esprit populaire un souvenir terrifiant. On le raconte dans les veillées d'automne aux petits enfants. Ils en tremblent encore, plus tard... quand ils écrivent des articles de revue! (Cf: Les Mélanges Religieux (14 octobre 1851).

—60. La première église (à la place du couvent actuel, la façade vers la rivière) fut construite en 1744. Un siècle plus tard (1854), on construisait l'église actuelle au sommet du *coteau* (dont parle le Père Delmas, note 30) rocheux et escarpé à certains endroits, d'où le nom des *Ecores*. Le superbe collège Laval date de 1856, il fut d'abord sous la direction des prêtres séculiers, puis sous celle des Clercs de Saint-Viateur, depuis 1895 (11 août) il est confié aux Frères Maristes. Le couvent date de 1845—ou mieux de 1858, nous l'allons voir dans le chapitre que nous donnons *in-extenso*.

Nous tenons à remercier ici M. l'abbé Ubalde Labelle, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, M. l'avocat Avila Wilson, aussi de Saint-Vincent-de-Paul, et M. Delile, conservateur de la bibliothèque du Barreau de Montréal, à la bienveillance de qui nous devons de pouvoir publier la plupart de ces renseignements ou notes historiques. Nous avons encore pu consulter un *précis historique* fort intéressant que conserve M. le curé Zéphirin Auclair, de Saint-Polycarpe, et qui avait été extrait des *registres* de Saint-Vincent par l'ancien aumônier du Pénitencier, M. J.-U. Leclerc, mort curé de Saint-Joseph à Montréal.—Elie-J. Auclair, auteur de la *Vie de Mère Caron*.

Saint-Vincent-de-Paul est un joli village, sis sur les bords de la Rivière-des-Prairies, à environ neuf milles de Montréal, dans l'île plus petite qui avoisine celle où s'agite l'immense métropole, et qui, de ce voisinage près l'ancienne Ville-Marie, a précisément reçu son nom d'île Jésus. Comme resserrée



Eglise de Saint-Vincent-de-Paul

entre deux bras de rivières, celle des **Mill**-Iles et celle des Prairies ou des Ecores, l'île Jésus, sur le flanc nord de la grande île où trône le Mont-Royal, a l'air en effet de l'enfant endormi sur le sein de sa mère. Cet enfant toutefois est assez large pour former un beau comté, celui de Laval, et se diviser en cinq ou six paroisses, dont Saint-Vincent-de-Paul n'est pas la moins importante. Les messieurs du séminaire de Québec sont, depuis le *temps des Français*, les seigneurs de l'île.

Jésus. Beaucoup de familles de Saint-Vincent-de-Paul viennent de Québec et de ses environs. (1)

Il y a cinquante ans, Saint-Vincent-de-Paul était loin d'avoir l'importance d'aujourd'hui. Le chemin de fer du Pacifique n'y jetait pas, dix à quinze fois par jour, ses trains remplis de voyageurs, et le gouvernement n'y entretenait pas encore ses "pensionnaires" du Pénitencier provincial. Mais les gens déjà, bons vivants et amis de la discussion, faisaient de la politique et soutenaient avec chaleur leurs sentiments. Quand on arrive à Saint-Vincent par le chemin du Sault et qu'on aperçoit de l'autre côté de la rivière, sous la garde de ses deux grands clochers aux flèches d'argent, le village—la petite ville, devrais-je dire!—d'apparence si paisible, on ne soupçonnerait pas tout ce qui bouillonne là de vie. Et ce fut toujours un peu ainsi. Lorsque, en 1840, Lord Sydenham, voulut battre M. Lafontaine, et forcer les habitants du comté (alors Terrebonne comprenait Laval) à aller voter à New-Glasgow, il se trouva une escouade de gens de Saint-Vincent bien décidés à frotter les oreilles des partisans du Dr McCullough, le prêtre-nom du gouverneur, et que M. Lafontaine dut calmer. Mais

(1) Nous pardonnera-t-on de rendre ici un respectueux hommage à la famille dont nous portons le nom, famille qui a donné du reste quelques-unes de ses enfants ou alliées à l'Institut de la Providence. La famille Auclair, originaire de La Rochelle (France), est de Charlesbourg (près Québec) au Canada. *Jean-Baptiste*, fils de *François* et petit-fils d'*André* (ce dernier venu de France vers 1680 avec son frère *Pierre*), vint de Charlesbourg à Saint-Vincent-de-Paul, pour le compte des MM. du séminaire de Québec, et y épousa, en 1761, *Françoise Grenon*. Il laissa un fils: *Jean-Baptiste*. Ce *Jean-Baptiste* épousa, en 1783, *Josephite Bélanger*, qui lui donna trois enfants, puis, en 1787, *Françoise Paquette*, qui lui donna neuf enfants, dont quatre garçons, desquels trois ont fait souche: *Jean-Baptiste*, *Pierre* et *Jean-Louis*. *Jean-Louis* épousa, en 1806, *Catherine Taillon*, qui lui donna neuf enfants, dont cinq fils: *Jean-Baptiste*, *Louis*, *Magloire*, *François-Xavier* et *Gédéon*. *Jean-Baptiste* épousa en 1827 *Flavie Gravel*, qui lui donna quinze enfants, dont cinq fils ont vécu, desquels deux sont prêtres (*Magloire*, curé à Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et *Zéphirin*, curé à Saint-Polycarpe de Soulanges) et deux autres ont fait souche (*Jean-Baptiste* et *Elie*), un autre (*Joseph*) n'a pas d'enfant. L'un des fils de *Jean-Baptiste*, *Wilfrid* est aujourd'hui maire de Saint-Vincent-de-Paul. *Elie*, qui était avocat et mourut à 26 ans, en 1866, avait épousé en 1862 *Caroline Leclerc*. Il a laissé un fils, l'auteur du présent volume.

s'ils ont le tempéramment chaud, les gens de Saint-Vincent ont bon coeur, nous l'allons bientôt voir.

En 1845, M. Mercier, curé de Saint-Vincent,—qui devait mourir chanoine de la cathédrale de Montréal, en 1850,—offrit aux Dames du Sacré-Coeur, alors établies à Saint-Jacques-de-l'Achigan, une terre située dans son village avec une maison en pierre et ses dépendances. L'offre fut agréé, et les Dames religieuses s'engagèrent, selon l'intention du donateur, à recevoir et à instruire les petites filles pauvres de la paroisse, aussi longtemps qu'elles jouiraient des revenus de la dite terre. Elles bâtirent un grand couvent avec dépendances. Peu au fait des rigueurs de notre climat, car ces religieuses étaient toutes des Françaises directement venues de France, elles ne furent peut-être pas assez exigeantes dans l'emploi ou l'ajustement des matériaux de construction. Des réparations coûteuses s'imposèrent bientôt. Les Dames du Sacré-Coeur songèrent à aller s'établir ailleurs. De plus, les communications avec Montréal paraissaient trop difficiles, à cause de la rivière qu'il fallait traverser. Bref, au mois d'août 1858, elles quittaient définitivement Saint-Vincent-de-Paul pour aller se fixer au Sault-au-Récollet.

Vers le même temps, Mgr Bourget demandait aux Soeurs de la Providence de céder la mission de Sorel—fondée le 2 mai 1850, par Mère Gamelin—aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, et voici dans quelles circonstances. Mgr Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, avait l'avantage de voir se fixer dans sa ville épiscopale la maison provinciale des Soeurs de la Présentation, arrivées au Canada (à Sainte-Marie-de-Monnoir) depuis 1853. Il désirait les installer dans le couvent qu'occupaient les Soeurs de la Congrégation. Celles-ci, comprenant l'intérêt qu'avait l'évêque de posséder son institution diocésaine, se repliaient naturellement vers Montréal. Mgr Bourget s'entendit avec la Providence pour offrir Sorel à la Congrégation, qui l'accepta, et Saint-Vincent-de-Paul à la Providence. M. le curé Norbert Lavallée, à la suggestion du prélat, et après entente avec les marguilliers, régla les choses avec la Providence de telle sorte que les Soeurs s'engageaient, moyennant l'usufruit de la terre avec en plus le droit d'exercer

les oeuvres de charité, à remplir les conditions prescrites par l'acte de donation du défunt curé Mercier.

C'est de cette mission de Saint-Vincent-de-Paul, la 15^e en date dans l'ordre chronologique des fondations de la Providence, que, aux élections d'octobre 1858, Mère Caron fut chargée d'aller prendre la direction, en qualité de supérieure. Elle s'y rendit le 7 octobre, avec les Soeurs François-de-Borgia, Agnès et Hélène. Les Soeurs Ignace et Marie-Angèle étaient



Mère Caron (à 75 ans)

déjà arrivées, depuis le 13 septembre, pour l'ouverture des classes. Son premier acte, en entrant dans la grande maison, que venaient de quitter les Dames du Sacré-Coeur, fut d'aller s'agenouiller à la chapelle. Qu'advierait-il de l'oeuvre qu'on lui confiait? Elle n'en savait rien. Elle connaissait seulement que les circonstances étaient difficiles, et c'est à Dieu tout d'abord qu'elle s'adressait. Les chroniques locales racontent que, dans la chapelle, d'ailleurs assez dénudée, Mère Caron aperçut, non sans émotion, quelque part appendu au mur,

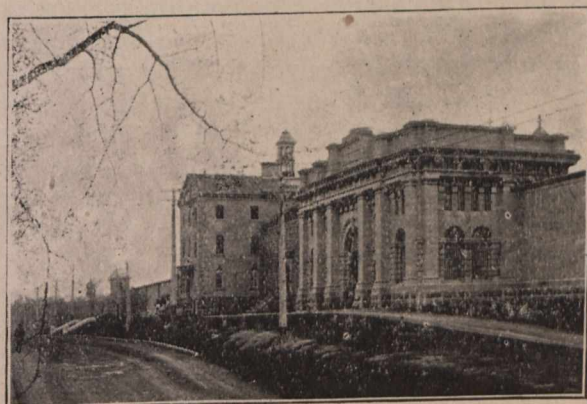
un vieux tableau représentant saint Vincent de Paul, l'admirable apôtre de la charité. Le bon saint paraissait lui sourire. Elle ne tarda pas à se mettre à l'oeuvre. Les premières années devaient être assez épineuses pour le couvent. Les revenus de la fameuse terre créaient surtout peut-être des obligations. Les paroissiens, qui se laissaient facilement entraîner par l'éloquence si persuasive de M. le curé Lavallée, revenaient assez vite de leurs premières impressions. Ils entendaient bien qu'on usât des revenus, assurés par le don de M. Mercier, pour l'instruction des petites filles pauvres d'abord. Et volontiers, à ce sujet, ils se jugeaient tous plus ou moins pauvres, et en tout cas peu *en moyens*. Plusieurs n'avaient pas vu sans appréhension, comme naguère les paroissiens de Sainte-Elisabeth, l'arrivée de ces bonnes Soeurs, qui ne se donneraient pas uniquement à l'oeuvre de l'instruction, comme les Dames du Sacré-Coeur. Mère Caron espérait pourtant réussir. Elle s'appuyait sur Dieu d'abord et beaucoup aussi sur l'influence de M. Lavallée, ce prêtre au coeur d'or, qui a laissé à Saint-Vincent en effet le souvenir d'un homme surtout charitable. Il était au dire des anciens, toujours éloquent en chaire, mais il ne l'était jamais plus que lorsqu'il parlait de charité. Mère Caron pouvait compter en outre sur le zèle et les bons offices de son cousin, M. le curé Thomas Caron, auprès de qui elle avait longtemps vécu, et qui précisément venait de se retirer au village de Saint-Vincent, avec sa soeur, Mlle Angèle, dans une maison près du couvent, où il devait mourir le 30 juillet 1862. C'est lui, cet excellent M. Caron, qui, dans les premiers temps, disait la messe aux Soeurs et leur donnait des instructions dans la chapelle du couvent. Enfin, Mère Caron, par la bonne grâce que nous lui connaissons, devait se faire bientôt des amis influents dans la personne de plusieurs ecclésiastiques et autres personnages de qualité, dont les annales gardent les noms : Mgr Vinet, par exemple, M. le curé Brunet, de Sainte-Rose, M. McKay, riche citoyen, MM. Pierre et Narcisse Quevillon, qui donnèrent beaucoup à la mission, et, surtout, Madame la seigneuresse Masson.

Des bienfaiteurs, il en fallait, car les oeuvres naissantes prirent bientôt de l'importance. Huit jours après l'arrivée des

Soeurs, une vieille femme de 75 ans, Madame Dusablon, et un vieillard de 78 ans, M. Petit, étaient déjà admis au couvent, et, à la fin de la première année, il y avait onze vieillards et douze vieilles hospitalisés. On hébergeait aussi six ecclésiastiques, professeurs au collège Laval, six Soeurs, quatre dames et vingt-six élèves pensionnaires. On faisait en plus la classe à soixante-dix-neuf externes. Sans se désintéresser, loin de là, des oeuvres scolaires, Mère Caron paraît s'être occupée surtout des pauvres. Elle les aimait tant! Quand il lui en arrivait un, elle disait au Bon Dieu, avec confiance: "Seigneur, c'est un de plus à nourrir!". "Ce sont nos maîtres", répétait-elle souvent, "avant même que nous ayons le nécessaire, il faut que les pauvres soient bien traités chez nous. Ce sont eux qui attirent la prospérité sur nos maisons." — C'est pourquoi, elle s'ingéniait à trouver des ressources pour en recevoir toujours davantage. D'ailleurs, elle n'en refusait aucun, elle en accepta même quelques-uns qui—comme dit fort joliment la chronique—étaient *un peu monsieur* et pouvaient donner quelque chose pour aider aux frais de leur pension. Mais si elle demandait et quêtaient un peu partout et de mille façons, ce n'était ni pour sa communauté ni pour elle. On fut longtemps à se contenter, dans plus d'une salle de la trop grande maison, à n'avoir pour sièges, en guise de chaises, que des bûches de bois rond, coupées à bonne hauteur.

La Mère supérieure avait soin de faire prier ses pauvres pour leurs amis charitables. On récitait à haute voix cette touchante supplication: "Providence de Dieu qui nourrissez ceux qui ont faim, ayez pitié de nous". Suivant la pratique de saint Vincent de Paul qui voulait que ses filles entretenissent des relations cordiales avec les dames du monde, pour en faire des protectrices des pauvres, Mère Caron n'oublia pas non plus d'organiser et d'utiliser le zèle des dames du village et de la paroisse. A l'hiver de 1859, on inaugura la salle de couture et les réunions des Dames de Charité. Le bazar qui suivit, en 1860, donna soixante louis, c'est-à-dire deux cent quarante piastres. En 1861, eut lieu le premier dîner des pauvres, dit de la Sainte-Elisabeth. Cela ne suffisait pas encore. Au mois de janvier 1860, comme elle était à soigner à Mascouche M. le curé Gagné, un vénérable

prêtre, qui ne devait mourir d'ailleurs que vers 1867, on vint la prévenir que les provisions allaient manquer à Saint-Vincent. Elle eut l'idée aussitôt, qu'elle mit à exécution après avoir obtenu les autorisations requises, d'aller quêter dans sa paroisse natale de la Rivière-du-Loup. Elle en rapporta quatre-vingt piastres en argent et des dons en nature. Une autre fois, l'année suivante, pendant que M. Lavallée était en Europe et que M. Caron gardait la cure, Mgr Bourget passa en visite pastorale. Mère Caron lui demanda la permission de le suivre dans les paroisses du comté pour quêter comme sous l'effet des bénédic-



Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul

tions qu'il répandait partout. Elle ramassa encore soixante louis!

Le 23 décembre 1861, se produisit à Saint-Vincent-de-Paul un événement qui devait avoir une grande importance pour la prospérité future de la localité, et auquel, de bien des manières, les Soeurs de la Providence furent mêlées. Le terrain que possédaient les Soeurs, le couvent et les dépendances, tout fut vendu au gouvernement, que dirigeait alors Sir George-Etienne Cartier, pour la somme de 4,500 louis, c'est-à-dire \$18,000 piastres. On y installa d'abord la Réforme pour les jeunes détenus, qu'on fit venir de l'Ile-aux-Noix. Puis, onze ou douze ans plus tard, les prisonniers du Pénitencier succédèrent aux en-

fants de la Réforme. C'est le 20 mai 1873 qu'un bateau amena jusqu'à Saint-Vincent les redoutables pensionnaires de l'Etat. C'est l'une des seules fois qu'un bateau aussi considérable se soit hasardé jusqu'au bas du rapide des Ecores. Ainsi donc, quand on visite maintenant les grands corridors nus et les cellules des prisonniers, au Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, on foule le sol qui a vu les efforts et bu les sueurs des premières Soeurs de la Charité. Mère Caron émigra, avec sa communauté, un peu partout: au presbytère, au collège, à la salle des habitants, et dans une maison appartenant à M. le notaire Germain? où elle put. Mais tout le monde fut logé. Tout de suite, comme un presbytère neuf venait d'être construit, l'ancienne demeure curiale et le terrain qu'elle occupait furent cédés par la fabrique aux Soeurs, et l'on procéda à la construction d'un nouveau couvent, juste à la place de l'ancienne église, sur les bords de la rivière. Le 5 janvier 1862, vingt-six enfants de la Réforme remplaçaient les Soeurs et leurs pauvres et leurs orphelins dans la grande maison des Dames du Sacré-Coeur! Dans les annales de la chronique il est question d'une cloche qui donna certain tourment à M. Cartier et surtout à son successeur, M. Dorion. Les Soeurs voulaient emporter leur cloche. M. Cartier qui négociait avec M. le curé Lavallée et le notaire Germain, ne voulut pas qu'on parlât de cela dans le contrat. Il donna sa parole qu'il laisserait emporter la cloche. Mais il tomba du pouvoir et M. Dorion, pour se tirer d'affaire, paya lui-même la cloche aux Soeurs.

Nous demandons pardon de nous arrêter à ces détails, qui nous intéressent sans doute à cause de leur saveur locale, et nous revenons aux oeuvres de notre héroïne. L'une d'elles, et des plus belles comme des plus particulières, fut précisément l'assistance qu'elle porta constamment aux enfants de la Réforme. Elle les visitait, elle les encourageait et les consolait. Elle leur portait des petites douceurs, des chaudières pleines de pommes, par exemple. Et elle portait cela elle-même. Une jeune Soeur qui l'accompagnait voulut un jour donner sa chaudière à un garde. Mère Caron l'en reprit: "Ma petite fille, lui dit-elle, ce n'est pas joli d'être orgueilleuse". Elle les défendait aussi, ces pauvres enfants de la Réforme, elle cherchait à les excuser à cause de leur jeunesse et de leur inexpérience, il

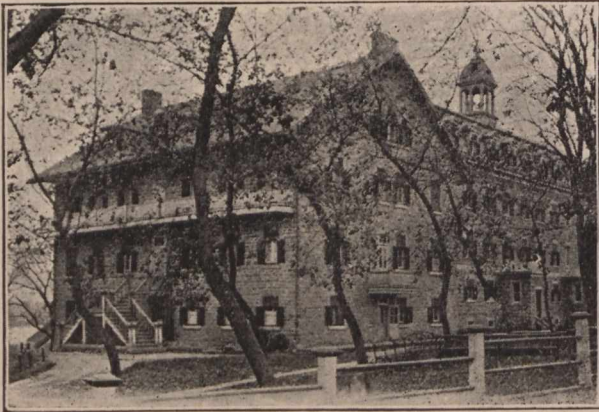
paraît même qu'elle plaidait leur cause devant M. le préfet, quand il devait en punir quelques-uns. Aussi ces pauvres enfants l'aimaient bien, au point que quand ils étaient punis, certains demandaient qu'on ne le dise pas à *Tante Caron!*

Ce fut surtout lors de l'incendie de 1864 et du typhus de 1865 que Mère Caron se dévoua pour les jeunes détenus. Les gens de Saint-Vincent, ceux de la génération qui nous précède, n'ont pas oublié le terrible feu de 1864, pendant les vacances. C'est Mère Caron qui, la première, avait donné l'alarme. Qu'on juge de sa douleur, le feu ayant pris par l'étage inférieur, quand elle vit ses enfants se tordre dans les fenêtres bardées de fer de leur prison, et, sous la menace d'être brûlés vifs, appeler au secours avec des cris déchirants. Heureusement, ils furent presque tous sauvés—mais elle pleura sur les deux qui périrent dans les flammes, et elle redoubla de soin pour les autres. En retour de ces bons soins, M. le sénateur Bellerose réussit à lui faire donner quarante louis par le gouvernement.

Cependant il y avait bien d'autres sollicitudes qui réclamaient la digne supérieure. Elle semblait ne se reposer d'une oeuvre qu'en se donnant à une autre. Ses vieux et ses vieilles avaient toujours une large place dans son coeur. Il y eut une certaine *Céleste*, une pauvre plus qu'à moitié folle, qui lui donna bien du *tinton*. Il fallut se décider un jour à la conduire à Beauport. Mais au moment où elle partait, en l'absence de la Mère supérieure qui n'avait pas voulu assister à son départ, elle eut la malheureuse idée de faire une chute et de se casser un bras. Mère Caron soigna *Céleste*, deux mois durant, comme une mère soigne son enfant.

Elle était d'opinion qu'il appartient aux supérieures d'être les premières à la peine. Il fallait la voir au temps des jardinages, dans les champs, sous le soleil ou par la pluie! ou bien, dans la maison, au lavage, à l'entretien des meubles, à la cuisine. Là, comme dans les visites aux malades et autres oeuvres extérieures, elle se donnait avec coeur et bonne humeur. Elle excellait en particulier, dans l'art culinaire. Les Soeurs et les enfants formées sous sa direction se sont trouvées à assister, sans s'en douter peut-être, et avec un peu de bruit en moins, à ce qu'on croyait naguère si nouveau à Montréal: aux cours d'une école ménagère! Mère Caron se fit un pe-

tit recueil de ses recettes les plus usitées. En 1878, on l'imprima aux ateliers de la maison-mère, et il fut distribué dans toutes les maisons de la Providence. Naturellement, il fut connu du dehors, et, pour tout dire, le recueil est aujourd'hui à sa 7e édition et on en distribue huit cents par année! Avec tout cela, très simple toujours, Mère Caron, à Saint-Vincent, à cause de



Couvent de la Providence à Saint-Vincent-de-Paul

l'exiguïté du local, et parce qu'elle avait le talent d'attirer—et de retenir—toujours plus de monde que sa maison n'en pouvait contenir, logeait elle-même un peu au hasard, dans un petit coin, sous un escalier, dans un trou quelconque, d'où il n'y avait plus moyen de la tirer!

Est-il besoin d'ajouter qu'elle avait depuis longtemps fait la conquête de la sympathie générale, quand, en 1866, elle dut quitter Saint-Vincent-de-Paul? Depuis la fondation de la mission, et sous la direction de Mère Caron, il avait passé à Saint-Vincent trente-quatre Soeurs, et soixante-huit personnes y étaient mortes. Six des élèves de l'institution étaient entrées en religion, quatre avaient persévéré. Le personnel s'élevait à plus de deux cents personnes.

Aujourd'hui le couvent de Saint-Vincent-de-Paul occupe des locaux qui sont évalués à cinquante-quatre mille dollars et le personnel complet pour 1907-1908 donne un chiffre de trois cent trente deux personnes.

Elie - J. Auclair.

Études Bibliques

IV

LES MAGES

(Mat., II, 1-12)

Circumspice, Jerusalem, ad Orientem, et vide iucunditatem a Deo tibi venientem.

Regarde, Jérusalem, du côté de l'Orient, et vois la joie que Dieu t'envoie. (Baruch, IV, 36).



ORSQUE le saint vieillard Siméon saluait la divine Lumière qui devait briller sur toutes les nations, l'étoile s'était déjà levée, qui allait amener de l'Orient aux pieds de l'Enfant-Dieu les prémices de la gentilité.

Ce n'étaient pas seulement les Juifs qui attendaient alors le Libérateur. Répandus dans toutes les villes de l'univers, où ils s'étaient faits beaucoup de prosélytes, ils avaient réveillé partout, avec les antiques traditions dont leurs livres sacrés étaient les dépositaires, les souvenirs à demi effacés du Rédempteur promis dès l'origine du monde: "L'Orient tout entier", dit Suétone (1), "avait les yeux fixés sur une antique et constante opinion, d'après laquelle les destins promettaient le sceptre de l'univers à des hommes sortis en ce temps de la Judée." "Un grand nombre", rapporte Tacite (2), était per-

(1) Pererebuerat oriente toto vetus et constans opinio esse in fatiis ut eo tempore Judœâ profecti rerum potirentur. (Suet., Vespasian. No. 4).

(2) Pluribus persuasio inerat antiquis sacerdotum litteris contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens profectique Judœâ rerum potirentur. (Tac., Histor., l. v. n. 13).

suadé, d'après d'antiques traditions sacerdotales, que le temps était venu où l'Orient devait ressaisir la suprématie, et où les hommes partis de la Judée deviendraient les maîtres du monde". M. Gaston Boissier remarque lui aussi (1) que "c'était une opinion accréditée alors que le monde épuisé touchait à une grande crise, et qu'une révolution se préparait qui lui rendrait la jeunesse". "De quelque côté qu'on prêtât l'oreille", ajoute-t-il, "on n'entendait alors que la voix des devins ou des sages qui annonçaient l'approche des temps nouveaux". Virgile semble s'être fait l'écho de toutes ces aspirations dans sa quatrième églogue, où il montre la nature entière tressaillant d'allégresse dans l'attente d'un enfant qui allait renouveler le monde, clore le siècle de fer et ramener l'âge d'or, effacer tous les vestiges de nos crimes et affranchir la terre de toute crainte, abattre le serpent et régner sur l'univers pacifié (2). Ainsi, vers l'époque de la naissance du Christ, l'attente était partout. Mûs par je ne sais quel souffle divin, les peuples, courbés sous le joug de l'erreur et du vice, se tournaient tous comme instinctivement, dans leur détresse, vers Celui qui est la lumière et le salut de l'univers, et le pays où Il devait naître était devenu en quelque sorte le pôle de l'espérance universelle. Un calme profond, précurseur du grand événement, s'était répandu sur toute la surface de la terre. Recueillie dans un mysté-

(1) *La religion romaine*, t. I, p. 260 sq.

(2) Ultima Cumœi venit jam carminis oetas ;
 Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
 Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna ;
 Jam nova progenies cœlo demittitur alto.
 Tu modo nascenti puero quo ferrea primum
 Desinet, ac toto surget gens aurea mundo,
 Casta, fave Lucina . . .
 Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
 Irrita perpetua solvent formidine terras.
 Ille Deum vitam accipiet
 Pacatumque reget virtutibus orbem
 Occidet et serpens, et fallax herba veneni
 Occidet ; assyrium vulgo nascetur amomum.

(Virg. 4 Egl., passim).

rieux silence, l'humanité semblait suspendre sa marche et interrogeait tous les points du ciel, à la recherche du signe du grand Roi. C'est qu'en effet d'anciennes traditions lui avaient appris que l'avènement du nouveau Roi qui allait naître serait marqué par l'apparition d'une étoile extraordinaire. Aussi bien, qu'elles soient fondées ou non sur la fameuse prophétie de Balaam: "Une étoile sortira de Jacob", (1) on ne peut guère douter que ces traditions ne fussent alors d'une notoriété vulgaire. Les Mages, annonçant aux Juifs qu'ils ont vu l'étoile du Messie, en parlent comme d'une chose qui ne dût étonner personne, et avec la conviction que tout le monde savait qu'une étoile devait être la marque propre de l'avènement du Christ. Ils ne disent pas: "Nous avons vu *une* étoile en Orient"; mais "nous avons vu *son* étoile". Il est aussi à remarquer qu'Hérode ne sembla pas douter que cette étoile ne fût bien l'annonce du Messie, comme le prouve toute sa conduite en cette conjoncture.

On ne sait pas à quel moment précis cette étoile parut. Il semble plus probable qu'elle commença à rayonner lorsque le divin Soleil perça le nuage derrière lequel il s'était renfermé pendant neuf mois, et qu'elle resplendit aux yeux des Mages en même temps que la lumière d'en haut brilla sur les bergers de Bethléem (2). Aussi bien les Mages semblent-ils associer dans leurs paroles l'idée de la naissance du Roi des Juifs à l'apparition de son étoile.

On s'est beaucoup occupé de la nature de ce phénomène, et il serait long de rapporter tous les sentiments qui se sont produits à ce sujet. Ils peuvent se ramener à deux. D'après un certain nombre d'interprètes, l'astre des Mages ne serait qu'un phénomène astronomique normal. On connaît, entre autres, la célèbre hypothèse de plusieurs savants modernes, selon lesquels cette étoile serait, pour ainsi dire, résultée de la réunion

(1) Orietur stella ex Jacob. (Nomb., XXIV, 17).

(2) Cf. Bened. XIV, *De festis*, p. 1a, LXVI.

extraordinaire de trois planètes, Jupiter, Saturne et Mars, formant par leur rapprochement comme un seul corps lumineux d'une très vive clarté. Que ces trois planètes soient en effet entrées en conjonction vers l'époque de la naissance de Jésus-Christ, la chose ne semble pas douteuse: les savants calculs de Képler (1), acceptés par les astronomes modernes, la mettent hors de doute. Mais il est difficile de voir que ce phénomène sidéral réponde aux données de l'Évangile sur l'étoile des Mages. Comment ces sages auraient-ils attaché une signification mystérieuse à un phénomène purement naturel? Mais surtout comment concevoir qu'un de ces globes immenses qui gravitent dans les profondeurs du firmament marche devant des voyageurs, selon l'expression de l'évangéliste, et leur indique le lieu précis où repose un enfant? Il est plus vraisemblable et plus simple de croire, avec la plupart des interprètes, que l'étoile des Mages n'était qu'un météore resplendissant, formé pour la circonstance sous la figure d'un astre dans la région de l'atmosphère (2).

Plusieurs ont émis l'idée que cette étoile merveilleuse n'avait été visible que pour les Mages. L'opinion contraire paraît plus conforme à la lettre du texte sacré: les Mages, selon la remarque de dom Calmet, semblent s'exprimer à Jérusalem comme si tout le monde avait pu voir l'étoile du Messie.

Quelle émotion n'excita pas un phénomène si extraordinaire

(1) Cf. Kepler, *De J. C. vero anno natalitio*. Képler suppose qu'à ces trois planètes dont la rencontre si remarquable dut frapper les Mages, vint se joindre une nouvelle étoile, pareille à celle qu'il observa en 1603 au milieu de ces mêmes planètes, dont la réunion s'était reproduite. Or, dit-il, "cette étoile fut l'objet d'un miracle particulier, qui la fit mouvoir dans la partie inférieure de l'air. Tant qu'elle parut se lever et se coucher comme les autres, elle attira l'attention des astronomes chaldéens par sa nouveauté, sans leur donner aucune indication particulière. Mais quand ils la virent descendre, s'avancer peu à peu vers l'occident et enfin y disparaître, les Mages se décidèrent à la suivre, et, en se rappelant le chemin de l'étoile, ils vinrent en Judée" *Opera omnia*, Francfort, 1898, t. IV, p. 346. Cette hypothèse paraît un peu bien compliquée, et multiplie les miracles sans raison. Cf. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*: Étoile des Mages.

(2) Cf. S. Thom., III, q. 36 a. 7; et M. l'abbé Fillion, *Comment. sur saint Matth.*

au sein de ces peuples de l'Orient, tout pleins de l'idée d'un Libérateur et de celle du signe qui devait l'annoncer! Certes il n'est pas étonnant que plusieurs des principaux personnages de ce pays se soient levés pour aller porter leurs hommages aux pieds du nouveau Roi? Il n'est pas même invraisemblable de croire qu'ils entreprirent ce long voyage, non seulement en leur propre nom, mais comme représentants d'un grand nombre qui partageaient leurs sentiments. Qu'étaient-ils cependant ces nobles pèlerins dont le nom devait être célébré avec tant d'éclat dans toutes les générations à venir? Quel était leur rang dans la société? Quel était leur nombre? Quelle région de l'Orient habitaient-ils? Ni l'Évangile, ni la Tradition n'offrent aucune réponse certaine à la plupart de ces questions. Si ce silence témoigne qu'elles ne sont pour nous que d'une importance secondaire, on ne peut nier cependant qu'elles ne présentent un vif intérêt et ne soient tout à fait dignes d'arrêter l'attention d'un chrétien.

Saint Matthieu donne à nos héros le nom de mages. Ils appartenaient par conséquent à cette caste sacerdotale célèbre qui florissait autrefois chez les Mèdes et les Perses. Ministres d'une religion qui était alors, comme dit M. de Broglie (1) "l'une des plus semblables au judaïsme et au christianisme qui aient jamais existé", ils adoraient sous le nom d'Ahuramazda (Ormuz: *le sage éternel*) un Dieu unique, parfait, personnel, créateur du monde, même d'Ahriman (l'esprit de perdition) (2). A l'étude de la religion ils joignaient celle de toutes les sciences et spécialement de l'astronomie, qui était fort en honneur parmi eux. Leur influence était grande au milieu de leurs concitoyens et à la cour des rois persans. Si l'on en croit Cicéron (3) personne, en Perse, ne pouvait même monter sur le

(1) De Broglie, *Cours de l'histoire des cultes non chrétiens*, p. 36.

(2) Cf. Dollinger, *Paganisme et Judaïsme*, trad. J. de P., t. VI, 21-23.

(3) "Nec quisquam rex Persarum potest esse, qui non ante magorum disciplinam scientiamque perceperit." (de Divinat., l. I, c. XLI) "Magos... (quod genus sapientum et doctorum habebatur in Persis). It., c. XXIII.

trône sans passer par leur école (1). S'ils jouissaient, dans leur pays, d'une si haute situation, il ne serait cependant pas exact de dire qu'ils fussent des rois. La légende populaire qui attribue aux Mages de l'Évangile le privilège de la royauté semble fondée sur une fausse interprétation de ce passage du Psaume LXXI, 10, (2) qu'on peut traduire ainsi d'après le texte original: "Les rois de Tharsis et des îles paieront des tributs; les rois de Saba et de Séba offriront des présents". Les îles mentionnées dans ce texte, ainsi que Tharsis (c'est-à-dire Tartessus, port célèbre de la côte méridionale de l'Espagne) représentent l'Europe; Saba (capitale de l'Arabie heureuse) figure l'Asie, et Séba (île située, d'après l'historien Josèphe, entre deux affluents du Nil, et qu'on appela plus tard Meroé) désigne l'Afrique. Evidemment, on ne peut voir dans ce verset qu'une prédiction de la conversion des Gentils et de la catholicité de l'Église; il n'y est question des Mages qu'autant qu'ils sont les prémices de la Gentilité convertie au Christ. Il est à remarquer aussi que sur les anciens monuments de l'art chrétien, les Mages ne sont pas représentés avec la tiare, qui est le diadème des rois de Perse, mais avec le bonnet phrygien et le costume des riches Persans. Aussi bien la mention de la royauté des Mages ne paraît dans aucun des anciens Pères. Cependant Tertullien, faisant sans doute allusion à leur haute autorité, dit qu'elle était presque royale (3).

Parmi ces grands personnages qui composaient la classe des mages, combien y en eut-il qui eurent l'honneur d'aller saluer

(1) Avec le temps, le nom de mage, peut être à cause de certaines pratiques singulières ou superstitieuses de quelques mages, finit par être pris en mauvaise part, et servit à désigner les magiciens, les sorciers. (Cf. Act., VIII, 9; XIII, 8, etc). C'est ainsi que plusieurs autres noms, d'abord honorables, comme : sophiste, astrologue, tyran, sont maintenant employés dans un sens défavorable. Evidemment, c'est dans son acception originale que Saint Matthieu a pris le nom de mage, comme le montre l'ensemble du récit.

(2) Reges Tharsis et insulæ munera offerent; reges Arabum et Saba dona adducent. (Ps. LXXI, 10).

(3) Nam Magos reges fere habuit Oriens. (Tert., *Adv. Jud.*, 9).

le Libérateur dans son berceau? Quelques-uns portent leur nombre jusqu'à douze; la plupart des auteurs la réduisent à trois, et ce dernier chiffre paraît définitivement adopté par l'opinion traditionnelle à partir de saint Léon le Grand. Le nombre des présents offerts par les Mages semble favoriser ce sentiment. Quant aux noms qu'on leur donne aujourd'hui vulgairement, Melchior, Gaspar, Balthasar, ils ont été inconnus jusqu'au commencement du IX^e siècle. Dans les *Collectanea*, ouvrage faussement attribué au vénérable Bède, et dans lequel, dit Bellarmin, on ne peut presque rien trouver qui soit digne du génie de Bède, Melchior est représenté comme un vieillard à cheveux blancs et barbe longue; Gaspar, comme un jeune imberbe; Balthasar, avec le teint brun et la barbe épaisse.

Bien des opinions ont été émises sur le lieu d'où sont partis nos illustres voyageurs. Les deux hypothèses qui ont réuni le plus de suffrages sont celles qui leur donnent pour patrie l'Arabie et la Perse. La première de ces hypothèses s'appuie principalement sur le texte du psaume 71, que nous rappellions tout à l'heure, sur le voisinage de l'Arabie à l'égard de la Judée et sur la nature des présents des Mages, qui font penser à l'Arabie, terre par excellence de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Un simple coup d'œil suffit pour constater combien cette triple raison est loin d'être convaincante. Comme il semble qu'il n'y ait jamais eu de mages en Arabie, et que la Perse est leur patrie ordinaire, il est à croire que c'est de ce dernier pays que vinrent nos trois pèlerins d'Orient. Qui sait si, en appelant des Persans, comme prémices de la Gentilité, aux pieds du divin Roi des Juifs, Dieu n'aurait pas voulu récompenser leur nation de la protection et de la délivrance qu'elle avait autrefois accordées à son peuple (1)? Au sein de ces populations, les traditions primitives s'étaient conservées plus fidèlement et étaient demeurées plus vivaces que chez les autres nations, grâce à l'influence religieuse que les Juifs captifs exerçaient autour d'eux, grâce surtout au crédit extraordinaire dont jouit si long-

(1) Cf. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible* : Mage.

temps parmi elles le grand prophète Daniel, qui était le conseiller le plus écouté à la cour de Darius le Mède et de Cyrus, et que sa sagesse avait fait nommer chef des mages. Ses célèbres prédictions messianiques, toujours si respectueusement accueillies, avaient fixé jusqu'à l'époque même où devait paraître le Libérateur. Ne s'explique-t-on pas aisément que lorsque les temps furent accomplis, il se soit trouvé dans cet ordre des mages que Daniel avait présidé autrefois, quelques personnages tout disposés à reconnaître le signe du "Fils de l'homme" dans l'étoile miraculeuse qui brilla alors sur leurs têtes, et qu'ils aient été à même d'entendre ce magnifique langage du ciel, selon l'expression de Saint Augustin (1). Il est à croire d'ailleurs, et c'est l'enseignement de la plupart des Pères, qu'à cette lumière extérieure répondit dans leur âme une lumière divine qui leur montrait le rapport de l'astre nouveau avec le Messie et les invitait à aller rendre leurs hommages au Libérateur. D'après quelques interprètes, l'étoile des Mages aurait offert à leurs yeux les traits d'un visage d'enfant tout resplendissant de lumière; et il est curieux de voir que Pline semble s'être fait l'écho de cette croyance, d'ailleurs peu fondée, dans ces paroles de son Histoire naturelle: "Il y eut aussi une comète, dont la chevelure était si éblouissante de blancheur, qu'il était à peine possible de la contempler; elle représentait un Dieu sous les traits de l'homme." (2)

Les Mages furent fidèles à "la lumière du Christ" (3). Longtemps auparavant, le père des croyants avait quitté sa ville de la Chaldée, à la voix du Seigneur; devenus héritiers de la foi d'Abraham, ces vrais Sages n'hésitent pas non plus à quitter leur pays, leur famille, leurs biens, pour répondre à l'appel d'en haut, quelque étrange et romantique que leur conduite puisse

(1) *Stella quid erat, nisi magna lingua cœli* ? (S. Aug.)

(2) "Fit (ou fuit, selon quelques-uns) et candidus cometes, argenteo crine ita refulgens, ut vix contueri liceat, specieque humanâ Dei effigiem in se ostendens. (11. 29)"

(3) "Lumen ad revelationem gentium." (Luc, 11, 32).

paraître. C'étaient les princes de Saba qui allaient contempler le nouveau Salomon; c'étaient toutes les nations qui s'ébranlaient pour aller se jeter aux pieds du Sauveur universel, du Désiré des nations.

On suppose assez généralement que l'étoile guida les Mages pendant tout leur voyage, à peu près comme la colonne de feu guidait les Israélites dans le désert, et qu'elle disparut seulement à leur entrée à Jérusalem, pour reparaitre à leur sortie de cette ville. L'étude attentive du texte évangélique porterait plutôt à croire que l'étoile ne les accompagna que de Jérusalem à Bethléem: "Et voilà" dit l'évangéliste, après avoir rapporté leur entrevue avec Hérode, "et voilà que l'étoile, qu'ils avaient vue en Orient, marchait devant eux". C'est donc, semble-t-il, qu'ils étaient venus sans elle: si elle leur eût déjà servi de guide depuis leur pays jusqu'à Jérusalem, l'expression de l'évangéliste paraîtrait peu naturelle; et, de plus, dans cette même hypothèse, les Mages, à leur entrée dans la capitale de la Judée, se seraient-ils exprimés en ces termes: "Où est le Roi des Juifs? nous avons vu Son étoile en Orient, et nous sommes venus..."? Il semble qu'ils eussent dû ajouter: "et c'est elle qui nous a conduits jusqu'ici". D'ailleurs les Mages n'avaient point besoin de guide pour se rendre par la voie des caravanes dans une ville aussi célèbre et aussi connue que Jérusalem.

Quoique montés sur des chameaux, ces "navires du désert", qui peuvent fournir par jour une course de 40 à 50 kilomètres, les Mages durent mettre plusieurs mois, du moins s'ils vinrent de la Perse, pour franchir l'immense distance qui les séparait de la capitale des Juifs (1). C'était là, pensaient-ils, qu'ils

(1) Selon une tradition imposante, ils seraient arrivés au terme de leur voyage 13 jours après la Nativité, c'est-à-dire le 6 janvier, jour auquel l'Eglise célèbre l'Epiphanie du Seigneur. Le plus grand nombre des exégètes modernes placent cependant l'adoration des Mages après la Purification, et ce sentiment paraît préférable pour deux raisons principales: 1o. parce que le texte sacré (V. Matth., 11, 13, 14) semble supposer que la fuite en Egypte suivit immédiatement le départ des Mages, et que par conséquent la Purification a dû avoir lieu auparavant; 2o. parce qu'il n'est pas vraisemblable qu'Hérode, jaloux de son autorité, ait laissé passer presque un mois sans s'informer de l'issue du voyage des Mages, qu'il avait lui-même envoyés dans une bourgade voisine à la recherche du Roi des Juifs, en leur recommandant de revenir lui dire s'ils l'avaient trouvé.

trouveraient Celui qu'ils cherchaient. Sans doute, leur imagination leur représentait les rues de Jérusalem jonchées de rameaux verts et ornées de riches tentures, et ils croyaient déjà entendre le son des harpes d'Israël et les chants d'allégresse des enfants des Hébreux autour du berceau de leur Roi. On imagine leur surprise et leur désappointement lorsque la froide vérité frappa leurs regards, et qu'à leur entrée dans la ville, ils ne purent rien y découvrir qui trahît quelque grand événement. "Où est le Roi des Juifs qui vient de naître?" demandèrent-ils à quelques-uns des nombreux spectateurs qui se pressaient sur leur passage: "Nous avons vu Son étoile en Orient, et nous sommes venus L'adorer". "Le Roi des Juifs, le Messie!" répétèrent les Juifs de Jérusalem en se regardant avec surprise, et sans savoir que répondre. La parole des Mages était tombée au milieu des groupes curieux comme l'étincelle sur le chaume: une sourde rumeur circule bientôt dans les rues, sur les places publiques, dans les maisons, et porte partout une émotion facile à concevoir. Est-il possible que le Roi-Messie soit né, et qu'on doive bientôt voir le drapeau de Juda flotter sur le monde vaincu? Comment l'odieux tyran d'Israël, l'usurpateur jaloux du sceptre de David, va-t-il accueillir une telle nouvelle? La rumeur publique eut bientôt franchi le seuil du palais d'Hérode, et vint faire trembler le vieux roi sur son trône. Descendant d'Ismaël par sa mère, et d'Esau par son père, Hérode n'était ni l'oint du Seigneur, ni l'élu du peuple; à force d'intrigues, il s'était fait imposer aux Juifs par les Romains tout-puissants. En proie aux frayeurs de l'ambition et aux tortures de la jalousie qui se disputaient son cœur, il n'avait reculé devant aucun crime pour affermir son trône. Il avait obtenu de Marc-Antoine, son protecteur, la mort du dernier roi Asmonéen, Antigone, prince aimé du peuple; presque tous les membres du grand Conseil des Juifs avaient été immolés à sa vengeance, avec tout ce qui restait des partisans d'Antigone; ni la jeunesse et les grâces d'Aristobule, son beau-frère, ni les cheveux blancs du vieil Hircan II, ne les avaient mis à couvert de sa cruauté; Marianne, son épouse, et nièce d'Antigone, Alexandra, mère de cette belle et infortunée princesse, et tous les Ma-

chabées survivants, avaient eu le même sort; il avait encore fait étrangler Alexandre et Aristobule, les deux fils qu'il avait eus de Marianne, et qui étaient chers au peuple, malgré leur père, à cause des héros asmonéens leurs ancêtres. Et combien d'autres avaient été victimes de ses terreurs jalouses! Détesté de toute la nation, sur laquelle il faisait peser un joug de fer, ce monstre couronné n'avait pour lui que ses courtisans, ses sicaires, ses artistes et le parti opulent mais peu nombreux des hérodiens, flatteurs séduits par la magnificence de ses travaux gigantesques, et qui n'avaient pas honte d'appliquer à la royauté de leur maître les caractères prophétiques de l'empire du Christ. Au courant des prédictions relatives à l'avènement du Fils de David, il suivait d'un regard inquiet les manifestations de l'espérance populaire, prêt à noyer dans des flots de sang tout semblant d'insurrection. Et voilà que d'illustres personnages de l'Orient viennent, sans mystère et sans détour, porter jusque dans sa capitale la nouvelle de la naissance du Roi des Juifs! Les habitants de Jérusalem qui connaissaient Hérode durent trembler pour la vie de leurs nobles hôtes. Aussi habile que cruel, le prince iduméen dissimula son indignation et les craintes secrètes qui l'agitaient. Sa conduite à l'égard des Mages est un type de politique insidieuse, et d'hypocrite fourberie. Déjà il ne restait plus aucun débris de la race des Machabées: sa résolution est vite prise d'étouffer à sa naissance ce rejeton de David, qui semble menacer son trône. Feignant d'entrer dans les préoccupations des Mages et de la ville de Jérusalem, il convoque le grand Conseil des Juifs (1), et lui pose

(1) Etabli à Jérusalem, après l'exil de Babylone, ce conseil ou Sanhédrin était le tribunal suprême des Juifs: c'était à lui qu'étaient déferées les difficultés majeures en matière de justice, de doctrine ou d'administration. Il se composait de 71 membres, qui formaient trois classes distinctes: 1o la classe des *prêtres*, qui comprenait les chefs des familles sacerdotales; 2o la classe des *scribes*, ou docteurs, qui renfermait les lévites ou laïques les plus versés dans la connaissance de la loi; 3o la classe des *anciens*, qui était constituée par les personnages les plus notables de la nation. La présidence du Sanhédrin n'appartenait pas de droit au grand prêtre actuellement en fonction, ou prince des prêtres par excellence: elle était dévolue au plus digne. (Cf. *Valeur de l'Assemblée qui prononce la peine de mort contre Jésus-Christ*, par les abbés Lémann). Si Saint Matthieu, dans son récit, ne mentionne pas les *anciens*, c'est sans doute uniquement parce que la question d'Hérode regardait surtout les deux autres classes de l'assemblée.

nettement la question : "Où le Christ doit-il naître?" La réponse ne se fit pas attendre : "A Bethléem de Juda," disent les Sanhédrites, "car il est écrit par le prophète : "Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'est pas la moindre parmi les cités de Juda, car de toi sortira le chef qui doit régir Israël, mon peuple". (1) C'est le dernier témoignage solennel et infaillible rendu à la vérité par la Synagogue; au moment de disparaître, elle montrait du doigt aux Gentils le berceau du Sauveur du monde, sans songer elle-même à aller lui rendre hommage.

Grâce à ce témoignage authentique, Hérode connaissait déjà le lieu de la naissance du Roi-Messie; pour mener à bonne fin ses desseins sanguinaires, il lui restait à savoir l'époque de cette naissance, et c'est aux Mages eux-mêmes qu'il va demander ce second renseignement. Il les fait venir dans son palais, le plus secrètement possible; il s'enquiert avec soin du temps où l'étoile leur est apparue, supposant, non sans fondement, une connexion étroite entre l'apparition de l'étoile et l'époque de la naissance de Celui qu'elle révélait au monde. Après avoir tiré des Mages tout ce qu'il put en obtenir, frappé de leur simplicité et de leur bonne foi, il prétendit en faire, à leur insu, les instruments de sa politique infâme, et les transformer en espions. "Allez maintenant à Bethléem", leur dit-il, d'un ton qu'il cherchait à rendre dévot, "informez-vous avec soin de l'Enfant; et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, afin que moi aussi j'aie l'adorer." L'hypocrite et le cruel ne songeait qu'à l'immoler à sa jalousie; mais Dieu se riait du plus haut des cieux de ce projet perfide: d'un souffle, il le renversa. (2) Non content de soustraire son Christ à la fureur d'Hérode,

(1) Le texte du prophète Michée n'est pas cité *ad litteram* par l'évangéliste. Le voici, d'après la traduction bien exacte de la Vulgate : "Et tu, Bethleem Ephrata, parvulus es in millibus Juda : ex te mihi egredietur qui sit Dominator in Israël." "Et toi, Bethléem Ephrata, trop petite pour être du nombre des *chiliades* ou milliers de Juda (chefs-lieux comptant chacun au moins mille familles) : c'est de toi que sortira pour moi Celui qui doit être Dominateur en Israël." (Michée, V, 1). Evidemment, il n'y a de différence que dans la forme entre ce texte et celui de S. Matthieu : l'idée est la même.

(2) Cf. Bossuet, *Elévations*, XVIIe sem., IXe élév.

il fit encore servir la politique impie de ce prince à la manifestation de Celui qui devait, sans l'atteindre, en être la victime: le meurtre des Innocents allait donner un nouvel éclat à sa renommée. La nuit était venue. Les Mages, sur la parole du prince iduméen, quittent Jérusalem et prennent la direction de Bethléem. Leur foi avait été mise à une rude épreuve: elle n'avait pas failli; elle devait remporter encore un plus glorieux triomphe. Cependant ils pressent leur marche et s'éloignent sans regret de cette glorieuse capitale de la Judée, vide de Celui qu'ils cherchaient, et qui seul remplissait leur pensée. Ils n'avaient pas fait encore la moitié du chemin (1) qui les séparait de la cité de David, lorsque soudain l'étoile qu'ils avaient vue en Orient reparut à leurs regards, et sembla s'offrir à eux pour leur servir de guide dans le reste du voyage. A ce témoignage sensible de la vigilante protection du ciel, ils éprouvèrent une de ces joies intimes, ineffables, tout imprégnées de lumière, que Dieu a coutume de dispenser à ses fidèles serviteurs lorsqu'il les a laissés quelque temps dans les ténèbres de la tribulation. Bien sûrs qu'ils vont atteindre le but de leur voyage et que tous leurs désirs seront comblés, ils s'abandonnent à la conduite de leur guide mystérieux. Dissipant autour d'eux l'obscurité de la nuit, l'étoile les conduit jusqu'à Bethléem, et vient enfin s'arrêter "sur le lieu où était l'Enfant". Les Mages comprirent ce langage: il faisait écho à une voix intérieure, qui leur disait: C'est ici! Une bien douce émotion remplissait leurs cœurs, lorsqu'ils pénétrèrent sous l'humble toit (2) qui recélait le trésor du monde. "Ils y trouvèrent," dit l'évangéliste, "l'Enfant avec Marie sa mère" (3). L'indi-

(1) A trois kilomètres et demi de Jérusalem on montre, au milieu de la route, un puits ou plutôt une citerne antique; c'est le puits des Trois Rois ou des Mages, autrement dit encore de l'Etoile, ainsi appelé parce que c'est là, d'après la tradition, que l'étoile brilla de nouveau aux yeux des Mages. (*La Terre Sainte*: Victor Guérin, p. 155).

(2) Il est à croire que la Sainte Famille habitait alors un logement plus convenable que la grotte de la Nativité ou que les chambres de l'hôtellerie. C'est le sentiment qui réunit de nos jours le plus de suffrages: il s'harmonise mieux avec les inspirations de la piété et de la tendre sollicitude qui animaient Marie et Joseph à l'égard de l'Enfant divin.

(3) Cette expression de l'évangéliste n'exclut pas la présence de saint Joseph.

gence qui frappe leurs regards, et la pauvreté du séjour, ne les rebutent point; ils reconnaissent dans cette femme pleine de grâce, il est vrai, mais qui paraissait d'une condition fort obscure, celle que les traditions leur avaient montrée de loin comme la Mère du Messie; ils reconnaissent dans ce petit Enfant, dénué de tout, le trésor et l'espoir du monde, et ils sentent qu'ils ont devant eux, sous ces humbles langes, le Dieu de toute majesté: la vivacité de leur foi avait percé toutes les ombres dont la Divinité s'était enveloppée, et avait remporté le suprême triomphe (1). Le moyen de rendre les sentiments de joie, de reconnaissance, d'amour, qui se pressaient dans leurs coeurs, à la vue d'un si grand spectacle? Ils recueillaient le fruit de plus de 40 siècles d'attente: ils avaient trouvé le Dieu qui apaise par sa seule présence tous les désirs de sa créature. Le monde entier n'était plus rien pour eux; toutes les richesses de la terre et du ciel étaient là sous leurs yeux. Ils se prosternent la face contre terre devant le divin Enfant que la Vierge, sa Mère, ostensoir immaculé, présente à leurs hommages, et ils l'adorent du fond de leurs coeurs; puis, ouvrant leurs cassettes, ils en tirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe, qu'ils présentent avec amour.

Quoique rien ne permette d'affirmer que les Mages aient attaché une signification symbolique à ces présents, et bien qu'ils n'aient probablement eu en vue, en les offrant, que de se conformer à la coutume des Orientaux quand ils veulent honorer un personnage important, ce symbolisme a été reconnu et attesté par toute l'antiquité. L'or marquait la royauté du Sauveur; l'encens, symbole de la prière, figurait Sa divinité, et la myrrhe (sorte de gomme résineuse et odorante), qui servait à

(1) On ne peut douter que les Mages n'aient reconnu le Fils de Marie comme le vrai Dieu. "Les Pères", dit Bossuet, "supposent le fait de l'adoration souveraine comme constant parmi les chrétiens. Si les Mages sont les prémices des Gentils, ils doivent être de même foi et de même religion que nous: aussi, comme disait saint Léon, ils n'auraient pas été justifiés par la foi en un homme pur; et on ne peut démentir ce que chante toute l'Eglise touchant la divinité de Jésus-Christ reconnue par les Mages, sans vouloir éteindre une tradition unanime." (*Instructions sur la version du M. T. de Trévoux: 1ère Instruction, Remarque sur la Préface, 2e passage*).

L'embaumement des morts, représentait Son humanité destinée à la mort et à la sépulture. Symbole des caractères du Messie, ce triple présent figurait en même temps les dispositions intimes qui animaient les Mages, et relevaient la valeur de leurs dons; l'or représentait la charité dont ils étaient embrasés à l'égard du divin Enfant; l'encens, le parfum des saints désirs qui s'élevaient vers Lui du fond de leurs coeurs; la myrrhe, l'abnégation parfaite d'eux-mêmes entre ses mains.

L'Évangile ne rapporte aucune parole de ces mystérieux visiteurs, à part la question qu'ils posèrent aux Juifs en arrivant à Jérusalem. Ils demandent où ils peuvent trouver Celui qu'ils sont venus chercher de si loin, et c'est tout. Les Juifs parlent; les Gentils adorent en silence: ils étaient "de lèvres incirconcises".

Pendant les heures de la nuit s'écoulaient rapidement. Avant de retourner à Jérusalem, pour faire part à Hérode du succès de leurs recherches, (ils étaient trop simples et avaient l'âme trop noble pour soupçonner la perfidie du monarque), les Mages voulurent prendre quelque temps de repos: Dieu l'ordonnait ainsi. Envahis bientôt par un doux sommeil, qui ne put interrompre leurs communications intimes avec la Divinité, ils furent avertis en songe de ne point retourner auprès d'Hérode. Une étoile leur avait appris la naissance du Messie; les Écritures leur en avaient indiqué le lieu; le Seigneur lui-même se chargeait de régler leur retour. Sur l'avis céleste, au lieu de repasser par Jérusalem, ils prirent le chemin direct qui devait les ramener dans leur pays.

Une obscurité impénétrable couvre le reste de la vie des Mages. Ce qu'on dit du baptême qu'ils auraient reçu des mains de l'apôtre S. Thomas, de leur promotion à la dignité épiscopale, et du martyre qu'ils auraient enduré pour le nom du Christ, n'est mentionné par aucun des auteurs grecs ou latins de l'antiquité. Il n'est rien de certain à leur sujet que ce que nous en dit l'Évangile. Les Mages se présentent dans l'histoire comme des météores qui apparaissent tout d'un coup, brillent un instant et disparaissent sans laisser de traces.

Retrouvés en Perse, grâce, dit-on, aux soins de sainte Hélène,

les corps des Mages furent d'abord transportés à Constantinople, où ils reposèrent dans la Basilique de Sainte-Sophie; vers la fin du Ve siècle, ils furent transférés à Milan par saint Eustorge, évêque de cette ville, auquel l'empereur Anastase Ier les avait donnés; en 1163, l'empereur Barberousse, devenu maître de Milan, en fit don à la ville de Cologne, où ils sont maintenant l'objet d'une touchante vénération (1).

La création entière avait salué, à sa naissance, le Créateur qui venait la consacrer par son miséricordieux avènement. Les anges avaient chanté sur sa crèche; une étoile avait proclamé sa gloire dans les cieux; les bergers l'avaient adoré avec simplicité et amour; les saints vieillards Siméon et Anne l'avaient pressé amoureusement contre leurs coeurs; les Sages de l'Orient avaient baisé la poussière de son berceau. Toutes les créatures sans distinction étaient venues mettre leurs hommages aux pieds d'un Enfant pauvre, faible, dénué de tout, méconnu! Admirable économie, tempérament merveilleux d'ombres et de lumières, de grandeurs et d'humiliations! et que cet adorable mélange nous révèle bien le médiateur de Dieu et des hommes qui réunissait en sa Personne l'humain et le divin, le ciel et la terre, et qui, pour sauver le monde, devait mourir sur un gibet. (2)

2. *Many, p. 55.*

(1) Cf. Bolland, t. 1, VI *Jan.*, et Continuat. Bolland, t. 1, *Maü*, p. 7.

(2) Cf. S. Bern. 1 Serm. de Circumc.



Géographie Canadienne

Notre pays a pour frontières
Les plages de trois océans.
Nos monts ont des cîmes altières
D'où s'élancent maintes rivières
Alimentant des lacs géants.

A l'est se trouve l'Atlantique,
Au sud sont les États-Unis,
Au nord est l'océan Arctique
Et vers l'ouest le Pacifique
Déroule ses flots infinis.

Du Saint-Laurent les eaux limpides
Beignent nos rivages bénis.
Il a sur sa route pour guides
Les montagnes des Laurentides
Et celles des Alléghanys.

Parmi les fleuves de la terre
Il est au premier rang. Il a
Le Richelieu pour tributaire ;
Et l'on voit dans son estuaire
Passer les eaux de l'Ottawa.

Il prend des courses furibondes
Quand s'affaissent les verts talus.
Les Grands Lacs unissant leurs ondes
Lui versent leurs coupes profondes,
Comme aux vieux âges révolus.

Les forêts aux riches essences
Croissent jusqu'à la mer d'Hudson.
La glèbe où germent les semences
S'étend sur des zônes immenses
De l'Ouest au Septentrion.

Et puis les plaines onduleuses
Semblent courir au loin là-bas
Vers des hauteurs vertigineuses
Et jusqu'aux Montagnes Rocheuses
Rivales des Himalayas.

On pourrait tailler des royaumes
Dans ce pays, tant il est grand.
Il produit la houille, les chrômes,
Les mines d'or et l'or des chaumes,
Le fer, l'amiante et l'argent.

Des vergers nombreux nous y donnent
Les fruits hâtifs et ceux d'hiver.
Poissons et gibier y foisonnent.
Des chemins de fer le sillonnent
De Halifax à Vancouver.

On voit au large des prairies
Apparaître de tous côtés
Des moulins, des minoteries,
Des ranches et des métairies,
Des villages et des cités.

Deux races dans leur alliance
Pour fonder une nation
Sont à l'aube de leur puissance,
L'une ayant le parler de France
Et l'autre celui d'Albion.

O gens du nord de l'Amérique,
Frères si longtemps séparés,
Rejetons de l'arbre Celtique,
Est-elle stable ou fantastique
L'œuvre que vous élaborez ?

La lande s'étend magnifique
Vers des lointains inexplorés.
Vous qui rêvez d'un toit rustique,
D'un lac, d'un troupeau prolifique
Sur la lisière des fourrés ;

Vous qui cherchez une patrie,
Et vous que l'exil emporta,
Venez féconder la prairie,
Donnez des bras à l'industrie
Et des familles à l'Etat.

Eustache Prud'homme.



L'Origine de l'Homme et les Hypothèses Darwiniennes

II.—DISTINCTIONS PSYCHIQUES ENTRE L'HOMME ET LE SINGE



DANS un premier article (1), nous avons considéré l'homme au point de vue corporel et quoique sous ce rapport il y ait des distinctions vraiment *gigantesques* (2) qui distinguent l'être humain de l'anthropoïde le plus parfait, on admettra cependant que c'est là regarder l'homme *par le petit bout*; car c'est évidemment par l'âme que l'homme se distingue surtout de l'animal, c'est par ses facultés intellectuelles et morales qu'il se révèle le roi de la création et le conquérant de plus en plus victorieux de la nature et de ses forces.

(1) Dans cet article: Mars, p. 208,—Note 2,—il y a une légère erreur de chiffres à corriger. Il faut lire: 1354 gr. poids moyen du cerveau pour 425 Anglais et 1359 pour 167 Français.—De plus, p. 204 dans la citation de Huxley, le mot "*troglydite*" a une signification restreinte aux anthropoïdes.

(2) Pour établir l'origine simienne de l'homme on a récemment fait appel à la prétendue parenté de sang entre l'homme et les primates.—Le sang humain agit comme dissolvant sur les globules rouges du sang chez les singes cynocéphales (à museau allongé comme chez le chien), auxquels on l'infuse, tandis qu'il reste sans action chez les singes anthropoïdes. Le résultat de ces expériences de Friedenthal ne semble pas avoir été constamment le même et alors qu'il aurait toujours été identique, il ne prouverait que peu de choses, car Friedenthal lui-même, dans d'autres expériences, a obtenu des résultats entièrement divergeants. Les dernières recherches ultra-microscopiques tendraient d'autre part à montrer des différences de structures très notables entre le sang humain et toute espèce de sang animal. (Voir: *Revue d'Apologie. Pratique*, 15 fév. 1908.)

La distinction entre l'homme et l'animal a toujours fait, dans l'histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, l'objet d'un chapitre intéressant.—On connaît la thèse fantaisiste de Descartes: la brute n'a ni intelligence, ni sensations; elle n'éprouve ni plaisir, ni douleur; elle n'est définitivement qu'un automate, qu'une machine parfaitement organisée. Les merveilles de l'industrie animale, qui pour Montaigne étaient une marque de la supériorité de la bête sur l'homme, ne sont pour le grand géomètre qu'une preuve qui témoigne contre elle (1). "Elles mangent sans plaisir, crient sans douleur, croissent sans le savoir", *Malebranche*.—Cette étrange théorie s'est cependant imposée à presque tous les grands esprits du XVII^e siècle: Pascal, Nicole, Arnauld, les Port-Royalistes qui ouvraient les chiens vivants pour observer la circulation du sang (2). Aujourd'hui, à la suite de Condillac (3), Darwin et Spencer non seulement accordent au singe des sens et des organes semblables à ceux de l'homme, mais entre l'un et l'autre ils effacent toute distinction de nature; il n'y aurait chez l'homme aucune faculté que l'on ne trouve aussi chez le singe, seulement chez l'homme les facultés psychiques, comme les organes corporels, sont plus développées, plus perfectionnées, grâce à un heureux concours de circonstances toutes fortuites dont le singe n'a pu bénéficier (4).

C'est entre ces deux thèses opposées, entre l'automatisme cartésien et l'évolutionisme darwinien, que se place la vérité

(1) Voir le grand cours de Philosophie (Histoire) de MM. Janet et Séailles, p. 51 ss.

(2) Janet et Séailles: op. cit.

Voici par quel nouvel argument, inspiré de son mysticisme, le P. Malebranche, fervent cartésien, prétend prouver que les bêtes ne sont que de pures machines insensibles: "les bêtes, dit-il, ne peuvent être condamnées à la douleur, conséquence du péché originel"—à moins qu'on n'admette qu'elles aient mangé du "foin défendu".

(3) De Condillac, 1715-80. Philosophe français. Selon lui, il n'y a qu'une source de connaissance: les sensations, qui, en se transformant, expliquent tout autre animal supérieur (mammifère).

(4) Pour le développement de ces différentes doctrines, voir Janet et Séailles.

que le bon sens du fabuliste opposait déjà aux exagérations cartésiennes de son temps :

“J’attribuerais à l’animal
 “Non point une raison selon notre manière,
 “Mais beaucoup plus aussi qu’un aveugle ressort”.

LaFontaine: *Fables*.

Avant d’aborder l’exposition et la défense de nos doctrines sur l’étude comparée de l’homme et de la bête au point de vue psychique, il importe d’indiquer la méthode que nous suivons en répondant à une objection que l’on trouve fréquemment sur les lèvres des évolutionnistes. “Comment pouvez-vous savoir, disent-ils, que l’âme des bêtes ne ressemble pas à celle de l’homme; avez-vous jamais pénétré dans leur intérieur et lu ce qui s’y passe?”

Sans doute, “l’esprit humain ne peut pénétrer dans le cœur des bêtes” (*Descartes*) ; sans doute, “il n’y a que Dieu qui ait de ces regards profonds qui percent tout” (*Léon Gauthier*) ; cependant, ne pouvons-nous pas pénétrer dans l’âme de l’animal indirectement, par l’observation des manifestations extérieures de sa vie intime? Ne pouvons-nous pas juger de la nature de leur être par induction, tout comme nous jugeons de la nature des substances dont la vue directe nous échappe, par leurs actions, par les phénomènes différents dont elles sont le siège? N’est-ce pas là un principe universel et éminemment scientifique, dont Huxley lui-même se réclamait pour poser les bases de l’Agnosticisme? L’action indique la nature de l’agent: ce principe a été formulé bien avant la venue du premier évolutionniste en ce monde:—*Operatio sequitur esse*. C’est donc à la lumière de cet axiome, qui guide le savant dans ses recherches expérimentales aussi bien que le philosophe dans ses déductions rationnelles, que nous marquerons 1° les caractères communs entre l’homme et l’animal quel qu’il soit, et 2° les caractères qui les distinguent.

I. *Caractères communs*.—Prenons, comme objet de nos observations, le plus *intelligent* de nos animaux domestiques, le fidèle ami de l’homme: le chien (1). Et tout d’abord, il est

(1) Ce que nous disons du chien peut s’appliquer au singe, aussi bien qu’à tout autre animal supérieur (mammifère).

manifeste que cet animal possède comme nous les sens extérieurs : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher ; les organes de ces sens, que nous voyons, et qui souvent sont plus parfaits que chez l'homme, en font foi, contrairement aux assertions arbitraires de Descartes et de son école. De plus, les sens intérieurs ne lui font pas défaut, comme l'imagination et la mémoire, qui conserve et qui reconnaît, en leur absence, les images des objets sensibles déjà perçus par les sens extérieurs. Autrement comment expliquer l'action de l'animal qui retourne à son gîte en suivant quelquefois de longs détours ? Aux sens externes et internes il faut ajouter l'attention, qui n'est autre chose que l'application d'une faculté à son objet, et l'instinct, cette faculté d'appréciation qui guide infailliblement l'animal dans le choix des objets utiles à son espèce ou dans la fuite de tout ce qui peut lui être nuisible. A ces facultés de connaissance et d'appréciation le chien en joint d'autres encore ; comme il n'y a pas de connaissance sans amour, en face des objets sensibles il éprouvera nécessairement des inclinations diverses, des mouvements passionnels quelquefois très violents, gouvernés, comme chez l'homme, par l'amour sensible (1).

Sous l'action de la volonté humaine, le chien est par exemple susceptible d'une certaine *éducation* : le dressage,—qui l'habitue, sous l'empire de la crainte ou du plaisir, à associer ou à dissocier certaines sensations déterminées. De là, ces faits merveilleux et quelquefois compliqués que les animaux *savants* déroulent sous la direction de leur maître. "J'ai connu, dit un philosophe, un chien parfait observateur du précepte de l'abstinence. Il suffisait, en lui offrant un morceau de viande, de prononcer gravement le mot *Vendredi*, que l'on avait eu soin d'associer dans sa tête avec la menace du bâton, pour voir l'animal s'abstenir d'y toucher et prendre l'attitude de la crainte et du respect. Il est vrai, que si l'on changeait le mot ou le signe accoutumé, le chien n'obéissait plus" (2). Remarquons que tout,

(1) Farges : Etudes Philosophiques, IV, Le Cerveau, l'Âme, les Facultés. p. 424, ss.

(2) Cité par Farges, opus. cit.

dans ce fait, et dans les faits analogues, peut s'expliquer par le jeu des facultés sensibles; il n'y a là rien qui dépasse le monde du matériel et du concret.

—Telles sont les puissances que l'observation nous oblige à admettre dans l'animal.—Est-ce tout?—Quelle différence y a-t-il entre la bête et l'homme au point de vue de l'âme?—Les facultés chez l'homme ne seraient-elles que celles de l'animal, plus développées; ou bien, faut-il admettre chez l'homme des facultés totalement différentes, et supérieures aux facultés sensibles de la bête?—Pour résoudre cette question, qui forme le point central du litige entre spiritualistes et darwiniens, suivons la méthode exposée ci-dessus. Est-ce que l'observation constate chez l'homme des opérations, des phénomènes que le singe, ou tout autre animal, est impuissant à produire? Si ces opérations existent il faut bien conclure à l'existence chez l'homme de facultés supérieures dont l'animal est dépourvu ou, en d'autres termes, il faut bien admettre une distinction de nature entre l'homme et le singe, et conséquemment reconnaître que l'homme n'est pas un simple animal perfectionné par l'évolution.

II. *Caractères distinctifs*.—Nous en choisirons trois: le langage articulé, la religiosité et la moralité.

Le langage.—Ce caractère a semblé à quelques savants tellement important qu'ils y ont reconnu la ligne de démarcation entre l'homme et le singe, ou tout autre animal.—L'homme parle, partout et en tout temps: le singe nulle part et jamais n'a pu parler. Voici sur ce point le témoignage d'un savant dont on ne peut révoquer en doute l'autorité, surtout lorsqu'il s'agit de linguistique et de philosophie du langage: "Il y a quelque temps, il fallait un singulier courage pour s'opposer aux vues de Darwin, mais je crois qu'à l'heure actuelle tous les penseurs sérieux sont d'accord avec le chevalier Bunsen, pour affirmer que jamais l'animal n'a donné la preuve de posséder ce qu'il est convenu de désigner par le mot de *langage articulé*, en tant que faculté distincte de la simple expression des émotions sensibles; et si la science véritable doit se baser sur les faits, nous nous reconnaissons le droit de conclure avec Bunsen et Humbolt, contre Darwin et Romanès, qu'il y a une différen-

ce de nature entre l'homme et tous les autres animaux et que cette distinction se manifeste par le langage articulé" (1).

—Le langage n'est que l'expression extérieure de la pensée, de cette parole intérieure, qui raisonne au dedans de l'âme avant de jaillir sur les lèvres.—Celui qui parle, pense, c'est-à-dire, suscite en lui-même les représentations idéales de l'universel, du spirituel, du beau, du bien, du juste; ce qui suppose nécessairement l'existence d'une faculté qui domine l'ordre sensible et matériel: la raison.—C'est la raison qui invente le langage pour exprimer l'idée.—L'animal ne sait exprimer que des émotions sensibles: la faim, la peur, l'amour, la répulsion; jamais il n'entre en commerce d'idées avec l'homme ou avec ses semblables; jamais il ne parle d'art, de littérature, de justice. Et pourquoi, sinon parce qu'il n'a pas d'idées à exprimer, parce qu'il est privé de raison et de la faculté de penser? (2) "L'homme est homme par le langage, mais afin de pouvoir l'inventer il faut tout d'abord qu'il soit homme", de Humbolt (3).

(1) Max. Muller: discours qu'il prononça à Cardiff, 1889, comme président de la section anthropologique de l'Association britannique. Cité par J. Gérard, S.J., pp. 75, 76.

—Bunsen (Chrétien-Charles-Josias Chevalier de) 1791-1860. Homme de lettres et diplomate allemand. Auteur de nombreux ouvrages.

—De Humbolt (Charles-Guillaume) 1767-1835. Erudit, philosophe, homme d'Etat allemand, frère du grand naturaliste. Il consacra son talent surtout aux travaux de linguistique.

—Muller (Max.), né à Dessau, Allemagne, 1823, mort à Oxford, Angleterre, 1900. Linguiste et orientaliste très distingué. Professeur de langues et de littérature moderne à Oxford. Son oeuvre est considérable. Il contribua plus que tout autre à vulgariser l'étude scientifique des langues.

(2) "Les origines de l'Homme." Revue d'Apolog. Pratique, 1er fév. 1908, article de M. Guibert, P.S.S.

A consulter aussi sur ce sujet l'ouvrage du même auteur: "Les origines". Voir aussi Farges: "Le cerveau, l'âme, les facultés" et John Gérard, S.J.: "The old Riddle and the newest answer": *Language*, pp. 71-81.

(3) Bunsen: "Animal sounds are the echoes of blind instincts within, or of the phenomena of the outward world, uttered by suffering or satisfied animal nature, and in all cases resulting from mere passiveness".

—S. G. Mivart: by rational language is signified: "The external manifestation, whether by sound, or gesture, of general conceptions:—not emotional expressions, or the manifestations of sensible impressions, but enunciations of distinct judgements as to "the What", "the How" and "the Why".

Or voici tout ce que Darwin peut trouver pour répondre à ces arguments: "Il n'est pas tout à fait inconcevable qu'un pithécoïde, plus avisé que ses semblables, ait eu l'idée d'imiter le cri d'un fauve ennemi, pour mettre ses compagnons en garde contre le danger qui les menaçait: ce fait primitif aurait été le premier pas vers la création d'un langage articulé". (1)

Ainsi, à la suite du maître, les disciples à l'envi *imaginent* ce qui aurait dû se passer dans les temps anciens pour consolider le système présent.

Sans doute, répond Mivart, il n'y a aucune difficulté à supposer toutes les fantaisies qui peuvent nous venir en tête, mais aucune accumulation de ces sortes d'imaginations ne peut fournir à la science sérieuse le plus mince argument (*Origin of human reason*, p. 385). Si le savant pithécoïde, auquel Darwin prête si généreusement l'existence, avait pu avoir l'idée d'inventer le moindre signe, il aurait sans aucun doute aussi inventé le langage, mais, ajoute spirituellement J. Gérard, c'est précisément l'idée qui lui manquait, comme cet homme qui aurait certainement écrit Hamlet, s'il en avait eu l'idée (2).

Terminons l'exposé de ce premier argument par ces paroles de Descartes qui rendent bien notre pensée: "C'est une chose remarquable qu'il n'y a point d'homme si hébétés et si stupides, sans en exempter même les insensés, qu'ils ne soient capables

(1) Voici ses propres paroles: "It does not appear altogether incredible that some unusually wise ape-like animal should have thought of imitating the growl of a beast of prey, so as to indicate to his fellow monkeys the nature of the expected danger, and this would have been a first step in the formation of a language".

(2) The theories about the origin of language have followed those about the origin of thought and have shared their fate. The materialists have never been able to show the possibility of the first step. They attempt to veil their inability by the easy but fruitless assumption of an infinite space of time destined to explain the gradual development of animals into men; as if millions of years could supply the want of the agent necessary for the first movement, for the first step in the line of progress! No numbers can effect a logical impossibility. How indeed could reason spring out of a state which is destitute of reason? How can speech, the expression of thought, develop itself in a year, or in millions of years, out of inarticulated sounds, which express feelings of pleasure, pain and appetite? The common sense of mankind will always shrink from such theories. Chevalier Bunsen. Paper read before the British Association at Oxford, 1847. — Quoted by Gérard, 74.5.

d'arranger ensemble diverses paroles et d'en composer un discours, par lequel ils fassent entendre leurs pensées et, qu'au contraire, il n'y a point d'autre animal, tant parfait et tant heureusement né qu'il puisse être, qui fasse le semblable. Et ceci ne témoigne pas seulement que les bêtes ont moins de raison que les hommes, mais qu'elles n'en ont point du tout, car on voit qu'il n'en faut que fort peu pour savoir parler". (*Discours de la Méthode*, 5^e Partie).

Religiosité.—Si Darwin a fait un large appel à l'imagination pour expliquer la formation graduelle et mécanique du langage dans l'espèce humaine, il lui donne aussi libre cours lorsqu'il s'agit d'expliquer l'origine du sentiment religieux.—Selon lui, ce sens a pris sa source dans l'hallucination, et voici la *preuve* qu'il en apporte : "Le sauvage primitif rêvait ; dans ses rêves, il croyait voir des êtres venus de loin ; l'âme du rêveur partait en voyage puis elle rentrait en elle-même avec le souvenir de ce qu'elle avait vu. Ces rêves mal interprétés, et d'autres faits encore, comme, par exemple le mouvement de l'ombre sur le sol, ont inspiré à l'homme l'idée générale des esprits et, après de longs siècles de culture intellectuelle, il est parvenu à s'élever jusqu'à l'idée de Dieu" (1).

—Cependant, ces affirmations se heurtent bien à quelques difficultés.—S'il est vrai que la croyance au surnaturel et aux esprits, n'a été à l'origine qu'une pure hallucination, comment se fait-il que cette folie soit devenue si générale ? Est-il concevable que les hallucinations de quelques sauvages primitifs soient passées à l'état permanent et normal chez tous les individus de la race ?—S'il est vrai qu'il est essentiel à la Sélection de ne fixer que les modifications actuellement utiles ou nécessaires au développement des individus et de la race, comment a-t-elle pu fixer ce cas de *pathologie mentale* (2) ? Si l'on ré-

(1) It is probable, as M. Taylor has shown, that dreams may have first given rise to the notion of spirits; for savages do not readily distinguish between subjective and objective impressions. When a savage dreams, the figures which appear before him are believed to have come from a distance, and to stand over him or the soul of the dreamer goes out on its travels and comes home with a remembrance of what it has seen, etc... "*Descent of man*, p. 110".

(2) M. Lecomte: *Le Darwinisme*, a donné de cette thèse darwinienne une réfutation étendue, nerveuse, irréfutable.

pond qu'elle a conservé ces premières hallucinations en vue de la formation future de l'idée de Dieu qui devait en sortir et qui devait devenir le fondement de tout ordre social régulier, on se met en contradiction avec le principe fondamental du Darwinisme. La sélection ne prévoit rien, il lui est essentiel de n'agir que pour l'utilité présente; "c'est avec un bandeau sur les yeux qu'elle produit l'ordre dans le monde" (*Lecomte*).

Lorsqu'on analyse le sentiment religieux, tel qu'on le trouve chez toutes les races humaines, plus ou moins obscurci, ce n'est pas une frayeur imaginaire, ou toute autre émotion sensible qui en est la source, mais bien un acte de l'esprit, qui saisit dans une lumière plus ou moins complète les relations qui l'unissent à l'Être supérieur dont il dépend et vers lequel il retourne. Le sentiment religieux, comme le langage, suppose la raison et voilà pourquoi: "Quoiqu'on ait dit, il n'y a pas de peuples véritablement athées, bien que l'idée de Dieu puisse être plus ou moins viciée et obscurcie, et, lorsqu'on a fait une étude approfondie des races, on y a toujours reconnu des croyances religieuses" (*Lecomte*).—"Peu à peu, la lumière se fait et c'est ainsi que, successivement, les Australiens, les Mélanésiens, les Boschimens, les Hottentôts, les Cafres, les Becuanas ont dû être retranchés du nombre des peuples athées et être reconnus pour religieux" (*de Quatrefages*).

Par contre, aucune race animale, aucun singe, anthropoïde ou non, n'a jamais donné le moindre vestige de sentiment religieux (1). C'est donc que l'animal est privé d'une faculté supérieure dont l'homme est doué (2).

(1) Selon C. Vogt, si un chien, en face d'un phénomène naturel insolite, manifeste des impressions de crainte c'est qu'il a peur des esprits et du surnaturel dont il saisit les manifestations dans ces phénomènes de la nature.

Et Darwin affirme gravement que son chien croyait à l'existence des esprits parce qu'il aboyait à la vue d'un parasol agité par le vent!—C'est là de la haute fantaisie.

(2) Moi seul, te découvrant sous la nécessité,
 J'immole avec amour ma propre volonté;
 Moi seul je t'obéis avec intelligence;
 Moi seul je me complais dans cette obéissance;
 Je jouis de remplir en tout temps, en tout lieu,
 La loi de ma nature et l'ordre de mon Dieu!

L'Homme.—LAMARTINE.

Le sens moral.—La moralité, comme la religiosité, est l'un des caractères absolument distinctifs de l'espèce humaine. Selon le Darwinisme, ce sentiment ne serait qu'une habitude physique enracinée par la pratique. En voici la genèse : le sens moral, c'est-à-dire, le sentiment du bien à faire et du mal à omettre, du juste et de l'injuste, n'est que la transformation lente et progressive des instincts sociaux que l'on rencontre parmi les animaux. Certaines tribus simiennes, avant de devenir tribus humaines, ayant remarqué que certaines actions étaient utiles à la conservation de l'espèce, que d'autres lui étaient nuisibles, auraient pris l'habitude de faire les unes et d'omettre les autres, l'hérédité aurait fixé cette habitude et, ce que nous appelons aujourd'hui bien ou mal, ne serait rien autre chose que ces actions utiles ou nuisibles, auxquelles une habitude, formée et développée à travers de longs siècles, donnerait le caractère de nécessité et d'immutabilité.

Aujourd'hui, ajoute Herbert Spencer (1), l'égoïsme est encore la loi de la nature, le premier devoir est celui de sa conservation, la première vertu est l'amour de soi ; mais, quand l'économie politique aura pourvu à tous les besoins, la compétition des intérêts ne sera plus possible ; il s'établira une véritable compétition de dévouement, chacun voulant pour soi les charges du sacrifice et refusant les avantages. Cet idéal moral se réalisera fatalement par la seule évolution des lois naturelles ; la civilisation est une des phases de la nature, comme le développement de l'embryon ou l'éclosion d'une fleur (2).

(1) Spencer : *The data of Ethics* ; (Les données de la morale).

(2) C'est cette doctrine que M. Henri Cazalis (Jean Lahor) a exprimée dans de beaux vers qui couvrent d'un manteau lumineux des erreurs déléteres. Nous ne résistons pas au désir d'en citer quelques-uns.

Je sens un monde en moi de confuses pensées,
Je sens obscurément que j'ai vécu toujours,
Que j'ai longtemps erré dans les forêts passées,
Et que la bête encor garde en moi ses amours.

Quand mon esprit aspire à la pleine lumière
Je sens tout un passé qui me tient enchaîné ;
Je sens rouler en moi l'obscurité première
La terre était si sombre aux temps où je suis né !

Telle est, d'après les maîtres du système, la morale évolutionniste.

Et tout d'abord, il y a confusion entre deux idées essentiellement distinctes : *le bien* et *l'utile*. Non, seulement, partout et dans toutes les langues, ces idées sont distinctes, mais comme le fait fort bien remarquer Saint-George Mivart, jusqu'à un certain point elles sont opposées. "La distinction entre le *bien* et *l'utile* est tellement fondamentale que non-seulement l'idée d'avantage n'entre pas dans l'idée du devoir, mais nous voyons que la propriété même d'un acte de ne pas être avantageux le rend plus particulièrement louable, tandis que l'espoir du gain tend à diminuer le mérite d'une action (1). Cependant, d'après le système, ce sentiment du bien, qui de sa nature exclut toute relation avec l'utile, aurait eu pour origine l'utilité, le plaisir. Cette contradiction n'a pas échappé à Russell Wallace et a constitué pour lui l'une des difficultés qui l'ont amené à nier l'évolution, telle que l'entendait Darwin (2). Comment en effet comprendre que la transformation des instincts, qui poussent la brute à la recherche des satisfactions sensibles, ait pu

Et je voudrais pourtant t'affranchir, ô mon âme,
Des liens d'un passé qui ne veut pas mourir ;
Je voudrais oublier mon origine infâme
Et les siècles très longs que tu mis à grandir.

Mais c'est en vain : toujours en moi vivra ce monde
De rêves, de pensers, de souvenirs confus,
Me rappelant ainsi ma naissance profonde
Et l'ombre d'où je sors et le peu que je fus ;

Et que j'ai transmigré dans des formes sans nombre,
Et que mon âme était, sous tous ces corps divers
La conscience, et l'âme aussi, splendide ou sombre,
Qui rêve et se tourmente au fond de l'Univers.

Les derniers vers prouvent que M. Cazalis n'est pas seulement partisan des doctrines de Darwin, auquel il dédie ses vers, mais aussi Panthéiste, à la mode allemande.

(1) The distinction between the *right* and the *useful* is so fundamental and essential, that not only does the idea of benefit not enter into the idea of duty, but we see that the very fact of an act *not being beneficial* to us, makes it the most praiseworthy action. "*On the Genesis of species*", p. 219.

(2) Lecomte, p. 334 ss.

“produire l'amour ardent du bien pour lui-même, la formation de jugements tels que celui-ci: *Fiat justitia, ruat coelum*—*Que justice soit faite, advienne que pourra*. Ce sont là, dit M. Lecomte, des sentiments de luxe, des effets sans cause dans la morale darwinienne.

Mais il y a plus, si le sentiment du devoir n'est qu'une habitude physique qui me porte à rechercher l'utile et l'agréable, lorsqu'il y aura conflit, qu'est-ce qui m'obligera à respecter cet “instinct social” et à lui sacrifier la passion présente qui me promet plus de jouissance, surtout quand j'aurai la certitude d'échapper à la censure de l'opinion publique? Une habitude *physique* peut bien engendrer une nécessité, un besoin *physique*, mais jamais une nécessité *morale*, un devoir: l'ivrogne peut sentir un *besoin* physique de boire, engendré en lui par l'habitude, jamais le *devoir* de s'enivrer.

La morale darwinienne est donc la ruine de toute morale et c'est avec raison que Mivart l'appelle “désastreuse”.

Non, le sentiment du devoir ou la moralité n'est pas une habitude physique, c'est quelque chose de plus haut, de supérieur; ce sentiment appelle à son tribunal comme un juge tous les instincts de la nature, il condamne ceux qu'il trouve contraires à la raison, et il encourage ceux que la raison approuve. M. Fouillé est contraint de l'admettre, malgré ses tendances évolutionnistes: “On le voit, dit-il, la doctrine de l'évolution, telle que l'entendent Darwin et Spencer, remplace l'obligation morale du spiritualisme par une sorte d'obligation physique”. Et après avoir essayé de compléter Darwin et Spencer par l'application de son propre système des *idées-forces*, il ajoute: “La doctrine de l'évolution oublie les fondements métaphysiques de la science des moeurs. Par cela même elle laisse la pensée et la volonté en face d'une antinomie non résolue”. *Critique des systèmes* (1).

C'est là un aveu d'impuissance à concilier les hypothèses gratuites du système de morale évolutionniste avec les données

(1) Farges: *Etudes Philosophiques*: VIII. La liberté et le devoir.—Fort volume de 500 pp. Analyse des fondements de la morale et critique des systèmes de morale contemporaine.—(Berche. Tralin, édit.).

certaines de la conscience et de la raison. Les notions d'utilité personnelle ou sociale ne suffisent pas à expliquer le sentiment du devoir, tel que la conscience nous l'impose (1); il arrive souvent, il est vrai, que ce qui est utile est d'accord avec ce qui est bien; ce qui rend l'homme heureux souvent est ce qui le rend bon; mais il n'en est pas moins vrai que ces deux notions restent essentiellement distinctes. L'idée du devoir suppose la raison, faculté supérieure qui seule peut saisir "le rapport de conformité ou d'opposition entre un acte à poser et une loi qu'elle connaît" (2), une loi qu'une puissance supérieure lui défend de transgresser. Dans toutes les races humaines le sentiment de la moralité existe et il s'affirme par des lois et des sanctions, tandis qu'il est absolument inconnu chez toutes les races d'animaux. Ce sera vainement que l'on tentera d'expliquer le sentiment du devoir chez l'homme en niant la distinction essentielle qui le sépare de la bête et en refusant de réintégrer dans la science l'idée de Dieu, cet *unique* "fondement de la métaphysique des moeurs", sans lequel la morale restera toujours une *antinomie insoluble*, et d'où la philosophie contemporaine s'efforce de le chasser autant par peur du devoir que par soif déraisonnable d'une impossible indépendance (3).

Léonidas Perrin, p.s.o.

(1) Le système de morale darwinien se greffe sur les systèmes de morale utilitaire de Hobbes, de Bentham, de Stuart-Mill. L'hypothèse de la sélection, qu'il ajoute, ne contribue qu'à en augmenter l'obscurité et l'invraisemblance.

(2) Revue d'Apol. Pratique, 1er fév. 1908.

(3) "C'est un jeu à l'homme de plaider contre lui-même la cause des bêtes. Ce jeu serait supportable s'il n'y entraît pas trop de sérieux; mais, nous l'avons dit: l'homme cherche dans ces jeux des excuses à ses désirs sensuels et ressemble à quelqu'un de grande naissance qui, ayant le courage bas, ne voudrait point se souvenir de sa dignité, de peur d'être obligé à vivre dans les exercices qu'elle demande. C'est ce qui a fait dire à David: "L'homme, étant en honneur, ne l'a pas connu: il s'est comparé lui-même aux animaux insensés et s'est fait semblable à eux". Ps. 48. Bossuet.

Prétendue Lettre de Montcalm



QUELQU'UN, lisant par-dessus mon épaule, s'étonne du mot "prétendue" et ajoute :

—Comment expliquez-vous qu'un homme se mette à la peine de composer de faux documents historiques?

—Par intérêt. Dans le cas présent il y avait intérêt politique. Ces choses sont plus fréquentes qu'on ne le soupçonne généralement. Nous en avons en Canada. Il y en a partout. L'auteur malhonnête ne vise pas plus loin que de tromper son monde sur le moment, dans l'espoir de gagner la partie qu'il joue, mais la pièce devient publique et rencontre des masses

de lecteurs qui la prennent au sérieux—parmi ceux-là des historiens qui l'adoptent aveuglement et la consacrent authentique.

Celle qui nous occupe ici a été regardée comme véritable, puis le doute est survenu. Malgré cela on la réimprime encore à l'égal d'un article de foi. Je l'ai retrouvée dernièrement, prise tout à fait sous cette forme, dans un journal de France qui la commente avec une candeur et une admiration parfaites. Il ne faut pas que les Canadiens tombent à leur tour dans le piège, car ce serait plus grave puisque la pièce se rapporte directement à notre pays. Il est vrai que Garneau et Le Moine l'ont mise en suspicieux, toutefois sans la discuter. Ce dernier point nous permettra d'éclairer le sujet, car le doute déjà exprimé par plusieurs demande à être fortifié par des preuves, ou tout au moins par de nouvelles observations.

Le parlement de Londres, le roi en tête, était acharné contre les colonies anglaises qui refusaient, dès 1765, de payer les impôts du Royaume-Uni. Un homme cependant disait qu'il

serait injuste de taxer les Américains. Cet homme se nommait William Pitt. Lorsque les troubles prirent de la consistance, toute l'Angleterre se donna le plaisir d'envenimer la querelle. Les vieilles idées fausses de l'Espagne, du Portugal, de la France, de la Hollande et de l'Angleterre à l'égard des possessions lointaines étaient encore toutes-puissantes. Lord North, entré au ministère en 1770, suivait le courant et, à mesure que la situation se compliquait, la rendait moins facile à résoudre. Toutes les fautes ayant été commises, on en vit les résultats, ce que l'opposition parlementaire eut l'adresse d'exploiter, comme si elle se fût jamais montrée favorable aux Américains.

Au printemps de 1777, l'envoi d'une armée devenait nécessaire. Le ministre avait nommé le général Burgoyne pour la commander. L'opposition plaidait la bonne entente avec les insurgés—c'était trop tard et, de plus, la majorité voulait l'écrasement des colonies, coûte que coûte. Au milieu des débats, parut une brochure qui semblait absolument étrangère à cette question troublante mais qui renfermait la critique des actes du gouvernement, déguisée sous la forme de certaines lettres que Montcalm aurait écrites durant son séjour en Canada. En voici le titre :

“Lettres de Monsieur le Marquis de Montcalm, gouverneur-général en Canada, à Messieurs de Berryer et de la Molé, écrites dans les années 1757, 1758 et 1759. Avec une version anglaise (en regard). A Londres : Chez J. Almon, vis-à-vis de Burlington-house, Piccadilly, 1777, 28 pages in-8. Portrait de Montcalm inséré”.

Le parlement éprouva une profonde surprise à la vue de cette production, mais sans apercevoir l'imposture. La voix prophétique du vainqueur d'Oswego ne fit qu'ajouter à sa gloire. On lui accorda un mérite de plus, celui de la divination. Le vote de la Chambre décida néanmoins l'envoi des troupes. Roubard, auteur présumé des lettres, ne perdit pas son salaire car ses maîtres étaient riches et généreux.

Par la suite, l'attention des chercheurs s'attacha spécialement à une seule de ces pièces, celle du 24 août 1759, qui résume le sens de toutes les autres. C'est le moment de la reproduire en son entier :—

“Me voici, depuis plus de trois mois, aux prises avec M. Wolfe: il ne cesse, jour et nuit, de bombarder Québec, avec une furie qui n’a guère d’exemples dans le siège d’une place qu’on veut prendre et conserver. Il a déjà consumé par le feu presque toute la basse-ville; une grande partie de la haute est écrasée par les bombes, mais, ne laissât-il pierre sur pierre, il ne viendra jamais à bout de s’emparer de cette capitale de la colonie, tandis (tant) qu’il se contentera de l’attaquer de la rive opposée dont nous lui avons abandonné la possession. Aussi, après trois mois de tentatives, n’est-il pas plus avancé dans son dessein qu’au premier jour. Il nous ruine mais ne s’enrichit pas. La campagne n’a guère plus d’un mois à durer, à raison du voisinage de l’automne, terrible dans ces parages pour une flotte, par les coups de vent qui règnent constamment et périodiquement.

“Il semble qu’après un aussi heureux prélude, la conservation de la colonie est presque assurée. Il n’en est cependant rien: la prise de Québec dépend d’un coup de main. Les Anglais sont maîtres de la rivière: ils n’ont qu’à effectuer une descente sur la rive où cette ville sans fortifications et sans défense est située. Les voilà en état de me présenter la bataille que je ne pourrai plus refuser et que je ne devrai pas gagner. M. Wolfe, en effet, s’il entend son métier, n’a qu’à essayer le premier feu, venir ensuite à grands pas sur mon armée, faire à bout portant sa décharge. Mes Canadiens, sans discipline, sourds à la voix des tambours et des instruments militaires, dérangés par cette escarre, ne sauront plus reprendre leurs rangs. Ils sont d’ailleurs sans baïonnettes pour répondre à celles de l’ennemi: il ne leur reste qu’à fuir, et me voilà battu sans ressource. (1)

“Voilà ma position! Position bien fâcheuse pour un général et qui me fait passer de bien terribles moments. La connaissance que j’en ai m’a fait tenir jusqu’ici sur la défensive, qui m’a réussi: mais réussira-t-elle jusqu’à la fin? Les événements en décideront. Mais une assurance que je puis vous

(1) C’est de point en point ce qui arriva. Ce passage était facile à écrire dix-huit ans plus tard.

donner c'est que je ne survivrais pas probablement à la perte de la colonie. Il est des situations où il ne reste plus à un général que de périr avec honneur : je crois être brave et, sur ce point, je crois que jamais la postérité n'aura rien à reprocher à ma mémoire, mais si la fortune décide de ma vie, elle ne décidera pas de mes sentiments. Ils sont français et ils le seront jusque dans le tombeau, si dans le tombeau on est encore quelque chose (1). Je me consolerais du moins de ma défaite et de la perte de la colonie par l'intime persuasion où je suis que cette défaite vaudra un jour à ma patrie plus qu'une victoire, et que le vainqueur, en s'agrandissant, trouvera un tombeau dans son agrandissement même (2). Ce que j'avance ici, mon cher cousin, vous paraîtra un paradoxe, mais un moment de réflexion politique, un coup d'œil sur la situation des choses en Amérique, et la vérité de mon opinion brillera dans tout son jour. Non, mon cher cousin, les hommes n'obéissent qu'à la force et à la nécessité, c'est-à-dire quand ils voient armé devant leurs yeux un pouvoir toujours prêt et toujours suffisant pour les y contraindre, ou, quand la chaîne de leurs besoins leur en dicte la loi. Hors de là, point de joug pour eux, point d'obéissance de leur part : ils sont à eux, ils vivent libres, parce qu'ils n'ont rien au dedans, rien au dehors qui les oblige à se dépouiller de cette liberté, leur plus bel apanage, la plus précieuse prérogative de l'humanité (3).

“Voilà les hommes! Et, sur ce point, les Anglais, soit par éducation, soit par sentiment, sont plus hommes que les autres. La gêne de la contrainte leur déplaît plus qu'à tout autre : il leur faut respirer un air libre et dégagé, sans cela ils sont hors de leur élément. Mais si ce sont là les Anglais de l'Europe,

(1) Ce genre de déclamation n'est pas dans la manière de Montcalm. Il était à la mode vers 1777, par suite des idées nouvelles qui se répandirent alors.

(2) Cette prédiction, encore plus étonnante que celle de la bataille ci-dessus, nous montre un Montcalm que toutes ses lettres ne nous laisseraient pas soupçonner : le voilà devenu tout à coup politicien.

(3) Montcalm parlant comme l'aimable Robespierre à la tribune et le devançant d'un tiers de siècle, c'est enchanteur.

ce sont encore plus les Anglais de l'Amérique. Une grande partie de ces colons sont les enfants de ces hommes qui s'expatrièrent dans les temps de trouble où l'ancienne Angleterre, en proie aux divisions, était attaquée dans ses privilèges et ses droits, et allèrent chercher en Amérique une terre où ils pussent vivre et mourir libres et presque indépendants :—or ces enfants n'ont pas dégénéré des sentiments républicains de leurs pères. D'autres sont des hommes ennemis de tout frein, de tout assujettissement, que le gouvernement y a transportés pour leurs crimes. D'autres, enfin, sont un ramas de différentes nations de l'Europe, qui tiennent très peu à l'ancienne Angleterre par le coeur et le sentiment. Tous, en général, ne se soucient guère du Roi, ni du parlement d'Angleterre. Je les connais bien, non sur des rapports étrangers mais sur des informations et des correspondances secrètes que j'ai moi-même ménagées (1) et un jour, si Dieu me prête vie, j'en pourrais faire usage à l'avantage de ma patrie.

“Par surcroît de bonheur pour eux, tous ces colons sont parvenus à un état très florissant; ils sont nombreux et riches: ils recueillent dans le sein de leur patrie toutes les nécessités de la vie. L'ancienne Angleterre a été assez sotte et assez dupe pour leur laisser établir chez eux les arts, les métiers et les manufactures; c'est-à-dire qu'elle leur a laissé briser la chaîne de besoins qui les liait, qui les attachait à elle, et qui les faisait dépendants. Aussi toutes ces colonies anglaises auraient-elles depuis longtemps secoué le joug, chaque province aurait formé une petite république indépendante, si la crainte de voir les Français à leur porte n'avait été un frein qui les avait retenus. Maîtres pour maîtres, ils ont préféré leurs compatriotes aux étrangers, prenant cependant pour maxime de n'obéir que le moins qu'ils pourraient. Mais que le Canada vint à être conquis, et que les Canadiens et les colons ne fussent plus qu'un seul peuple, et à la première occasion où l'ancienne Angleterre semblerait toucher à leurs intérêts, croyez-vous, mon cher cousin, que ces colons obéiront? Et qu'auraient-ils à craindre en

(1) Il ne faisait donc pas la guerre en Canada, mais de la politique. C'est de plus en plus surprenant.

se révoltant? L'ancienne Angleterre aurait-elle une armée de cent ou de deux cent mille hommes à leur opposer dans cette distance? Il est vrai qu'elle est pourvue de vaisseaux, que les villes de l'Amérique septentrionale, qui sont d'ailleurs en très petit nombre, sont toutes ouvertes, sans fortifications, sans citadelles et que quelques vaisseaux de guerre dans le port suffiraient pour les maintenir dans le devoir; mais l'intérieur du pays, qui forme un objet d'une bien plus grande importance, qui irait le conquérir à travers les rochers, les lacs, les rivières, les bois, les montagnes qui le coupent partout et où une poignée d'hommes connaissant le terrain suffirait pour détruire de grandes armées?

“D'ailleurs, si ces colons venaient à gagner les Sauvages et à les ranger de leur côté, les Anglais, avec toutes leurs flottes, seraient maîtres de la mer, mais je ne sais s'ils en viendraient jamais à débarquer. Ajoutez, que, dans le cas d'une révolte générale de la part de ces colonies, toutes les puissances de l'Europe, ennemies secrètes et jalouses de l'Angleterre, leur aideront d'abord en sous main (1) et, avec le temps, à secouer le joug.

“Je ne puis cependant pas dissimuler que l'ancienne Angleterre, avec un peu de bonne politique (2), pourrait toujours se réserver dans les mains une ressource prête pour mettre à la raison ses anciennes colonies. Le Canada, considéré dans lui-même, dans ses richesses, dans ses forces, dans le nombre de ses habitants, n'est rien en comparaison du conglobat des colonies anglaises, mais la valeur, l'industrie, la fidélité de ses habitants y suppléent si bien que, depuis plus d'un siècle, ils se battent avec avantage contre toutes ces colonies. Dix Canadiens sont suffisants contre cent colons anglais. L'expérience journalière prouve ce fait. Si l'ancienne Angleterre, après avoir conquis le Canada, savait se l'attacher par la politique et les bienfaits et se le conserver à elle seule; si elle le laissait

1) Prophète ou sorcier, Montcalm prédit fort bien ce que Roubaud avait vu.

(2) Ceci est une chiquenaude à l'adresse de lord North.

à sa religion, à ses lois, à son langage, à ses coutumes, à son ancien gouvernement, le Canada, divisé dans tous ces points d'avec les autres colonies, formerait toujours un pays isolé qui n'entrerait jamais dans leurs intérêts ni dans leurs vues, ne fût-ce que par le principe de religion. Mais ce n'est pas là la politique britannique. Les Anglais font-ils une conquête, il faut qu'ils changent la constitution du pays. Ils y portent leurs lois, leurs coutumes, leurs façons de penser, leur religion même, qu'ils font adopter sous peine au moins de privation des charges, c'est-à-dire de la privation de citoyen, persécution plus sensible que celle des tourments, parce qu'elle attaque l'orgueil et l'ambition des hommes et que les tourments n'attaquent que la vie, que l'orgueil et l'ambition font souvent mépriser. En un mot, êtes-vous vaincu, conquis par les Anglais, il faut devenir Anglais.

“ Mais les Anglais ne devraient-ils pas comprendre que les têtes des hommes ne sont pas toutes des têtes anglaises et surtout d'esprit anglais? Ne devraient-ils pas sentir que les lois doivent être relatives au climat, aux moeurs des peuples, et se varier, pour être sages, avec la diversité des circonstances? Chaque pays a ses arbres, ses fruits, ses richesses particulières; vouloir n'y transporter que les arbres et les fruits d'Angleterre serait d'un ridicule impardonnable. Il en est de même des lois, qui doivent s'adapter aux climats, parce que les hommes eux-mêmes tiennent beaucoup des climats. Mais c'est là une politique que les Anglais n'entendent pas, ou plutôt ils l'entendent bien, car ils ont la réputation d'être un peuple plus pensant que les autres, mais ils ne peuvent pas adopter un tel système par le système manqué et défectueux de leurs constitutions. Sur ce pied, le Canada, une fois pris par les Anglais, peu d'années suffiront pour le faire devenir anglais.

“ Voilà les Canadiens transformés en politiques, en négociants, en hommes infatués d'une prétendue liberté qui, chez la population, en Angleterre, tient souvent de la licence et de l'anarchie. Adieu donc leur valeur, leur simplicité, leur générosité, leur respect pour tout ce qui est revêtu de l'autorité (1),

(1) Comme cette lettre dit bien, avec le ton d'un oracle, ce qui s'est passé avant 1777, mais quel radotage lorsqu'elle s'aventure après cette date!

leur frugalité, leur obéissance et leur fidélité; c'est-à-dire qu'ils ne feraient bientôt plus rien pour l'ancienne Angleterre et qu'ils feraient peut-être tout contre elle. Je suis si sûr de ce que j'écris que je ne donnerais pas dix ans après la conquête du Canada pour en voir l'accomplissement.

“Voilà ce qui, comme Français, me console aujourd'hui du danger imminent que court ma patrie de voir cette colonie perdue pour elle, mais comme général je n'en ferai pas moins mes efforts pour la conserver. Le roi mon maître me l'ordonne: il suffit. Vous savez que nous sommes d'un sang qui fut toujours fidèle à ses rois et ce n'est pas à moi de dégénérer de la vertu de mes ancêtres. Je vous mande ces réflexions afin que si le sort des armes en Europe nous obligeait jamais à plier et à subir la loi, vous puissiez en faire l'usage que votre patriotisme vous inspirera. J'ai l'honneur d'être, mon cher cousin, votre très humble, etc.

Montcalm.

Du camp devant Québec, 24 août 1759.

La brochure de 1777, n'ayant pas empêché l'envoi des troupes de Burgoyne, restait dans le domaine de la librairie et de la biographie, où nous allons la suivre. Un imprimé de 34 pages in-8 (contenant ces lettres) qui paraît être sorti des presses de France, en 1778, au moment du départ de l'armée de Rochambeau pour l'Amérique, et que les agents du Congrès envoyèrent probablement à celui-ci pour distribution, est intitulé: “*Some short and impartial inquiries into the propriety of the present war in America, with regard to the British arms*”. On y voit la note suivante concernant les lettres en question: “*Whether they were spurious or not, I will not pretend to determine; this, however, is certain, that long before our troubles commenced in America, such letters appeared in a Paris gazette and were given to the public as having that great though unfortunate general (Montcalm) for their author*”. (1)

(1) Philéas Gagnon: — *Essai de Bibliographie*, page 333. Voyez tout l'article.

Pour la première fois nous rencontrons un doute quant à l'authenticité des lettres. De plus, on nous fait savoir que, vers 1770, les mêmes écrits avaient paru en France, ce dont il ne reste nulle trace dans les historiens. S'il en est ainsi, la brochure d'Almon n'aurait été qu'une réédition. N'oublions pas de dire que les archives manuscrites de la famille de Montcalm, d'où l'on a tiré tant de lettres du général "canadien", ne renferment rien des pages qui nous occupent ici, mais, admirons la coïncidence, on y voit la brochure d'Almon, présentée au fils du général par "un monsieur d'Angleterre". La supercherie était montée avec adresse. La famille de Montcalm n'en a pas été dupe et ne conserve la brochure que par curiosité.

Il n'y a pas à contester que, dès 1765, les provinces du Massachusetts et de New-York avaient des émissaires en Canada pour organiser une résistance contre la taxe impériale. Que l'auteur des fausses lettres ait connu ce fait et se soit rendu compte de l'intensité du sentiment américain; qu'il ait compris l'entêtement de l'administration britannique et l'esprit de liberté, de démocratie, de républicanisme dont s'inspirait le parti Yankee, cela est possible et croyable; qu'il ait conçu le plan d'exposer cet état de malaise, précurseur d'une transformation, par le moyen qu'il employa, il n'en est pas moins vrai que, si la brochure de 1770 (ou environ) a existé, son auteur voyait clair dans l'avenir. Si, au contraire, l'édition de 1777 est la première, elle ne révèle rien et se trompe sur la conduite des Canadiens français après cette date.

Le *Parliamentary Register* du 30 mai 1777, pages 122, 126-7, résume les débats concernant la brochure d'Almon. Le *Gentleman's Magazine* de juillet suivant passe la brochure en revue. Le *Monthly Review* d'avril, même année, en parle—ce qui reporte la publication des lettres à mars ou avril 1777.

Pierre de Longchamps cite ces écrits dans son *Histoire des événements...* publiée à Amsterdam en 1785, et nombre d'autres après lui qui nous échappent.

De notre temps, c'est-à-dire depuis 1840, Garneau émet des doutes sur l'origine des lettres. Warburton et Carlyle y croient absolument. Dussieux n'en dit rien.

Parkman (1869) les déclare fausses. En 1874, l'abbé Hospice Verreau les attribue à Roubard, dont la carrière autorise tous les soupçons et qui, à la date de 1777, travaillait dans l'imprimerie d'Almon.

M. Philéas Gagnon rejette la paternité de Montcalm. Sir James Le Moine regarde les lettres comme une habile supercherie.

De toutes manières, il s'agit de savoir lire. Où voit-on que Montcalm se soit préoccupé des considérations sur lesquelles sont basées ces fameuses lettres? Était-il sujet, tant soit peu, à se poser des problèmes de cette nature? Ce que nous savons de lui écarte tout-à-fait la question. Ces lettres, qui ne se trouvent pas parmi les siennes auraient donc été écrites comme en cachette et confiées à une personne qui les publie sans se faire connaître, sans expliquer comment elles sont entre ses mains. Et il aurait prophétisé avec justesse jusqu'à 1777 pour se tromper après cela?

Le style n'est pas, non plus, celui de Montcalm. Il a une certaine saveur de politicien anglais que les hommes de la révolution française ont su imiter par la suite en le surchargeant. Parkman pense que le tout est de rédaction anglaise traduit en français, mais Roubard avait assez l'habitude de la langue anglaise pour écrire selon la coutume actuelle des journalistes de la province de Québec qui huilent leurs phrases à l'anglaise, alors même qu'ils n'emploient que des mots français. C'est sous ce jour douteux et de couleurs mêlées que j'ai vu les lettres en premier lieu; ce qui m'a fait les suspecter de fraude, avant même de connaître l'histoire de leur publication qui nous renseigne bien davantage.

Benjamin Sulte

Promenades d'Italie

I. — Como.

(LETTRES A LA FAMILLE)

I.—*Premier regard.* Je suis à Como, petite ville de 11,000 habitants, au sud-ouest du lac de Como, entre de belles montagnes. J'écris sur le rebord de marbre de ses jardins publics, les pieds presque dans l'eau. L'onde déferle et claque sur la terrasse à quatre ou cinq pieds au-dessous de mon pupitre improvisé; j'en vois les remous nacrés, j'en goûte la fraîche haleine.

Le spectacle est de toute noblesse, de toute douceur, de toute beauté! De ma balustrade l'oeil n'embrasse que le bassin du lac; il y ressemble à un large croissant qui serait percé au sommet de sa convexité d'une fissure par où s'ouvrirait et se déploierait un horizon de grâce et de mystère.

Tout autour de cette eau, des montagnes pressent leurs rondeurs et leurs pics, vertes auprès du lac et sous le ciel bleus.

A ma droite, à 716 mètres d'altitude, le village de Brunate se perche hardiment sur la crête de sa colline que gravit, en un trajet de vingt minutes et un parcours de 1074 mètres, un funiculaire. Rien de curieux, dans la soirée, comme la ligne des fanaux de ce funiculaire: on dirait une immense procession aux flambeaux qui se serait arrêtée dans sa marche, une coulée de lave figée où des brasiers s'attiseraient à d'égaux intervalles.

En arrière s'étend, compacte d'abord, puis éparpillée en bourgades aux versants de ses collines, Como, la diligente ouvrière en soieries. La cathédrale, grandiose, toute en marbre, étale son portail dû à Bramante. Où Bramante a mis la main jaillissent le noble et le beau. L'artiste travaillait, en 1431, à cette église commencée depuis presque un siècle (1396): la patience enfante le génie.

Sous mes yeux, dans le port, se trémousse toute une flottille

de plaisir : embarcations légères, nacelles et chalands, chaloupes, canots, barquettes et barquerolles, sans compter les bateaux qui pendant le jour promènent les touristes d'un bord à l'autre du lac. Qu'il doit être agréable de s'y bercer, surtout lorsqu'on peut voir comme aujourd'hui, dans le ciel si pur, le premier quartier de la lune d'argent !

Vous distinguez assez nettement, après cela, le cadre du site



Como et Brunate

où je vous écris : un cirque de montagnes où s'enchâsse un lac diapré ; le fier soleil qui penche vers son coucher et la lune nouvelle qui se hasarde à le remplacer ; sur tout cela l'air qui circule, le plus léger, le plus gai, le plus vivifiant !

La vie ne peut qu'être heureuse en cet Eden. Les hôtels, nombreux et opulents, rappellent par leurs noms les ancêtres dont la science glorifia partout leur patrie. Voici l'hôtel Volta : à l'illustre physicien (1745-1826), son enfant, Como a dédié

l'une de ses places publiques (Piazza Volta) au milieu de laquelle se dresse la statue du maître sculptée par P. Marchesi (1). Voici l'hôtel Plinius. Il semble certain que Como fut aussi la patrie de Pline le Jeune; la cathédrale consacre cette tradition, en gardant depuis 1498, de chaque côté de son entrée principale, les deux statues de l'oncle et du neveu. A ses hôtels, qu'enrichit le prestige de leurs noms, Como joint la magnificence princière de ses villas, de l'Olmo surtout, la discrète et coquette propriété du duc Visconti Modrone.

Que s'il est au monde un site où l'on soit plus heureux, il n'en est pas de plus beau. Sous mes yeux, deux rameurs poussent au travers du lac une barque surmontée d'une capote et entourée de drapeaux. L'esquif, peint de jaune et tout léger, glisse sans effort sur le miroir qu'il raye un instant de son passage. A présent un bateau se détache du quai ensoleillé.

(1) Sur Volta lire dans les *Questions Actuelles* (11 Avril, 1908, p. 98), l'article de Mgr. Baunard : *Le royale dynastie de nos maîtres*, reproduit du *Bulletin des Facultés Catholiques de Lille* (mars, 1908) :

“Bien qu'italien de naissance il devint français sous le premier Empire, qui le combla d'honneurs, l'éleva à la dignité de comte, de sénateur, de membre de l'Institut, de député à la consulte de Lyon, etc.

“Lorsque nous naquimes, nous les octogénaires, Volta venait d'expirer (1827). Sa découverte de la pile avait ouvert des horizons, encore aujourd'hui incommensurables, aux recherches de l'humanité comme à ses destinées. Lorsqu'en 1894, la ville de Como célébra le centenaire de cette invention géniale, l'électricité, qu'il avait su capter et domestiquer, allumait ses soleils dans toutes les villes du monde et faisait se toucher tous les points de l'univers. François Arago nous a représenté le grand révélateur, tel qu'il l'avait vu à Paris, “avec ses cheveux blancs, son attitude droite, son front large sillonné par la méditation, ce regard où se peignait la pénétration de l'intelligence dans la sérénité de l'âme”. Pour le replacer dans son milieu, volontiers je me l'imagine tel que la peinture l'a représenté (tandis que dans sa galerie de la *Galerie Historique du Cercle Catholique de Marseille*,) dans un bleu de Magaud, entre ses appareils électriques d'un côté, entouré de ses amis de la jeune Italie, et de l'autre une Bible où se lit à la première page le *Fiat lux*. Devant lui son ami, Silvio Pellico, à qui il répondait . . . “ Pour moi, aujourd'hui, je ne vois que Dieu partout”.

Dans *Le Bonheur* (p. 261 : les sciences,) Sully Prudhomme évoque ainsi la mémoire de Volta :

“Dans l'éveil d'un muscle endormi
La foudre éparse se révèle
Silencieuse à Galvani
Franklin l'annulait, terrassée :
Volta la gouverne amassée (dans sa pile).

Les toilettes claires des touristes semblent le duvet et les plumes d'une colombe ou d'un cygne colossal. Par ces dernières heures du jour, ils s'en vont, vers la gorge là-bas où bientôt seules les guideront les clartés du croissant lunaire qui les suit, vers des sites de grâce aux noms harmonieux, vers Bellagio et Sala, vers Menaggio et Varenna.

Je m'abandonne aux délices de l'heure; j'y rêve et je m'y berce, les yeux ivres de couleurs, la poitrine dilatée d'air pur. Tout est joli: les bruits et les teintes, les formes des choses et les scènes de la nature ou des hommes, depuis la maman qui s'amuse avec le bébé, là tout près, et la nourrice qui pousse la voiture aux coussins satinés de Monsieur qui gazouille, jusqu'au pêcheur appuyé comme moi sur la balustrade. Mais les poissons petits et gros, que l'on voit nettement frétiller et luire sous la surface du lac, semblent annoncer l'heure du souper, une heure dont tout l'enthousiasme du monde ne saurait nous distraire absolument ni longtemps:

Le ciel m'a dénié cette philosophie
Et mon âme et mon corps marchent de compagnie (1).

II.—*Rêve du soir.* Je suis retourné au bord du lac; le séjour y est idéal, pour l'âme surtout d'un exilé qui va de cité en cité sans rien perdre de ses pensées inquiètes ni de sa nostalgie. Le décor a varié, mais il garde sa même beauté avec quelque chose de plus féérique. Un brin de mystère flotte sur les eaux d'une montagne à l'autre.

La grande enchanteresse, c'est la lune. Elle épanche les plus douces clartés; elle étend sa gaze légère sur l'eau moirée, sur les croupes et les pics des montagnes, sur les mamelons et les villas blanchâtres, sur le firmament d'un bleu pâle et piqué de rares et sereines étoiles:

Etoiles, vos regards font plier les genoux :
L'appel de l'infini sous vos longs cils palpite (2) !

(1) Molière : *Femmes savantes*, IV, 2.

(2) Sully Prudhomme : *La justice*, 2e veille.

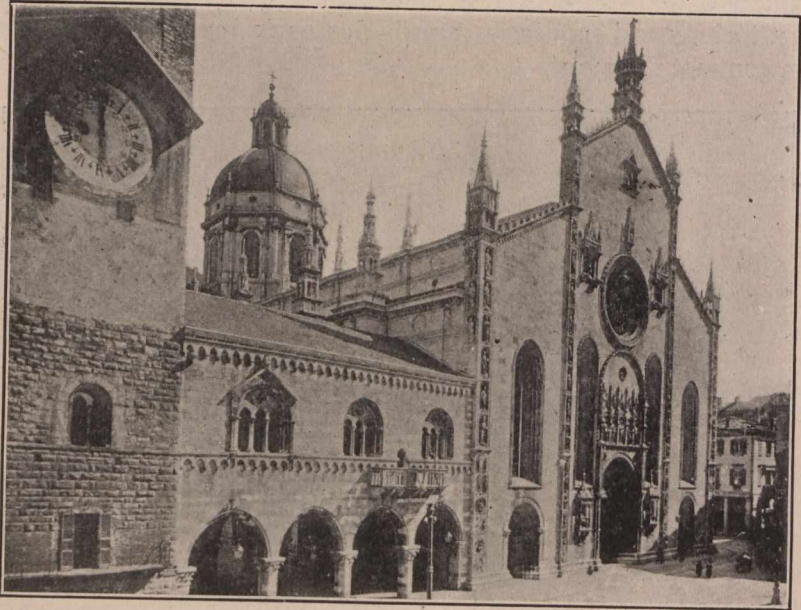
Rien de pittoresque aussi comme le tableau dessiné par la ligne du funiculaire sur le mont Brunate. Les globes électriques, qui l'éclairent de distance en distance, vont rejoignant là-haut la façade du village illuminé lui-même de leurs feux. Les deux plans de lumières forment par leur intersection une croix rutilante, couchée sur la montagne: au pied de celle-ci les maisons lumineuses semblent autant de cierges et de lampadaires que tiennent des adorateurs invisibles en ce temple mystérieux qui monte du parvis des eaux jusqu'au sanctuaire, au sommet du mont.



San Donato sopra Como

Sur les bords du lac, par les sentiers et les avenues qu'enveloppent la nuit, le silence et la douceur, beaucoup de promeneurs circulaient. La plupart allaient deux à deux, échangeant de gais propos; bien peu marchaient seuls, comme bien peu aussi fixaient leurs yeux sur le mont et sa croix, sur la lune touchant du bout de son voile irisé la crête de la montagne, sur l'onde luisante et nacrée, sur les rebords brunis de cette coupe filigranée de verdure.

III.—*Como religieux.* Le petit nombre de monuments religieux de Como fait qu'on ne dépense guère de temps à les visiter. Ses trois ou quatre églises offrent cependant beaucoup d'intérêt: la cathédrale, S. Abbondio bâtie (VIII^e siècle) sur les ruines d'une église plus ancienne du Ve siècle, San Fedele, SS. Annunziata (XVII^e) où l'on conserve un crucifix miraculeux.



Cathédrale de Como

A la cathédrale, sur la façade, s'étagent quatre lignes de statues de saints, chacun d'eux ayant sa niche: du sol au pinnacle ils sont bien cinquante ainsi superposés! Entre chaque échelle de statuette, et pour les séparer, s'allonge une fenêtre renaissance ou bien se profile le portail dont les fleurons et les clochetons de marbre sont vraiment gracieux. La tourelle ogivale qui s'élançe du sommet extrême de la façade est plus gracieuse encore avec ses colonnettes, ses flèches mignonnes, ses enjolivements. De chaque côté du portail, à dix pieds du sol, les deux Plinies occupent chacun une niche gothique.

L'intérieur, pour la décoration duquel en 1838 on a dépensé 600,000 francs, offre moins d'art que de richesses. Il contient quelques tableaux de Bernardino Luini, la *Nativité de Jésus-Christ*, une *Adoration des Mages*. Les oeuvres de cet artiste procurent toujours du plaisir par l'expressive douceur de ses figures.

Sur le versant de la montagne, en dehors de la ville, l'église toute en pierres de Sant' Abbondio élève, à côté de la masse des monts tout voisins et plus bas que leurs cimes, deux campaniles massifs, percés à jour et ornés, à la partie supérieure, de colonnes et d'arcades. Ces vieilles tours qui se dressent solides et droites, comme deux bras tendus là-haut vers quelque chose de plus durable que leur granit; ces tours qui abritent, présentent, blottissent et cachent leur petitesse près de ces monts éternels: tout cela vous offre l'impression d'une puissance immense, mais aussi d'une sereine protection. Ces hautes murailles des monts voisins pourraient si bien vous écraser, vous et les tours, comme le pied fait d'un insecte! Et pourtant elles ne m'écrasent pas pendant ma contemplation de leur fraîche et diverse architecture. Je les trouve presque bonnes de se laisser ainsi admirer, de ne causer aucun mal alors que de plus petites choses et de plus laides nous font tant souffrir....!

Au rebord du sentier qui conduit de Sant' Abbondio à la gare, j'ai cueilli pour vous deux corolles de laurier-rose. Il pousse ici à profusion et à l'état sauvage. J'emporte ma cueillette dans ces feuillets pressés: vous respirerez un peu les parfums et verrez les couleurs qui font de ce pays une sorte de paradis.

IV.—*Mont Brunate*. Je me suis levé à cinq heures ce matin pour faire, dans la première matinée, l'ascension du mont Brunate. De là-haut le panorama se déroule superbe: on aperçoit en bas le lac bleu comme turquoise, les fourmis que sont les hommes, et au fond une scie colossale de pics neigeux, blancs comme du lait sous la coupole azurée.

Avide d'air pur et cherchant à escalader le plus haut sommet, je me suis égaré dans la montagne. Providentiellement j'ai pris un sentier, poussé une porte à claires-voies et rencontré bientôt un reste de tonnelle avec le squelette de ses mon-

tants, des bancs de bois circulaires, une table ronde en granit et d'une seule pièce. Un rideau de clématites fleuries me gardait des jets brûlants du premier soleil. La verdure luxuriante des gazons, des buissons et des arbres, me versait, en guise de boisson, la fraîcheur des rosées matinales; quelques oiseaux amants des cimes modulaient un concert pendant que je cassais une croûte et dégustais un fromage.

C'est une chose bien simple que déjeuner! Mais

Avez-vous quelquefois, calme et silencieux,
Monté sur la montagne, en présence des cieux ? (1).

Sur le mont Brunate, au-dessus du lac de Côme, entre ciel et terre, dans la féconde Lombardie, où tant d'histoire s'écrivit à la pointe de la plume et de l'épée, au front de l'Italie, la chose simple se magnifie par ses entours : de là-haut

Le monde, enveloppé dans une symphonie,
Comme il vogue dans l'air, vogue dans l'harmonie. (2).

P. - A. A.

(A suivre)

(1) V. Hugo : *Feuilles d'automne*, V.

(2) Id , *ibid.*

M Louis-Honoré Fréchette



LA REVUE CANADIENNE doit un hommage à la mémoire du poète national Louis Fréchette, qui vient de mourir, au dernier soir de mai, à l'âge de 68 ans. Dès 1870 et, à diverses reprises, jusqu'en 1903, même jusqu'en 1908, nos lecteurs se le rappellent, M. Fréchette publia chez nous des poésies, dont les plus remarquables furent son *Ode à l'occasion des fêtes jubilaires de l'Université Laval* (janvier 1903), et, tout récemment, son sonnet *La mort* (mars 1908).

M. Fréchette aimait sa patrie et sa race de tout son coeur, et il avait un grand coeur. Ceux-là seuls qui l'ont connu dans l'intimité savent jusqu'où son âme était émue à la seule évocation des hauts faits de nos aïeux. Il tremblait en lisant quelques-uns de ses meilleurs vers, et, très vite, de ses yeux les larmes jaillissaient. Il avait vraiment l'âme d'un poète, c'est-à-dire une âme sensible et vibrante comme la lyre qu'il fit si souvent chanter.

Il y a tout juste deux ans, alors qu'il préparait, avec un si beau zèle, la manifestation en l'honneur de Crémazie, qui eut lieu, le 24 juin 1906, au square Saint-Louis à Montréal (1), et qui fut une des joies de sa vie, nous l'avons entendu lire, dans ce "home" que tant d'amis des lettres ont connu, à l'étage supérieure de la jolie maison qu'il occupait, rue Sherbrooke, son ode à Crémazie. Cette pièce, il devait la lire au pied du monument, le 24 juin, mais, dans le seul à seul de la causerie ami-

(1) Cf : *Revue Canadienne*, Tome LII, page 113 (février 1907).

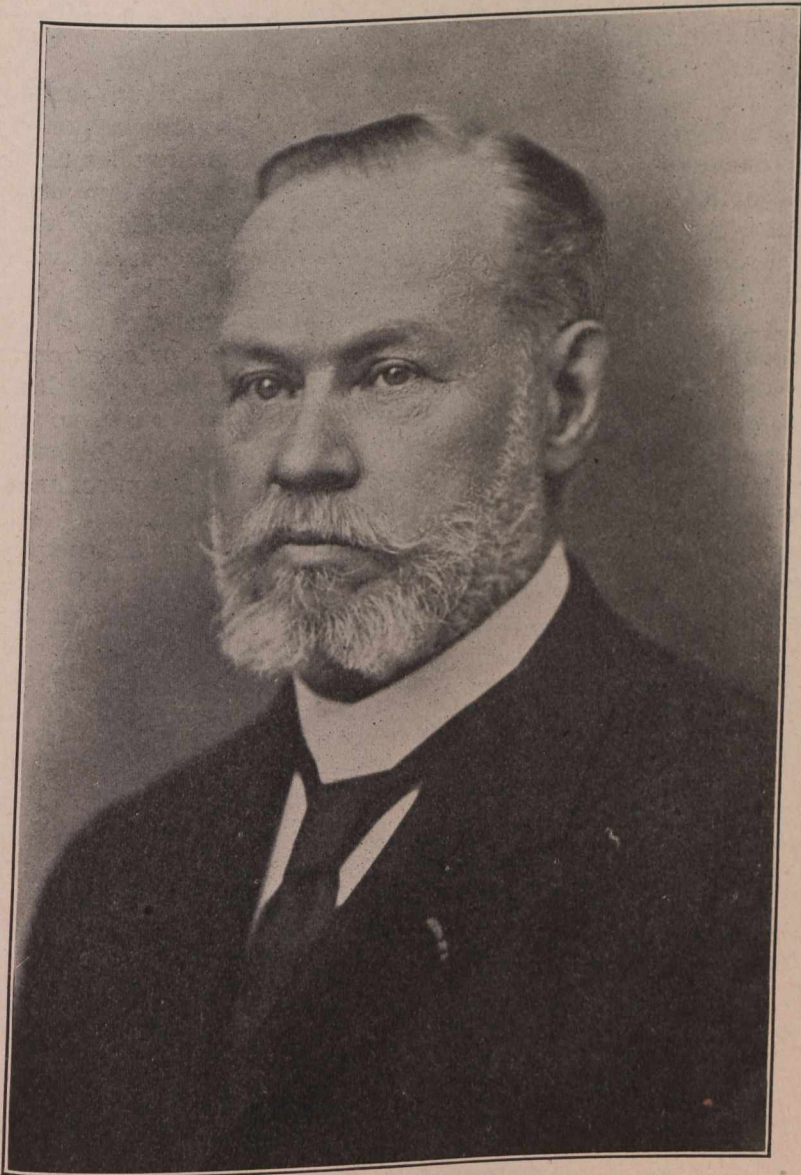
cale, quelle âme déjà et quelle vie sa voix chargée de sanglots savait y mettre!

Le sacre du malheur est un sacre d'élite! . . .
 Et puis, sur ce granit qui te réhabilite,
 O Crémazie! un mot s'écrit pour nos enfants
 Le mot des grands devoirs, le mot Patriotisme,
 Mot qui sous tous les cieus signifie héroïsme
 Et qui chez nous a fait les vaincus triomphants. . . .

Il fit une pause à ce moment de sa lecture, et de grosses larmes coulèrent sur ses joues!

Plus heureux que "ce pauvre Crémazie", le poète de *Vive la France* et de *La légende d'un peuple* a connu les joies réconfortantes du succès compris et honoré. Si, parfois, quelques unes de ses audaces—car il en eut—lui ont mérité des ripostes et des mises au point, qui sans doute lui étaient cruelles, plus souvent l'admiration et l'éloge lui furent largement dispensés. Le plus beau de ses triomphes incontestablement fut celui de voir, en 1880, ses volumes *Les fleurs boréales* et *Les oiseaux de neige* couronnés par l'Académie française, qui lui attribuait en même temps le premier prix Monthyon. Le chevalier G.-A. Drolet a raconté dans le temps la scène unique jusqu'ici, et qui est pour nous fort honorable, qui se déroula sous la coupole du palais Mazarin, quand Camille Doucet terminant le discours où il venait de proclamer les titres et le succès du poète canadien, le désigna présent dans l'assemblée à l'attention et aux bravos de tous. Fréchette vécut là vraiment une des belles heures de sa vie!

Ses oeuvres poétiques—*La légende d'un peuple* surtout—resteront l'une des meilleures gloires de nos lettres naissantes. Quelques-uns de ses chants patriotiques détachés, par exemple *Jadis la France sur nos bords*, seront longtemps le motif aimé de nos musiciens et de nos chanteurs. Près de celui de Crémazie, son nom se placera des premiers dans les pages de notre histoire littéraire canadienne-française. Nos arrière-neveux diront ses vers ou les chanteront aussi longtemps, croyons-nous, que les eaux du Saint-Laurent—qu'il a souvent célébrées



Louis-Honoré Fréchette

—couleront entre des rives françaises, ce qui, selon nos vœux, signifie toujours.

Homme de cœur et patriote, Fréchette fut aussi un chrétien. Ce n'est ici ni le lieu ni l'heure d'ouvrir aucune enquête ni de réveiller des polémiques ardentes. L'homme que les circonstances de sa vie placent en face de l'opinion publique est invariablement discuté plus ou moins. Le poète sensible et vibrant n'a pas toujours, même quand son âme reste chrétienne, la mentalité sûre et précise du théologien ou du philosophe, et les chrétiens mêmes convaincus ne sont pas toujours sans péché. Pour nous, qui avons connu M. Fréchette de très près, en ces dernières années, et qui l'avons vu, hier, aux prises avec les étreintes de la mort, devant le tombeau qui va se fermer, nous nous faisons un devoir de rendre un hommage ému à sa foi très vive en l'action de Dieu dans le monde et dans les âmes, comme aussi à sa confiance sereine en la divine Providence.

De cette foi et de cette confiance témoignent admirablement, nous semble-t-il, ces vers—les derniers, croyons-nous, qu'il ait écrits?—que nous avons l'heureuse fortune de publier dans notre livraison de mars :

Pourquoi craindre la mort, la grande inévitable ?
Qu'elle soit le repos, qu'elle soit le réveil,
Pourquoi de cette aurore ou de ce bon sommeil
Se faire si souvent un spectre redoutable ?

Aucun fantôme n'est effrayant au soleil
De même qu'on accueille un ami véritable,
Si l'hôte au front pâli prend place à votre table,
Levez en son honneur la coupe au jus vermeil.

Pour moi, je me confie à la Justice immense.
Or ta justice, à toi, Seigneur, c'est la Clémence !
Aussi, par ta bonté céleste rassuré,

Quand le terme viendra de ma course éphémère,
Je pencherai ma tête, et je m'endormirai
Sans peur, comme un enfant sur le sein de sa mère !

“Sans peur !” Eh, oui, c'est sans peur qu'il s'est “endormi”, le poète à l'âme ainsi confiante, car il n'a pas même senti les

approches immédiates de la mort. L'apoplexie l'a foudroyé, et, impuissants, sans pouvoir lui parler, nous l'avons vu mourir. Les sacrements lui furent administrés, mais il nous fut impossible de lui dire les dernières paroles—que par avance il jugeait consolantes—celles que l'Eglise met sur les lèvres de ses ministres. Cependant c'est notre espoir que "par la bonté céleste rassuré", il aura trouvé là-haut cette "justice du Seigneur" qu'il disait être la "Clémence".

Elie.-J. Auclair.

Secrétaire de la Rédaction.

1er juin 1908.

A Travers les Faits et les Œuvres

La session anglaise.—Winston Churchill élu à Dundee.—Hommages à Sir Henry Campbell-Bannerman.—La loi sur les débits de boissons.—L'exposé budgétaire.—Les retraites pour les vieillards.—M. Asquith au Club de Réforme.—Un article de la *National Review*.—En France.—M. Clemenceau aux funérailles de Sir Henry Campbell-Bannerman.—Le 1er mai.—Appréhensions non justifiées.—Assemblée socialiste.—Les élections municipales.—Radicaux et collectivistes.—Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans.—Panégyrique de l'héroïne par l'abbé Coubé.—La rentrée des Chambres.—Au Portugal.—En Belgique.—Au Canada.

La session anglaise a repris son cours interrompu par la mort de Sir Henry Campbell-Bannerman et la réorganisation du cabinet. M. Winston Churchill, battu à Manchester, a été élu à Dundee, mais avec une majorité libérale considérablement réduite.

La Chambre des communes a rendu de dignes hommages à la mémoire du premier-ministre défunt. Son successeur, M. Asquith, a fait de lui un bel éloge, où nous lisons ces paroles :

“ Il était accessible aux souffrances humaines, délicat, tendre dans ses sympathies, dédaigneux des victoires gagnées par le seul déploiement des forces brutales, ami passionné de la paix. Nous n'avons jamais rencontré homme d'un plus grand courage, d'un courage non point agressif, mais calme, persistant, indomptable. En politique, on peut le caractériser comme un idéaliste, très optimiste de tempérament ; les grandes causes avaient pour lui un grand attrait ; même au déclin de l'âge, il n'avait pas honte de voir des visions, et de rêver des rêves ; il ne doutait pas de l'avenir de la démocratie, il croyait d'une foi intangible au progrès constant de l'humanité ! ” L'opposition s'est jointe à cette manifestation de respect. Après ce témoignage d'estime à l'homme d'Etat disparu, le travail parlementaire a recommencé. La loi relative aux débits de boissons est une de celles sur lesquelles le nouveau cabinet a le plus promptement appelé l'attention du Parlement. Ce projet, écrit un correspondant,

repose simplement sur le principe que le trop grand nombre des cabarets dans le pays encourage l'ivrognerie parmi les habitants. Les propriétaires de chaque établissement supprimé recevront une indemnité. Au bout de quatorze ans, à partir de l'application du nouveau système, il n'y aurait plus d'indemnité. C'est autour de cette question de la suppression de l'indemnité que la bataille va s'engager. Etant donné les gros intérêts financiers engagés dans le commerce de la bière et des spiritueux, en Angleterre, il est facile de concevoir le mécontentement que provoquent dans divers milieux les propositions du gouvernement.

Dans son discours à la Chambre des communes, M. Asquith s'est montré intransigeant. Le gouvernement, a-t-il affirmé, ne se laissera pas intimider par ceux qui assurent que le désastre et la ruine menacent le parti qui ose mettre une main sacrilège sur un puissant monopole. Le débat sur cette importante mesure va être long et il s'écoulera plusieurs semaines avant qu'elle soit adoptée.

On attendait avec impatience le discours sur le budget. C'est M. Asquith lui-même qui l'a prononcé quoiqu'il ait cessé d'occuper le poste de Chancelier de l'échiquier. Il a fait un intéressant et lucide exposé de la situation financière. La dernière année fiscale s'est soldée par un excédent de recettes de 4,726,000 louis sterling. L'*income-tax* a donné 1,880,000 louis de plus que les prévisions. Le surplus servira à amortir la dette. Durant l'année terminée, elle a été diminuée de 18 millions de louis. Pendant l'année courante, elle le sera d'au moins 15 millions, et au 31 mars 1909, elle aura été ramenée à son niveau d'il y a vingt ans. Cette déclaration a été saluée par les applaudissements ministériels. M. Asquith a ajouté, non sans quelque fierté, que, si l'on considère que d'autres nations, prétendant être dotées d'un régime fiscal supérieur à celui de la Grande-Bretagne, sont obligées d'emprunter pour joindre les deux bouts, il est réconfortant d'enregistrer le fait qu'en trois ans, l'Angleterre a pu réduire sa dette de 40 à 50 millions. Le gouvernement est maintenant décidé à utiliser autrement ses excédents consacrés depuis trois ans à diminuer la dette. Les dépenses pour 1908-1909, sont estimées à

152,869,000 louis sterling et les recettes à 157,770,000 louis, ce qui assurerait un excédent de 4,901,000 louis. Evidemment les finances de l'Angleterre sont en bon état. Mais la partie du discours de M. Asquith que l'on attendait avec le plus vif intérêt était celle où il devait parler des caisses de retraite pour la vieillesse. Une dépêche de Londres en donne l'analyse suivante. Deux projets ont été examinés par le gouvernement. Le premier consiste à accorder une pension aux personnes âgées de plus de 65 ans, ce qui aurait nécessité un crédit de 12,180,000 louis sterling. Le deuxième projet vise les personnes âgées de plus de 70 ans, et nécessitera un crédit de 7,440,000 louis sterling.

Le gouvernement propose d'accorder une pension de 13 louis sterling par an (\$65), soit \$1.25 par semaine, aux personnes âgées de plus de 70 ans, et possédant des revenus inférieurs à 26 louis sterling par an. Dans le cas de personnes mariées, chacun des époux recevra 9 louis 15 shillings par an. Seuls les sujets britanniques auront droit à cette pension. Les individus habitant les workhouses, les criminels et ceux renfermés dans les asiles d'aliénés sont exclus du projet, lequel n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1909.

Les membres du parti ouvrier soutiennent que la limite d'âge devrait être fixée à soixante-cinq ans. Les conservateurs attaquent le projet en disant que le cabinet libéral lance une législation qui absorbera des millions et laissera à ses successeurs le soin de trouver l'argent. Aucune nouvelle taxe n'est annoncée dans le discours budgétaire ; au contraire le droit sur le sucre est réduit de quatre shillings deux pence à un shilling dix pence par cent livres. En somme le nouveau budget est assez favorablement accueilli.

Dans un discours prononcé au Club de Réforme, M. Asquith a parlé de la situation politique. Il a dit qu'il ne fallait pas attacher trop d'importance aux deux ou trois derniers revers politiques, qui n'avaient fait que rendre au parti tory des sièges qu'on n'avait pu lui disputer jusqu'en 1906. Il a passé ensuite en revue l'œuvre législative accomplie jusqu'à présent par son gouvernement, et a fait appel à un renouveau d'activité pour venir à bout du programme libéral en dépit des obstacles.

Il a affirmé son intention de suivre la voie tracée par l'ex-premier-ministre, en maintenant fermement les principes immuables du libéralisme, et en se montrant un adepte sincère du libre échange. Il a exprimé l'espoir d'un concordat en matière d'éducation et s'est montré irréductible quant à la question du bill sur les débits de boissons.

Avant de quitter l'Angleterre nous tenons à signaler un article sensationnel de la *National Review* au sujet de la défense nationale. L'auteur en est le vicomte Esher, ancien ministre. Il fait observer que durant les 28 dernières années, un changement matériel s'est produit dans les deux hémisphères, oriental et occidental, sous le rapport de la puissance navale. Il y a 20 ans, la France paraissait être le seul adversaire de la Grande-Bretagne sur mer, et le centre de gravité maritime était dans la Méditerranée. Aujourd'hui il s'est déplacé vers la mer du Nord, tandis que l'Angleterre a dû, dans le Pacifique, abandonner la suprématie aux Japonais et aux Américains sur les côtes respectives d'Asie et d'Amérique. En réalité, ce changement qu'on pourrait attribuer à l'heureuse conclusion de l'accord anglo-japonais, est dû à la soudaineté de la puissance navale de l'Allemagne. Grâce en partie à la faiblesse de la flotte française, mais grâce surtout à la puissance énorme de la flotte allemande, le centre de gravité s'est transporté de la Méditerranée dans la mer du Nord.

“Notre rival d'aujourd'hui, écrit le collaborateur de la *National Review*, est plus redoutable que ceux d'autrefois, l'Espagne, la Hollande et la France. Il a plus de volonté, d'habileté et de savoir-faire commercial. Cette rivalité peut rester pacifique, mais à une seule condition, c'est que nous restions les maîtres incontestés des mers, qui baignent nos rivages.”

Puis, examinant les moyens d'assurer la domination des mers, qui est pour l'Angleterre une question de vie ou de mort, l'auteur estime que le moyen le plus simple est de donner au *Two-power Standard* cette interprétation que pour chaque grand navire mis en chantier par un rival de l'Angleterre, celle-ci doit en construire deux.

“Il est impossible, dit-il dans sa conclusion, qu’une période de paix se prolonge indéfiniment, et, d’autre part, que seraient les années prochaines et à plus forte raison dans dix ou vingt ans les armements maritimes qui, en Angleterre, ont augmenté d’un tiers pendant les treize dernières années. C’est pourquoi il ne faut hésiter devant aucune dépense pour la défense nationale.”

* * *

En France, le Parlement a chômé pendant plusieurs semaines. M. Clemenceau en a profité pour aller assister aux funérailles de Sir Henry Campbell-Bannerman, en Angleterre. Il a pris sa résidence à l’ambassade de France durant son séjour à Londres. Au service funèbre qui a eu lieu à Westminster, il était à côté du Prince de Galles. Le premier ministre français a été reçu avec beaucoup de cordialité. Le premier ministre anglais, le ministre des affaires étrangères, l’orateur de la Chambre des communes, ont donné des dîners en son honneur.

La date du 1er mai, a comme d’habitude, suscité quelques alarmes, et déçu les fauteurs de désordre. Depuis quelques années, l’histoire de ce jour redouté se répète comme une pièce jouée cent fois. On se demande ce qui va arriver, et rien n’arrive. On se prépare à des troubles, à des émeutes, à des conflits sanglants, et la journée se passe sans incidents graves.

Le gouvernement, qui tient à maintenir l’ordre matériel, tout en fomentant le désordre moral, avait pris toutes les dispositions nécessaires pour que la paix ne fut pas troublée. M. Clemenceau avait mobilisé des forces suffisantes pour réprimer tous les troubles possibles. Ce vieux révolutionnaire, cet ancien prôneur d’insurrection, est devenu un homme à poigne, et pose au sauveur de la société, dont une fraction considérable est assez naïve pour saluer en lui un champion de l’ordre.

Le 1er mai s’est donc passé sans encombre. Une grande réunion a été tenue à la Bourse du Travail, sous les auspices de la Confédération Générale du Travail. Cinq mille personnes environ y assistaient. Des discours violents y ont été prononcés. Le plus remarquable a été celui de M. Janvion, employé de la préfecture de la Seine, révoqué pour propa-

gande syndicaliste. Ses déclamations contre la société capitaliste étaient bien dans la note habituelle. Mais ce qui ne l'était pas c'est sa charge à fond contre la franc-maçonnerie. "La F.-M. bourgeoise, s'est-il écrié, s'efforce de mettre la main sur le monde ouvrier. Par la lutte contre le cléricisme, elle a essayé de nous endormir ; en voilà assez. Ces gens-là se f. . . de nous. J'ai là des documents officiels de la F.-M. où on recommande aux FF. de faire tous leurs efforts pour accaparer le mouvement syndical. Ici même, dans la Bourse du travail, presque tous les secrétaires de Syndicats, font partie des LL. . . Voilà le véritable danger à combattre !

"Nous n'avons pas dégringolé le Dieu des autels pour nous incliner devant un macaque avec un tablier sur le ventre.

"Ouvrons les yeux et constatons que puisque la barrique est pourrie, il ne suffit pas de changer le robinet, mais qu'il faut la défoncer. Assez du péril réactionnaire ! Luttons contre le péril actionnaire."

Voilà qui accuse un nouvel état d'âme. M. Nègre, instituteur révoqué, et fougueux collectiviste, avait dit auparavant qu'entre les deux réactions, celle de M. Clémenceau et celle de M. de Mun, il préférerait la dernière. Cela signifie-t-il que l'exploitation du fantôme clérical a fait son temps ? Ah ! si les masses populaires pouvaient comprendre un jour où sont leurs amis véritables et combien elles ont été trompées par les jacobins nantis qui ont joué du préjugé antireligieux pour se jucher au pouvoir.

Les élections municipales en France ont eu lieu le 3 mai. Quoique leur résultat ne pût affecter directement l'orientation politique du Parlement, cependant il n'était pas sans importance, puisque la politique en France se mêle à tout et prime jusque dans l'administration des départements et des communes. Les élections du 3 mai se faisaient dans trente-six mille communes. C'est assez dire qu'il est bien difficile de discerner du premier coup leur sens réel et leur portée véritable. Comme le fait observer la *Croix de Paris*, une vue d'ensemble et un jugement définitif sur les élections de province sont rendus très malaisés par leur éparpillement et par l'innombrable diversité, tant des résultats que des causes de ces résul-

tats. Mais pour ce qui est de Paris, il semble manifeste que les partisans de la justice et de la liberté ont remporté une victoire. Au premier scrutin sur cinquante-cinq élus il y avait trente-deux antiblocards ; les autres se répartissaient comme suit : radicaux, 5 ; radicaux-socialistes, 3 ; socialistes indépendants, 7 ; socialiste unifié, 1. Il y avait vingt-deux ballottages. En province les résultats paraissent moins satisfaisants ; mais cependant, après avoir fait une revue de la carte électorale, la *Croix* du 5 mai pouvait dire : " L'ensemble de la journée du 3 mai n'a pas été mauvais, il a même été bon, si la journée du 10 mai confirme et accentue le mouvement qui se dessine vers plus de justice et de liberté." Dans ses commentaires sur le résultat des élections parisiennes, le même journal faisait observer que l'apothéose préparée par le gouvernement actuel au pornographe sans-patrie Zola était pour tous ceux qui ont le sentiment de la dignité nationale, du patriotisme et de la morale publique, un nouveau motif de rapprochement.

Les élections municipales ont manifesté une fois de plus ce que vaut le parti radical au point de vue de la fermeté des principes et de la dignité de l'attitude. En effet au premier scrutin les radicaux avaient proclamé leur divergence avec les collectivistes. Ils avaient manifesté leur hostilité contre l'anarchisme et l'hervéisme. Ils avaient présenté des candidats contre ceux des socialistes. Mais après le premier scrutin et pour les ballottages, changement à vue. Les comités radicaux ont examiné la situation, et donné leur mot d'ordre pour le désistement de leurs candidats moins favorisés, non en faveur des candidats républicains modérés, mais en faveur des candidats collectivistes. Voilà la sincérité radicale. " Dorénavant, s'écrie l'*Univers*, que l'arrivisme gourmand et féroce du parti radical ne se masque plus d'un prétendu souci de l'ordre social et d'une soi-disant horreur contre les sans-patrie."

Les ballottages du 10 mai n'ont pas apporté de changement à la situation.

Les fêtes de Jeanne d'Arc ont eu lieu cette année à Orléans avec un grand éclat. Nos lecteurs se rappellent les douloureux incidents de l'an dernier, lorsque par l'audacieuse et insultante intervention de M. Clemenceau, l'intrusion et l'imposition des

francs-maçons, on chassa de la fête civique l'évêque et le clergé, dont la participation traditionnelle était l'élément le plus imposant, le plus émouvant et le plus magnifique de cette célébration cinq fois séculaire. Cette année le sentiment public indigné par ce triste épisode de la domination jacobine a fait reculer la secte et les ministres. Les frères trois points ont dû rester dans leurs loges, et l'antique programme de la fête orléanaise a été exécuté dans toute son intégrité et toute sa splendeur. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a reçu comme d'habitude des mains du maire, l'étendard de la Pucelle héroïque. Mgr Amette, archevêque de Paris, et quatre autres évêques assistaient à cette belle cérémonie. Le panégyrique de Jeanne d'Arc a été prononcé par l'abbé Coubé. Pour nous servir des termes d'un correspondant, cette pièce oratoire a été plutôt un chant harmonieux qu'un discours. Il a célébré "avec toute son âme dans une langue enchanteresse et d'une voix tantôt douce comme une caresse, tantôt retentissante comme un clairon, l'enfance, la vie guerrière, la mort de l'héroïne". Nous ne pouvons résister au désir de faire goûter à nos lecteurs quelques-uns des plus beaux passages de ce chef-d'œuvre. En voici d'abord le début grandiose :

" Lorsque les Turcs s'emparèrent de la ville de Lissa, où reposaient les cendres de Scanderberg, le fameux contemporain de Jeanne d'Arc, ils se partagèrent la poussière de son cœur, et chacun en mit une parcelle sur sa poitrine afin de devenir invincible et invulnérable comme le héros albanais.

" La France regrette a toujours de n'avoir rien de Jeanne d'Arc. Que ne donnerait-elle pas surtout pour posséder le cœur de son enfant ! Quelle urne d'or, enrichie de diamants, lui paraîtrait digne de contenir cette sainte relique ! Avec quel amour elle la baiserait ! Avec quelle confiance elle la mettrait sur son cœur, sûre d'y trouver un secret de force et d'immortalité !

" Hélas ! ce cœur, nous ne l'aurons jamais. Le bourreau l'ayant trouvé parmi les cendres, intact et respecté par la flamme, le jeta, dit-on, dans la Seine qui l'emporta vers son embouchure. Une gracieuse légende nous le montre ballotté par le flux et le reflux, insubmersible aux flots de la mer

comme il l'avait été à ceux de l'adversité et veillant sur nos côtes, palladium sacré, pour empêcher l'Anglais d'y revenir.

“ Mais, à défaut de ce cœur de chair à jamais perdu pour nous, nous retrouvons dans l'histoire son cœur immatériel : ce cœur d'enfant qui fut la tendresse et saigna de pitié pour la France ; ce cœur de guerrière qui fut l'enthousiasme et enfanta tant d'immortels exploits ; ce cœur de martyre qui fut la sainteté et rayonna d'un si glorieux éclat à travers les affres du supplice.

“ Ce cœur héroïque, l'Eglise le vénère pour ses vertus et la France pour ses prouesses : toutes deux chantent à celle dont il fut l'inspirateur l'hymne superbe du grand prêtre Joachim à la libératrice de Béthulie : “ *Fecisti viriliter et confortatum est cor tuum . . . , ideo eris benedicta in aeternum.* Virile a été ton action et magnanime ton cœur . . . , aussi tu seras bénie dans tous les siècles.”

“ Je voudrais, Messieurs, étudier avec vous le cœur de Jeanne dans les trois phases de son histoire : son enfance, sa vie guerrière et sa mort. Oh ! nous aurions grand besoin et grand désir, n'est-il pas vrai, d'entendre un jour l'étendard de la Libératrice claquer sur nos têtes au vent de la victoire : mais, pour mériter cette faveur, nous devons d'abord la faire revivre dans nos âmes par sa foi et ses nobles amours. Plaçons donc son cœur sur notre cœur pendant quelques instants et écoutons ses battements sublimes pour Dieu et pour la France.”

Un des plus beaux passages de cet admirable discours est le récit de la délivrance d'Orléans par Jeanne. La vaillante bergère avait dit à ses preux que lorsque sa bannière toucherait les remparts la ville serait à eux. L'orateur nous fait assister à cette scène épique : “ La bannière s'approche peu à peu des remparts, s'écrie-t-il. Courage ! La voix de l'héroïne domine le fracas de la mêlée. Encore un effort et, portée sur la houle sanglante, la queue de la hampe finit par toucher la muraille. Tout est vôtre ! clame la jeune fille. Hourra ! C'est la victoire ! La forteresse est prise. L'Anglais se précipite au dehors et se noie dans la Loire. Hourra ! Orléans est délivrée et la France est victorieuse !

“ Minute sublime ! Minute de gloire qui décide du sort d’une nation ! Qui dira l’ivresse de ceux qui l’ont vécue, et ce qui se passa dans le cœur de la Pucelle et de vos pères, quand les combattants rentrèrent dans la ville ! C’était le soir, le plus beau soir qu’ait vu Orléans. Tandis que les trompettes guerrières jettent au loin leurs stridents éclats, et que les cloches sonnent en allégresse, vos pères allument des torches qui illuminent cette nuit triomphale. Ils se précipitent dans les églises pour remercier Dieu de leur délivrance.”

Citons enfin la péroraison vibrante et superbe :

“ Le sacrifice est achevé. Il ne reste plus ici-bas de la libératrice d’Orléans qu’un peu de cendre qui sera dispersé au vent et qu’un cœur de chair intact qui sera jeté dans la Seine.

“ Mais son cœur immatériel, ce cœur viril et magnanime, foyer d’héroïsme et d’amour où est-il ? Un soldat anglais l’a vu monter au ciel sous la forme d’une colombe.

“ La colombe est la messagère de la paix et du salut ; comme nous le montre l’histoire de l’arche de Noé. Si l’âme de Jeanne s’est envolée au paradis sous cette forme gracieuse, n’est-ce pas qu’elle ne nous a pas abandonnés pour toujours et qu’elle doit revenir quelque beau matin vers l’arche flottante de sa patrie.

“ Reviens, oh ! reviens donc vers ta douce France, ô Colombe immortelle ! Etends sur nous tes ailes blanches, ô Colombe de la foi, qui ne doutes jamais de Dieu ni de ton pays. Etends sur nous tes ailes blanches, ô Colombe de l’amour qui fus si tendre aux malheureux, ô Colombe de la pureté, qui sanctifiais les cœurs les plus turpides. Rapporte-nous du haut de l’azur le rameau d’olivier, pour mettre un terme au déluge sanglant de nos révolutions, ô Colombe de la paix. Et, si c’est possible, joins au rameau d’olivier un brin de laurier qui relève notre front aux yeux du monde, ô Colombe de la victoire ! Ainsi soit-il.”

L’émouvante éloquence de l’abbé Coubé a profondément remué l’auditoire d’élite qui se pressait dans la cathédrale d’Orléans.

Il est vraiment pénible de se détourner de ces scènes religieuses et patriotiques pour porter ses regards sur le Parlement français, où l’on est habitué à voir se dérouler de tout autres

spectacles. La rentrée des Chambres a eu lieu le 19 mai. On va reprendre l'étude du projet de loi, relatif à l'impôt sur le revenu et au rachat du chemin de fer de l'Ouest. M. Caillaux, le ministre des finances, a dû annoncer un déficit de 45 millions de francs. Les recettes prévues sont de 3,925,000,000 de francs, et les dépenses prévues de 3,970,000,000. Pour combler ce déficit le gouvernement va recourir à des expédients.

* * *

Au Portugal, le 6 mai, a eu lieu la proclamation du roi Manuel. La cérémonie a été très imposante. Elle s'est faite en présence des Cortès. La salle était bondée de spectateurs. Le roi portait l'uniforme de généralissime. Avant d'être proclamé, il a prêté le serment traditionnel, qui se lit comme suit :

“ Je jure de maintenir la religion catholique, apostolique, romaine, l'intégrité du royaume ; je jure d'observer et de faire observer la constitution politique de la nation portugaise et les autres lois du royaume et de pourvoir au bien général de la nation, autant qu'il m'appartiendra de le faire.”

Sur tout le parcours du cortège le jeune roi a été acclamé, et les dames de Lisbonne lui ont jeté des fleurs du haut des fenêtres et des balcons. Puisse cette solennité monarchique être un présage de paix et de prospérité pour le malheureux Portugal.

* * *

En Belgique le débat sur la reprise du Congo par l'Etat se poursuit avec une recrudescence de passion. Le leader socialiste, M. Vandervelde, a prononcé un discours d'une violence inouïe. Il a attaqué personnellement le roi sans aucune espèce de réserve. Qu'on en juge par ce seul passage.

“ Je ne veux point parler de la dotation de 75000 francs pour la princesse Clémentine. Si elle n'est pas riche, la seule sympathie qu'inspire son aspect extérieur exige qu'on ne la laisse pas dans la misère. Le roi entretient ses enfants naturels, mais quant à sa fille légitime, il en fait l'enfant de la patrie!..

“ Quant aux 50 millions qu'on nous réclame pour le roi, en témoignagne de gratitude, je suis persuadé que depuis longtemps le roi Léopold s'est donné à lui-même de nombreux témoignagnes de gratitude de la part du Congo.”

La discussion de cette épineuse question congolaise a été ajournée le 6 mai. Elle sera reprise à la session extraordinaire convoquée pour le 7 juin. Nous faisons des vœux pour que le ministère et la majorité catholique sortent intacts de cette affaire si difficile et si complexe.

* * *

Au Canada, la session fédérale se classe définitivement parmi les plus orageuses que nous ayons vues depuis longtemps. La bataille entre le gouvernement et l'opposition est acharnée. Un moment même on a cru que le bill relatif aux listes électorales allait provoquer une crise politique aigüe, que le Parlement allait être dissout sans que les subsides aient été votées, et que les élections générales allaient avoir lieu *ex abrupto*. Mais la nécessité des concessions s'est imposée, et la session semble devoir suivre son cours ardu jusqu'à son terme qui nous paraît encore très éloigné.

Dans la province de Québec nous sommes en pleine élection générale. Le scrutin aura lieu le 8 juin. La lutte est engagée sur toute la ligne et est partout très chaude.

Thomas Chapais.

Québec, 25 mai 1908.

Notes Bibliographiques

LES CONTRESENS BIBLIQUES DES PREDICATEURS, par l'abbé J. V. Bainvel. In-12 (Seconde édition), 2.00. — (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, 6e).

Ce petit livre, sans prétentions scientifiques, mais, de l'aveu de ceux qui l'ont utilisé, commode et pratique, est déjà devenu le *Vademecum* de bien des prêtres.

La seconde édition a été revue avec soin, corrigée sur quelques points, augmentée de remarques utiles ou de quelques contresens nouveaux.

Tout a été fait pour la rendre plus digne encore que la première du meilleur accueil.

* * *

LA FOI, conférence pour les hommes, faites en la paroisse Saint-Pierre de Chaillot, par P. Girodon, prêtre. Un volume in-8o. Prix: 2 francs. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, 6e.

L'éminent prédicateur de Saint-Pierre de Chaillot, dont on connaît le substantiel *Exposé de la doctrine catholique*, revêtu de la précieuse approbation du regretté Mgr d'Hulst, et le solide *Commentaire sur l'évangile selon saint Luc*, a eu raison de donner à ses conférences la forme du livre, qui les consacrerait en quelque sorte et fera rayonner au loin leur enseignement fécond. Nul doute qu'elles n'obtiennent à la lecture un succès plus grand encore. Le conférencier, dans la première partie du vaste triptyque qu'il se propose d'instituer en l'honneur des vertus théologiques, s'est efforcé de définir la nature, les fondements, les exigences et les heureux fruits de la foi, sans oublier un seul instant qu'il s'adressait à des chrétiens du vingtième siècle ou à des hommes de bon vouloir.

* * *

L'INSTITUT DE FRANCE ET LE SECOND EMPIRE. Souvenirs anecdotiques d'après des documents inédits, par Adolphe Lair, correspondant de l'Institut. Un volume in-16. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, 6e.

Les procès-verbaux des séances de l'Institut ne donnent, sous leur forme sèche et volontairement concise, que des renseignements sommaires sur les débats de l'illustre compagnie; les conflits qui l'agitent, les incidents qui mouvementent sa sereine existence, les mille dessous de ce qu'on a appelé ir-

respectueusement la cuisine académique. L'auteur de ces "Souvenirs anecdotiques", qui se rapportent exclusivement à la période du second Empire, s'est appuyé, pour cette oeuvre de piquante reconstitution, sur les notes au jour le jour de M. Dubois (de la Loire-Inférieure), l'ancien directeur de l'Ecole normale et du *Globe*, l'ami de Damiron, de Barthélemy Saint-Hilaire, de Saint-Marc Girardin, de Villemain. On a par lui des détails imprévus sur l'incident politique de l'élection d'Odilon Barrot, sur le coup d'Etat qui faillit abattre la lourde main de l'Empire sur l'Institut, sur les candidatures agréables et les candidatures réputées opposantes, sur l'échec de Jules Simon, sur l'attribution du prix triennal à Thiers à l'encontre de George Sand, de Simon et de Henri Martin. Le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce livre consiste à dire qu'il mérite deux sous-titres: *Souvenirs de Damiron*, pour l'Académie des sciences morales; *Souvenirs de Saint-Marc Girardin*, pour l'Académie française.

* * *

LES FRERES DE MATUTINAUD (3e série de Matutinaud & Cie), par l'abbé E. Duplessy, premier vicaire de Saint-François-de-Sales (Paris). Un vol. in-12 de VIII-272 pages. Prix: 2 fr. 50. P. Téqui, éditeur, 29, rue de Tournon, Paris, 6e.

M. l'abbé Duplessy, avec sa verve habituelle et son style incisif, offre au public catholique une 3e série de controverses familiaires: *Les Frères de Matutinaud*.

C'est toujours un bonheur de lire un nouveau livre de ce charmant écrivain. Pour moi, je l'avoue, je viens de dévorer cet ouvrage qui, par sa doctrine, sa force et son actualité, fera du bien à tous ceux qui le liront.

M. Duplessy, qui est un fin lettré, a des tournures fort originales pour exposer d'une manière vivante la vérité qu'il veut défendre ou l'objection qu'il veut résoudre.

Il serait difficile d'indiquer au jeune clergé un meilleur modèle pour lui apprendre à donner des instructions familiaires et pleines d'intérêt. Est-ce que toutes les instructions ne doivent pas être familiaires et intéressantes?

Ce troisième volume est de tous points exquis, et je ne saurais trop le recommander aux prêtres et aux laïques qui s'intéressent aux oeuvres d'apologétique populaire et qui veulent rendre leurs entretiens tout à fait attrayants.

Les premiers chapitres: "*Pourquoi le Pape a dit non, Le Pape est un étranger, La loi c'est la loi, Qu'est-ce que les Français ont à faire avec le Pape?*" fourniront des arguments serrés à ceux qui ont à coeur de défendre l'Eglise, toujours attaquée par la nombreuse tribu des *Matutinauds*.
A. M.

* * *

UNE AME DE BOURBON. Un vol. broché in-16.—En vente à la *Nouvelle Librairie Nationale*, 85, rue de Rennes. Paris; à Lyon, dans toutes les librairies catholiques. Prix: 1 franc.

M. Antoine Lestra, écrivain déjà connu, vient d'ajouter une fleur à sa co-

carde blanche... Idylle si l'on veut, roman sans intrigue, et qui n'a pas à revenir de bien loin pour se trouver tout à coup devant la porte du couvent...

Louise de Bourbon Condé avait "dépassé de neuf ans sa vingtième année," quand lui fut présenté au printemps de 1786, à Bourbon-l'Archambault, un jeune lieutenant breton d'humeur fière et sauvage. La princesse avait dans le corps beaucoup plus d'âme que n'en avaient d'ordinaire les femmes de son temps; La Gervaisais lui plut d'abord par son dédain des choses frivoles. L'un détestait le monde, l'autre y mourait d'ennui; ils eurent plaisir à se rencontrer dans des hauteurs sentimentales où chacun jusqu'alors s'était trouvé seul.

Ainsi naquit entre eux cette intimité dont M. Lestra sait très finement analyser la nature et les origines, et dont nous ne saurions peut-être rien sans une correspondance heureusement conservée qui a fourni à l'historien le meilleur de sa matière. M. Lestra a bien fait de nous montrer quelques-unes de ces lettres tendres et charmantes où la princesse racontait au jour le jour l'histoire de son cœur.

Peut-être ne croyait-elle pas qu'un si beau sentiment pût devenir l'amorce et le commencement d'autre chose, quand l'aventure d'une amie lui en fit voir l'incertaine destinée. La seule possibilité d'un danger et l'indignation qu'elle en éprouva lui firent désirer une rupture que l'habituelle malveillance du monde avait rendue presque nécessaire.

La lettre d'adieu qui voudrait être courte et ne sait pas finir, méritait bien l'honneur que lui a fait M. Lestra, en la citant tout entière: elle est admirable... Quelques années après, la princesse prenait le voile...

Telle est la touchante aventure qui a séduit le jeune talent de M. Antoine Lestra. Remercions-le d'avoir su distinguer dans la foule des morts, ces personnages qui n'ont eu de leur temps que les qualités. Les pages qu'ils lui ont inspirées méritent de plaire aux dames et aux meilleurs d'entre les messieurs; les autres, et les sots, s'y trouveront en terre étrangère.

H. P.

* * *

LES VIEILLES FAMILLES D'YAMACHICHE (Tome IVe), par F.-L. Désaulniers, avocat et ancien député fédéral. Chez Pigeon, à Montréal.—1908.

M. Désaulniers, l'ancien député de Saint-Maurice, est un travailleur infatigable. Il a la passion des vieux bouquins et des registres poussiéreux. Ce qu'il en a trouvé des renseignements et ce qu'il en a catalogué des notes historiques de toutes sortes, depuis que les électeurs ont eu le bon esprit (!) de lui faire des loisirs. "O notre histoire — disait ce pauvre Fréchette, que nous avons enterré hier — écriin de perles ignorées, je baise avec amour tes pages vénérées!" M. Désaulniers est de ceux qui ne se lassent pas à fouiller l'histoire pour y chercher des perles, ou tout au moins des généalogies qui pour beaucoup sont précieuses et pour tous sont intéressantes à consulter. Dans ce quatrième et dernier volume de: *Les Vieilles Familles d'Yamachiche*, qui vient de paraître (1908), le premier volume datant d'il y a 10 ans (1898), l'érudit et consciencieux compilateur donne la généalogie de plus de vingt familles, toutes originaires d'Yamachiche: les Aucoin, les Bettez, les Boisvert, les Bonin-Dufresne, les Bournival, les Ferron, les Garceau, les Gauthier, les Gignac, les Guilmet, les Hébert, les Beaulieu, les Lamothe, les Landry, les Lapointe, les Lapalice, les Leblanc, les Lemay, les Livernoche et les Ricard...

Au reste, l'oeuvre complète de M. Désaulniers — un vrai travail de Bénédictin! — contient à peu près la généalogie de toutes les familles du comté de Saint-Maurice! Et dire que, peut-être, s'il fut resté député... Mais ne faisons pas de politique! Nos félicitations à l'auteur et nos meilleurs succès.—
E.-J. A.

* * *

AUX VIEUX PAYS. — Impressions et souvenirs, par M. l'abbé Henri Cimon, chez G. Delisle, à Chicoutimi.—1907.

C'est une nouvelle édition que nous donne M. l'abbé Cimon, curé de la Baie-des-Ha-Ha, des *Impressions de voyage* qu'il avait jadis publiées dans l'*Oiseau-Mouche*, puis qu'il édita en deux petits volumes, dès 1895. Son voyage en Europe qui fait le sujet de ces *impressions* et de ces *souvenirs* remonte déjà à plus de 15 ans en arrière (1891-92). C'est dire que bientôt ce sera de l'histoire ancienne! Mais sous la plume de l'abbé Cimon — comme dans son coeur — les choses savent rester jeunes. On revoit avec plaisir en sa compagnie les endroits jadis parcourus... surtout quand, à telle page, on voit son nom en blanc et en noir à côté de celui du modeste et si sincère narrateur! On se dit "j'étais là, moi aussi," et l'on se sent vieux, vieux...

Londres, Paris, Lourdes, Rome surtout, et aussi les villes d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, de Belgique ou de France vues au passage, défilent sous nos yeux, pendant que le *Père Cimon* (comme nous disions à Rome) babille et philosophe. Ce que c'est plaisant! L'auteur me permettra-t-il une anecdote? Je me souviens qu'il nous fit voir, au lendemain de son arrivée au Collège Canadien de Rome, deux gros cahiers renversés, je crois, ces titres suggestifs: *Cours* il avait écrit, en caractères renversés, je crois, ces titres suggestifs: *Cours de dogme* et *Cours de morale*? Je n'en ai pas retrouvé la trace dans *Impressions et souvenirs*; mais je ne suis pas tenté de m'en plaindre. Et puis, qui sait s'il n'y a pas une forte dose de dogmatique et de morale—mais diluée, par exemple, et dépouillée de tout apprêt d'école, dans ces quatre cent cinquante pages, si alertes et si faciles.

Le livre de M. l'abbé Cimon ne vise pas sans doute à la perfection littéraire, il n'a pas d'autre but, dans l'esprit de son auteur, c'est sûr, que celui de nous donner ses impressions et ses souvenirs, ces impressions et ces souvenirs, qu'il repasse dans son esprit et qu'il caresse, dont il fait avec amour—on le sent—des *tables* qui disent tout, par ordre alphabétique, et les noms des personnes, et les noms des lieux, et les noms des monuments. Je vous l'affirme, on ne s'ennuie pas à lire ce bon volume, si frais, si jeune, si vivant...—
E.-J. A.

* * *

NEWMAN: *Du Culte de la sainte Vierge dans l'Eglise catholique*, nouvelle édition revue et corrigée par un Bénédictin de Farnborough avec une préface de Dom Cabrol. In-12. Prix: 2 francs (Librairie Douniol-Téqui, 29, rue de Tournon, Paris-VI).

La traduction française de la lettre de Newman à Pusey sur *Le Culte de la sainte Vierge dans l'Eglise catholique*, faite par Georges du Pré-de-Saint-Maur en 1866, étant épuisée, on ne pouvait choisir un moment plus opportun pour

donner de ce bel ouvrage une nouvelle édition. La maison Téqui a voulu confier ce soin à un moine bénédictin de Farnborough, qui a révisé soigneusement la première traduction, y a ajouté plusieurs passages omis par du Préde-Saint-Maur, puis identifié toutes les citations patristiques dont il a reproduit en note le texte en latin avec renvoi à la *Patrologie* de Migne. Il a aussi considérablement augmenté les notes. Ainsi réalisée et enrichie encore d'une substantielle préface du Rme Dom F. Cabrol, cette édition ne peut manquer de s'imposer à l'attention du public, aussi bien dans les cercles théologiques que dans les milieux soucieux de dévotion ou d'édification. Après les attaques dont les dogmes concernant la Vierge Marie ont été récemment encore l'objet, les catholiques seront heureux de retremper leur foi dans une doctrine aussi éclairée, aussi vivante et aussi sensée que celle du cardinal Newman, doctrine dont le Saint-Père proclamait encore naguère l'excellence dans une lettre à l'évêque de Limerick.

* * *

LES RAVAGES DU LIVRE.—Par S. G. Mgr Antolin Lopez Pelaez, évêque de Jaca (Espagne), sénateur. Ouvrage traduit de l'Espagnol par A. G., ancien professeur d'enseignement secondaire. — Un beau volume in-8o couronne de VIII-284 pages. — Broché: 3 fr.; relié en pleine percaline, tranche rouge: 4 fr. — Aubanel Frères, éditeurs, à Avignon.

Il y a des personnes qui déclarent sans sourciller que l'on peut tout lire sans distinction, et que les lectures n'exercent aucune influence sur les actions. A ceux qui auraient cette conviction, nous conseillons de lire et de méditer *Les Ravages du Livre*.

Jamais on n'a fait toucher du doigt, avec plus de preuves à l'appui, l'énorme influence qu'exercent, au contraire, les lectures sur les actions humaines.

L'auteur n'a pas de peine à démontrer que, depuis la diffusion croissante de la mauvaise presse, ses effets néfastes se sont fait sentir de plus en plus. A la lecture croissante des mauvais livres se rattachent les commotions politiques qui ont bouleversé plusieurs pays, les attaques et les persécutions auxquelles l'Eglise est en butte, la désorganisation graduelle de la famille, la démoralisation de toutes les classes, l'augmentation de la criminalité, les attentats de l'anarchie, etc.

Tout se tient dans le corps social. La lecture des mauvais livres est le dissolvant qui vient le disjoindre. Ces livres prêchent le scepticisme, révoquent en doute la certitude de nos connaissances les plus positives, sapent les bases de la religion et de la morale et sèment ainsi dans les esprits des germes qui, en se développant, finissent par aboutir à des actes.

Les Ravages du Livre mettent en pleine évidence cette vérité: si, pour trouver la raison de tant d'événements qui nous effrayent, on remonte aux causes, on s'aperçoit qu'ils sont dus à la dépravation des esprits par les mauvais livres et les mauvais journaux.

Chaque jour, des millions de mauvais écrits passent sous les yeux de millions de lecteurs, prêchant les doctrines les plus subversives, et l'on voudrait que les intelligences nourries de cet aliment quotidien échappassent à son action malfaisante?

Toutes les lectures empoisonnées agissent sur la conduite, les moeurs, les tendances habituelles, et finissent par créer un *esprit public* produisant le retentissement des chutes morales individuelles sur l'organisation sociale elle-même.

Et voilà comment ces lectures ravagent non seulement les âmes, mais portent le désordre dans des sociétés entières. C'est, d'ailleurs, ce que veulent les mauvais écrivains. Opposons-leur ce contre-poison: la lecture des *Ravages du Livre*, et de tous les bons livres.

* * *

DE LESCURE (M): Le comte J. de Maistre et sa famille.—Études et portraits politiques et littéraires. (In-12, 443 pages, Paris, Téqui, 2e édit., 1908. 3 fr. 50).

En dehors de sa correspondance diplomatique (édit. Blanc, 3 vols., in-8, 1858, 1860) et personnelle (édit. Vitte et Perrussel des œuvres complètes, t. VIII-XIV, 1883-87), on connaissait Joseph de Maistre par toute une série de livres écrits contre lui ou en sa faveur. Les aspects divers de son talent avaient été mis en relief tour à tour par Sainte-Beuve en 1839. (Portraits littéraires, II—Causeries du lundi, IV), Lamartine (Souvenirs et portraits, I—Entretiens familiers de littérature), Edmond Scherer en 1853, de Falloux (Mme Swetchine), Barthélémy de St-Hilaire (Étude sur Bacon), Caro (Le mysticisme), de Margerie (Le comte de Maistre), Costa de Beauregard (Un homme d'autrefois), Faguet en 1889 (Politiques et moralistes du XIXe siècle), Melchior de Vogüé (Spectacles contemporains), Lamier (Les maîtres de la contre-révolution). Des articles comme ceux de Franck (Journal des Savants, avril-mai 1880) et de Sorel (Revue bleue, 14 avril 1888), les conférences prononcées au Collège de France, par M. Flach, et à l'Institut Catholique de Paris par M. de Paillette en 1891-92, profitaient de ces ouvrages et groupaient autour de J. de Maistre toute une cour d'admirateurs.

C'est pour accroître le nombre de ces courtisans et faire connaître davantage l'esprit familial du comte que M. de Lescure vient de rééditer son livre. L'auteur a pillé la correspondance de son personnage; et c'est, il faut bien l'avouer, la source de documentation la plus sûre. Il n'a guère eu de peine à détruire les légendes qui ont cours sur l'intransigeance doctrinale du penseur et de l'écrivain, l'intolérance pratique de l'homme du monde, le raideur de l'éducateur en fait de pédagogie féminine. D'autre part, le comte apparaît, dans cette monographie, sous un jour un peu nouveau; l'auteur insiste sur l'influence de de Maistre non seulement comme politique et diplomate, mais encore comme directeur d'études et même de conscience, comme apologiste enfin. Quant au philosophe, M. de Lescure lui consacre un chapitre à peine. Trop d'insistance sur ce point eût gâté le tableau charmant des relations de famille, qui sont l'objet principal du volume.

Au passage les jeunes gens glaneront les observations judicieuses de l'auteur sur la manière de lire du comte et la condescendance de ses lecteurs (p. 11), celles aussi qui se terminent par cette sentence lapidaire: "Écrire sur la politique, c'est écrire sur le sable" (p. 90). Ils reliront avec attendrissement les lettres où le père s'entretient avec ses filles (pp. 121-125), celle surtout qui enseigne à Adèle la conjugaison du verbe chérir. Si J. de Maistre ose dire qu' "un mémoire sans bassesse n'obtiendrait rien à Paris, (p. 130)", ils oseront penser qu'il en est de même ailleurs; et ils se promettent de n'en écrire jamais de pareils, au risque de crever de faim.

Ce fut le sort du comte diplomate. Et ce n'est pas le spectacle le moins admirable de sa vie que de le voir, lui, l'homme génial honni par ceux-là

mêmes qu'il sert le mieux, se cramponner jusqu'à la mort à une cause irrémédiablement vaincue par avance, se dévouer sans espoir de récompense et garder, au milieu d'une lutte stérile, sa verve gauloise et l'ardeur de sa foi religieuse comme politique. L'exemple est assez noble pour que ceux parmi vous qui n'ont pas désespéré de l'honneur y puisent quelque encouragement, peut-être aussi quelque consolation.

Seulement il ne faudra pas se laisser vexer par la phraséologie entortillée et le style vieillot de l'auteur. Des périodes saccadées et obscures (v. g., pp. 157, 159), des phrases interminables (pp. 167, 168-9), des transitions usées ou simplistes (p. 346) gâtent cet exposé d'une noble et utile existence. On les oubliera pour retenir l'expression qui résume la vie tout entière du héros, la devise même du comte et de sa famille: "Fors l'honneur nul souci".—E. C.

* * *

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, par Georges Deherme. 1 Vol. in 8 de 528 pages. Prix 6 fr.; franco, 6 fr. 60. Bloud et Cie, éditeurs, 4 rue Madame, Paris (VIe).

Les études spéciales, les récits d'explorations, les rapports officiels dont est composée la littérature ouest-africaine sont souvent de haute valeur; mais il n'y a pas encore d'ouvrage complet, embrassant toutes les questions politiques, économiques et sociales qui touchent l'Afrique occidentale.

C'est cette lacune que vient combler aujourd'hui M. Georges Deherme.

Toutes les questions pressantes sont abordées dans cet ouvrage, toutes les perspectives plus ou moins lointaines du développement colonial de la France sont envisagées.

Après avoir exposé ce qui a été fait dans les trois ordres, politique, économique et social, l'auteur indique ce qui reste à faire, et comment on le fera. Il établit ainsi une véritable méthode positive de colonisation, non seulement française, mais humaine, dont feront bien de s'inspirer les colons, fonctionnaires, explorateurs, militaires et commerçants, dans toutes les colonies où ils sont appelés à servir et à agir.

* * *

SAINT BENOIT LABRE (1748-1783) par M. J. Mantenay, de l'"Univers". 1 vol. in-12 de la collection "Les Saints". Prix: 2 fr.—Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Les amis de la collection des "Saints" attendaient avec impatience une vie de saint Benoît Labre. M. Mantenay, si connu des lecteurs de l'"Univers", par ses articles quotidiens toujours remplis de piquants souvenirs, vient de combler cette lacune. Tout ce que des étonnements peu bienveillants ont trouvé d'extraordinaire dans la vie du célèbre pèlerin est mis dans son vrai jour. Le récit très vif et cependant très complet de M. Mantenay nous fait bien comprendre Benoît Labre aspirant de lui-même à la paix et à la discipline du cloître, voyant à regret se fermer devant lui les portes des Chartreuses et des Trappes, poussé malgré lui à une existence voya-

geuse, réduisant dès lors, jusqu'à le supprimer presque, le soin de sa personne physique et l'entretien de sa vie matérielle, mais exaltant de plus en plus sa vie intérieure et l'intensité de sa prière, mettant l'une et l'autre par ses miracles, au service des infortunés qu'il rencontre, tout cela, joint à la description des lieux et aux nombreux incidents de ses divers séjours, donne un livre vraiment attrayant et dont le succès ne peut faire de doute.

* * *

LA SAINTE EUCHARISTIE, par Mgr J. C. Hedley, évêque de Newport. Ouvrage traduit de l'anglais par A. Roudière, ancien élève de l'École des Carmes. 1 volume in-12. Prix: 3 fr. 50.—Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Cet ouvrage, dont l'édition anglaise a été justement remarquée, emprunte à la personnalité de son auteur une importance toute spéciale. La traduction qui vient d'en être faite par M. l'abbé Roudière, du diocèse de Versailles, sera certainement très appréciée des lecteurs.

Mgr Hedley présente son ouvrage comme un "utile manuel" destiné surtout aux prêtres, mais il convient également aux fidèles; il offre la doctrine catholique sur tous les aspects de la sainte Eucharistie. L'institution, la présence réelle, la transsubstantiation, le sacrement, les conditions de réception depuis l'origine, les effets de la sainte communion, la fréquente communion, le saint sacrifice, la liturgie de la messe, la messe aujourd'hui, les fruits et les effets du saint sacrifice, le culte du saint Sacrement et son histoire: tels sont les sujets traités. Tous sont étudiés dans un esprit large, bien informé, scientifique et plein de dévotion.

* * *

OEUVRES SOCIALES DES FEMMES, par Paul Acker. Un volume in-16. Prix: 3 fr. 50.—Librairie PlonNourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris VIe.

Accueillis à la "Revue des Deux Mondes" par M. Brunetière, les articles de M. Paul Acker sur le rôle social de la femme contemporaine se présentent au public sous la forme durable du livre. Il faut savoir gré au jeune écrivain d'avoir délaissé momentanément le roman, où son talent s'affirma pour se consacrer à l'étude des plus troublantes questions de l'heure présente. Grâce à lui, nous savons, tout le monde saura demain qu'il existe en France deux sortes de féminisme: le féminisme politique, tapageur, paradoxal, issu exclusivement de la Révolution, et celui qui veut faire de la Française non pas seulement la reine de la mode, mais l'initiatrice des formes fécondes sur le terrain des oeuvres et des institutions sociales. M. Paul Acker nous a montré tour à tour nos contemporaines penchées sur la misère populaire, conquérant un brevet d'infirmière, enseignant aux filles d'ouvriers la science ménagère, s'astreignant à rester tout le jour dans une "résidence sociale" pour répondre aux demandes d'assistance morale ou ma-

térielle de leurs soeurs du prolétariat; dirigeant des écoles, des dispensaires, s'occupant de l'enfant des classes déshéritées.

* * *

HISTOIRE DU CONCILE DU VATICAN, depuis sa première annonce jusqu'à sa prorogation, d'après les documents authentiques. Par le R. P. Théodore Grandérath, S.-J. et publiée par le R. P. Conrad Kirch, S.-J. Traduit de l'Allemand par des Pères de la Compagnie de Jésus.—Librairie Albert Dewit, rue Royale, 53, Bruxelles.

L'histoire du Concile du Vatican était encore à écrire: l'ouvrage de Ciconni, qui s'arrête au jour de l'ouverture, valait surtout, à l'époque où il parut (1873), comme collection de documents; depuis, plusieurs membres de l'auguste assemblée en ont donné des relations abrégées; après leur mort leurs biographes ont ajouté à leurs dépositions si précieuses; en 1890 enfin, les PP. Schneemann et Grandérath ont fait paraître au tome VII de la collection dite "Lacensis" les "Actes" du Concile; ce n'étaient là que des travaux partiels préparatoires à une histoire générale et définitive.

Celle qui a paru ces dernières années en Allemagne les a tous utilisés; mais elle s'appuie avant tout sur les documents originaux. L'auteur, le P. Théodore Grandérath, les connaissait pour les avoir publiées; les Archives Vaticanes d'où il les avait extraits lui étaient déjà familières; il y revint travailler encore huit années. Léon XIII avait ordonné que toutes les pièces concernant le Concile fussent mises à sa disposition, il lui avait recommandé de ne rien dissimuler. Résolu d'ailleurs à ne faire que de l'histoire objective et à s'effacer lui-même le plus possible, le P. Grandérath a pu être aussi complet qu'exact.

Le premier volume fait connaître les préparatifs du Concile depuis le 6 décembre 1864 jour où Pie IX en parle pour la première fois aux cardinaux de la sacrée Congrégation des Rites jusqu'à la veille de l'ouverture le 8 décembre 1869.

Après avoir montré, d'après les mémoires secrets des cardinaux consultés sur l'éventualité d'un Concile, pourquoi et comment le pape s'était décidé à convoquer auprès de lui l'épiscopat de l'univers entier, il expose, en utilisant la correspondance des nonces, à quelles négociations donna lieu l'appel à Rome des théologiens consultants d'Allemagne et d'ailleurs; viennent ensuite les délibérations de la Congrégation directrice sur les personages, évêques, abbés et généraux d'ordres, vicaires capitulaires, etc., à inviter au Concile; plus loin on assiste à l'élaboration dans les commissions préparatoires du règlement du Concile et des questions à lui soumettre; tout un chapitre est consacré à résumer les propositions disciplinaires ou autres adressées à Rome par l'épiscopat des divers pays, de la France en particulier, sur la nomination des évêques et la formation du clergé, l'érection de séminaires centraux pour les hautes études ecclésiastiques, la vie des prêtres en commun et la discipline des réguliers, la législation matrimoniale et l'éducation de la jeunesse, etc., etc.

Mais ce qui tient le plus de place dans ce volume c'est l'accueil fait au Concile par les protestants, par les Eglises séparées d'Orient et par les gouvernements, et surtout l'agitation des esprits ou les polémiques de presse auxquelles donna lieu l'approche de ce grand événement. Toutes ces controverses encore aujourd'hui pleines d'actualité, l'auteur les expose avec une attention particulière, s'efforce d'en déterminer les causes et d'en pré-

ciser l'origine, préoccupé d'en suivre le développement et les complications afin d'en mieux faire saisir le contrecoup sur les événements intra ou extra-conciliaires.

* * *

LA PROVENCE MYSTIQUE AU XVII^e SIECLE. Antoine Yvan et Madeleine Martin, par Henri Brémond. Un vol. in-8e écu, avec deux gravures, un plan et une carte. Prix: 5 francs.—Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, VIe.

Sans les pièces d'archives et autres inédits que l'auteur indique prudemment dans les notes et les appendices de son livre, on croirait aisément que les aventures d'Antoine Yvan et de Madeleine Martin n'appartiennent pas plus à l'histoire proprement dite que les "Scènes cléricales" de George Eliot ou que les romans de Ferdinand Fabre. Ce n'est pas que ces aventures aient rien d'extraordinaire, mais elles semblent imaginées de toutes pièces, librement combinées, de façon à illustrer quelques-uns des chapitres les plus intéressants de la psychologie religieuse. Avec son humeur un peu vagabonde, avec ses bizarreries déconcertantes, avec les crises soudaines de ce "mal du désert" qui périodiquement le forcent à laisser en plan ses plus chères entreprises, Antoine Yvan, ermite, graveur, écrivain mystique et fondateur d'ordre, mériterait à lui tout seul de nous retenir. Mais son histoire devient encore plus prenante, lorsqu'on le voit aux prises avec la délicieuse Provençale qu'il dirige, à sa terrible façon, qui plie devant lui, et qui néanmoins l'inspire, le soutient et le conduit. Le cadre du livre relève merveilleusement le charme tour à tour piquant, pittoresque et pathétique de ces deux vies. C'est la Provence, c'est le Paris du temps de la Fronde, c'est la France religieuse d'avant Bossuet. Compatriote authentique de ces deux héros, l'auteur s'amuse ou se recueille au gré de ce récit divers, soulignant avec quelque malice la naïveté de ses chroniques inédites, mettant en un plein relief la grâce de Madeleine Martin, l'originalité et la doctrine d'Antoine Yvan.

* * *

L'ESPAGNE ET NAPOLEON (1804-1809), par Geoffroy de Grandmaison. Un volume in-8. Prix: 7 fr. 50.—Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris—VIe.

L'apparition de ce livre emprunte naturellement une actualité saisissante au centenaire des grands événements de 1808. Il est le fruit de longues et laborieuses recherches dans les archives de France et d'Espagne; de missions dirigées avec une haute conscience, un souci constant du document probant. Jamais l'illusion qui a conduit dans la Péninsule le vainqueur d'Iéna et d'Austerlitz n'a été plus clairement décrite, et l'explication historique de la chute des Bourbons et de l'avènement des Bonapartes est heureusement servie par l'émotion du narrateur. Certes, Napoléon put compter sur la clairvoyance de son génie, la fidélité de ses généraux, la rapidité de ses moyens d'exécution; il n'oublia qu'un élément dans ses prévisions:

l'opposition irréductible du sentiment national. Le lecteur s'arrêtera aux récits, qui semblent définitifs; du guet-apens de Bayonne et de la journée sanglante du 2 mai. Il est impossible de tracer des tableaux militaires plus vivants, plus palpitants que ceux qui présentent, avec un si beau mouvement d'hommes et de choses, le combat épique de Trafalgar, la charge de Somo-Sierra, la poursuite acharnée des Anglais par Napoléon. Le respect absolu de la vérité se devine dans les moindres détails des faits et donne à l'ensemble de l'oeuvre toute la valeur d'un témoignage.

* * *

SAINT SEVERIN, apôtre du Norique (453-482), par M. André Baudrillart, agrégée de l'Université. 1 volume in-12 de la collection "Les Saints". Prix: 2 fr.—Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

La vie de saint Séverin et son rôle historique dans une partie importante de l'Europe orientale tiennent une place considérable dans l'histoire de notre civilisation. Amédée Thierry avait tenu à honneur de les raconter, mais avec un luxe un peu excessif d'hypothèses, de légendes et de poésie. M. André Baudrillart—dont l'Académie française a déjà couronné la charmante vie de saint Paulin de Nole—remet les choses au point. Mais son souci de l'exactitude ne fait aucun tort à l'intérêt de son récit. C'est une belle vie que celle de ce moine aux origines obscures, surveillant incessamment et la corruption raffinée des Romains et la brutalité astucieuse des barbares, s'attachant à régénérer l'une et l'autre et à faire sortir du conflit la victoire du christianisme, toujours voyageant, toujours fondant des monastères, prenant en mains la direction économique de sa province et unissant constamment la vie intérieure au soin des pauvres et à la défense de la justice.

* * *

LE CHEMIN DE LA MER, par Joseph-Emile Poirier. Un vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. (Edition de la "Revue des Poètes".)—Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris—VIe.

Un jeune poète, dont le premier ouvrage, "la Légende d'une âme", avait déjà été remarqué des lettres, vient de nous donner un second volume de vers: "le Chemin de la mer".

Mais ce "chemin" n'est pas seulement pour lui celui de la côte et des grèves de son pays natal; c'est aussi le chemin qui conduit du seuil de la maison ancestrale au tumulte des grandes villes et qui mène des jeunes émois de l'être aux nobles aspirations du coeur, aux virils efforts de la pensée. Ceux qui aiment s'attarder aux souvenirs de leur passé trouveront dans ce livre comme un écho d'eux-mêmes; mais ceux qui ont souci des choses de leur temps aimeront le souffle vigoureux qui passe dans ces vers bien modernes, comme le vent de la mer passe à travers les landes bretonnes.

AMOUR ET DOT, par Kilien d'Épinoÿ. Un volume in-16. Prix: 3 fr. 50. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris. — VIe.

A quoi rêvent les jeunes filles contemporaines, certes le poète ne s'en doute pas. Elles ont, dès la pension, l'intuition confuse de la difficulté qu'elles éprouveront à concilier leurs légitimes aspirations avec le praticisme de plus en plus envahissant qui menace la société. L'auteur d'*Amour et dot* a fourni à cette cruelle énigme une élégante solution à son joli roman, d'une vérité instructive et d'un idéalisme dénué de fadeur. Ses trois héroïnes, à peine échappées à la protection du couvent, rencontrent le bonheur dans le mariage, tout à fait conforme aux conventions mondaines, en ne cherchant que la satisfaction de leurs nobles préférences, sans rien sacrifier de leur fierté de vierges pauvres. Et c'est, à la fin, le coureur de dot qui est puni comme il le méritait... par où il avait péché. Thèse originale et charmante qu'animent une action rapide et de pittoresques incidents dans un milieu bien étudié.

* * *

SAINT FRANÇOIS DE SALES, par F. Strowski, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-16 de la collection *La Pensée Chrétienne*. Prix: 3 fr. 50; franco: 4 fr. Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris—VIe.

L'incomparable auteur de *l'Introduction à la Vie dévote* a exercé sur la vie chrétienne une influence qui, depuis trois cents ans, semble devenir tous les jours plus profonde et plus étendue. Il est non pas le seul maître, mais il est le plus grand maître de la dévotion et de la piété. Or le secret de cette influence, il ne faut pas le chercher dans le tour d'imagination et de style de saint François de Sales. Il faut le chercher dans sa pensée, dans ses idées, dans sa méthode. Si saint François de Sales a droit à une place d'honneur dans l'histoire de la vie chrétienne, il a droit à une place aussi haute dans l'histoire de la Pensée Chrétienne. M. Strowski, professeur à l'Université de Bordeaux, bien connu par ses travaux sur saint François de Sales et sur l'histoire du sentiment religieux au XVII^e siècle, s'est chargé de faire le choix des extraits de saint François; il a accompagné ces extraits de substantielles notices. Son livre aidera à aborder saint François de Sales par un biais nouveau, et d'où la figure de l'évêque de Genève apparaît avec toute sa grandeur.

* * *

LA CRISE RELIGIEUSE AU POINT DE VUE INTELLECTUEL, par Léon Desers, chanoine honoraire, curé de Saint Vincent-de-Paul, à Paris. In-18 raisin, 0,75.—P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris—VIe.

Le but de l'auteur a été de donner une vue d'ensemble des objections qui se présentent, de nos jours, à l'esprit des gens du monde. Il expose ces objections avec loyauté et en traite avec clarté. On trouvera dans ces pages, une solution à nombre de difficultés, et par cela même, des réponses aisées à produire.

* * *

JOSEPH DE MAISTRE ET BLACAS, par Ernest Daudet. Un volume in-8o, avec une héliogravure. Prix: 7 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris—VIe.

Au cours de ses travaux sur l'émigration, M. Ernest Daudet a eu la bonne fortune de mettre la main sur les lettres inédites qu'échangèrent Joseph de Maistre et le comte de Blacas de 1804 à 1820. Si l'on veut se souvenir que cette période a été la plus agitée du dix-neuvième siècle, la plus féconde en événements mémorables, et se souvenir aussi de ce que furent de Maistre et Blacas, l'un par son génie, l'autre par son rôle politique, on saisira l'intérêt passionnant de leur correspondance où ces événements sont racontés, discutés, jugés et parfois prophétisés.

En nous la restituant sous ce titre: *Joseph de Maistre et Blacas, histoire de leur amitié*, M. Ernest Daudet l'a éclairée d'une introduction, de notes et de commentaires qui rendent plus compréhensibles pour le lecteur les réflexions qu'inspire aux deux correspondants le spectacle qui se déroule sous leurs yeux et qu'ils échangent avec une véhémence qui n'a d'égale que leur franchise réciproque. C'est, sous la forme épistolaire, une suite de chapitres historiques, dont plusieurs lettres de Joseph de Maistre au comte d'Avaray, le favori de Louis XVIII, forment le prologue. Il y a dans ce livre évocateur des pages parfois superbes et toujours attachantes.

* * *

VINGT-CINQ ANNEES DE VIE LITTERAIRE, par Maurice Barrès, de l'Académie française. Introduction de Henri Bremond. — 1 vol. in-16 de XCII-442 pages. Prix: 3 fr. 50, *franco* 4 fr. Bloud et Cie, éditeurs, 4, rue Madame, Paris (VIe), et chez les principaux libraires.

Tel qu'on l'a compris, le présent volume contient les pages les plus caractéristiques que renferme l'oeuvre de M. Barrès, depuis *Sous l'oeil des Barbares* jusqu'au *Discours de réception à l'Académie*. Le lecteur y suit sans peine l'évolution littéraire et philosophique de M. Barrès pendant *vingt-cinq années*. L'ingénieuse disposition des textes fait de ce livre un ouvrage cohérent, dont l'unité vient de la continuité même de l'oeuvre barrésienne. On y retrouve des passages peu connus, qui, mis en leur pleine lumière, revêtent un aspect de nouveauté aux yeux même des lecteurs les plus familiarisés avec les livres de M. Barrès. A ce point de vue ce livre constitue un ouvrage vraiment original. Une introduction magistrale, qu'on a pu lire récemment dans la *Revue des Deux-Mondes*, explique et justifie le groupement révélateur des pages choisies. Dans cette introduction où il étudie en Maurice Barrès l'écrivain, le penseur et l'homme d'action, M. Henri Bremond déploie toutes les qualités de fin lettré et de pénétrant psychologue qui ont valu à sa biographie de Newman tant et de si distingués suffrages.

Table des Sommaires

SOMMAIRE DE JANVIER. — I. La Revue (*La Rédaction*), p. 1. — II. Etudes bibliques, I. (*Victor Many*), p. 5. — III. Le monument de Mgr de Laval à Québec (*Jean-Baptiste Lagacé*), p. 15. — IV. L'Eglise et le théâtre (*Louis Gillet*), p. 23. — V. A la poursuite de l'éclipse de 1905, I. (*C.-P. Choquette*), p. 37. — VI. Le Rhin (*Dr Eugène St-Jacques*), p. 48. — VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 69. — VIII. Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*), p. 84

SOMMAIRE DE FÉVRIER. — I. Etudes bibliques II (*Victor Many*), p. 97. — II. Joseph-Israël Tarte (*Antonio Perrault*), p. 104. — III. Un physicien de génie: Lord Kelvin (*Jean Flahaut*), p. 125. — IV. Les Pieds-Noirs (*L.-A. Prud'homme*), p. 134. — V. Somnium (*J.-M. Melançon*), p. 142. — VI. Louis Riel (*A.-G. Morice*), p. 143. — VII. Une impératrice de malheur (*E.-B. Gauvreau*), p. 154. — VIII. Chronique de Québec (*Ernest Gagnon*), p. 165. — IX. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 170. — Notes bibliographiques (*XXX*), p. 185

SOMMAIRE DE MARS. — I. L'origine de l'homme et les hypothèses darwiniennes I (*Léonidas Perrin*), p. 193. — II. Le cardinal Richard (*Henri Perennes*), p. 214. — III. La mort (*Louis Fréchette*), p. 220. — IV. Ennuï du Nord (*Albert Ferland*), p. 221. — V. Les conférences de M. Madelin (*Aegidius Fauteux*), p. 223. — VI. Le blé qui lève (*Emile Chartier*), p. 232. — VII. Impressions de Woerishofen (*Oscar-B. Osborn*), p. 245. — VIII. A la poursuite de l'éclipse de 1905, II (*C.-P. Choquette*), p. 249. — IX. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 260. — X. Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*), p. 274. — XI. Notes bibliographiques (*XXX*), p. 286

SOMMAIRE D'AVRIL. — I. La nuit (*Louis Fréchette*), p. 289. — II. L'abbé Pierre Vignot (*Hector Filiatrault*), p. 291. — III. Courage politique de Carreux (*J.-A. Beaulieu*), p. 303. — IV. L'enseignement scientifique (*E. Dureau*), p. 314. — V. Etudes bibliques, III (*Victor Many*), p. 327. — VI. A deux doigts de la mort (*Elie-J. Auclair*), p. 339. — VII. Les ancêtres de Ludger Duvernay (*Benjamin Sulte*), p. 349. — VIII. Pages oubliées (*Jules-S. Lesage*), p. 359. — IX. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 367. — X. Notes bibliographiques (*XXX*), p. 382

SOMMAIRE DE MAI. — I. Alleluia (*W. Chapman*), p. 385. — II. La nouvelle législation sur le mariage (*Emile Roy*), p. 386. — III. Une séance à l'Assemblée Législative (*J.-Octave Mousseau*), p. 407. — IV. Aux Etats-Unis (*Antoine Huot*), p. 410. — V. Le monde des petits êtres (*Germain Beaulieu*), p. 417. — VI. Un éducateur (*Philippe Perrier*), p. 433. — VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 443. — VIII. Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*), p. 458. — XI. Notes bibliographiques (*XXX*), p. 476

SOMMAIRE DE JUIN. — I. Armoiries et devises, (*Ernest Gagnon*), p. 481.—II. Mère Caron (*Elie-J. Auclair*), p. 484.—III. Etudes bibliques, IV, (*Victor Many*), p. 497.—IV. Géographie canadienne (en vers) (*E. Prud'homme*), p. 513.—V. L'origine de l'homme, II, (*Léonidas Perrin*), p. 516.—VI. Une prétendue lettre de Montcalm (*Benjamin Sulte*), p. 529.—VII. Promenades d'Italie, I, (*P.-A. A.*), p. 539.—VIII. Louis-Honoré Fréchette, (*Elie-J. Auclair*), p. 547.—IX. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 552.—X. Notes bibliographiques, (XXX)p. 564

SOMMAIRES DE LA CHRONIQUE

"A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES"

DE M. THOMAS CHAPAIS

(LIVRAISON DE JANVIER). — Les élections municipales anglaises.—Une grève prévenue.—M. Balfour à Birmingham.—La maladie du premier-ministre.—Spéculations politiques.—L'empereur d'Allemagne en Angleterre.—Paroles pacifiques.—La situation en Russie.—La nouvelle Douma.—Majorité gouvernementale.—M. Stolypine, homme d'Etat.—Regrettable arbitraire.—En France.—La loi de dévolution.—Mépris des morts et spoliation nouvelle.—Le débat.—Eloquente apostrophe de M. Barrès.—L'incident de M. l'abbé Lemire.—A propos du modernisme.—Une brochure condamnée.—Le *Motu proprio* du Pape.—Un article du P. Tyrrell.—L'abbé Naudet et la gauche catholique.—Notre session fédérale.—Le discours du Trône.—Le débat sur l'adresse.—MM. Legendre et Tarte.p. 69

(LIVRAISON DE FÉVRIER).—La prochaine session anglaise.—Un programme touffu.—Questions irlandaises.—Questions sociales.—Question d'éducation.—Question budgétaire.—Une victoire de l'opposition.—En Russie.—La Douma et le budget.—Le mouvement anti-alcoolique.—Le procès des signataires du manifeste de Viborg.—Mort du premier ministre de Belgique.—Son successeur.—Une question épineuse.—Au Parlement français.—La loi de rapine.—Nouvelle incartane de l'abbé Lemire.—Mort soudaine de M. Guyot-Dessaigne, ministre de la justice.—Remaniements ministériels.—Le milliard des congrégations.—Au Maroc.—Deux nouveaux cardinaux français.—Un discours du Pape.—L'anti-cléricalisme italien.—A l'Académie française.—M. Maurice Donnay et M. Paul Bourget.—Livres récents.p. 170

(LIVRAISON DE MARS).—La session anglaise.—Le discours du trône.—Débats sur l'adresse.—Sir Henry Campbell-Bannerman.—Le budget militaire.—La situation ministérielle.—Le parti ouvrier.—Un congrès.—Programme socialiste.—Encore un régicide.—Assassinat du roi de Portugal et de son fils aîné.—Quelques notes biographiques.—La crise politique à Lisbonne.—Nouveau roi et nouveau ministère.—Mort du cardinal Richard.—La session française.—Le débat sur le Maroc.—Rentrée sensationnelle de M. Delcassé.—La chute finale de l'abbé Loisy.—A l'Académie française.—Réception de M. de Ségur.—M. Vandal.—Au Canada.p. 260

(LIVRAISON D'AVRIL).—La session anglaise.—Le bill d'éducation.—Dispositions injustes.—Le conflit entre les deux Chambres.—Un discours de lord Rosebery.—Les progrès du socialisme.—Une lettre de Guillaume II.—Sensation créée par le "Times".—La santé du premier-ministre et sa retraite prochaine.—La question scolaire en Italie.—L'enseignement religieux dans les écoles.—La loi et les règlements.—Un grand débat parlementaire.—Succès relatif des catholiques.—L'excommunication de l'abbé Loisy.—Les abbés Dabry et Naudet.—Réception académique.—M. Henri Bariboux et Jules Claretie.—Au Canada.—Le discours sur le budget.—Critique de M. Foster.—La session de Québec. p. 367

(LIVRAISON DE MAI).—En Angleterre.—La session parlementaire.—La motion de M. Redmond en faveur du Home Rule.—Le débat.—M. Balfour, M. Asquith, M. Birrell, M. Healy.—Le vote.—Les nationalistes mécontents de M. Asquith.—Le bill des Universités d'Irlande.—La démission de Sir Henry Campbell-Bannerman.—M. Asquith premier ministre.—Le nouveau premier.—Difficultés de la situation.—Mort de Sir Henry.—Sa carrière.—La défaite de M. Winston Churchill à Manchester.—En France.—L'oeuvre sectaire se poursuit toujours.—Une passe d'armes entre MM. Clémenceau et Jaurès.—Zola au Panthéon.—Eloquente protestation de Barrès.—Un article du comte de Mun.—L'oeuvre dissolvante de la presse et du livre.—Les conférences du Père Janvier.—Une triple élection académique.—Jean Richepin.—Louis Veuillot.—Au Portugal.—Au Canada. p. 443

(LIVRAISON DE JUIN).—La session anglaise.—Winston Churchill élu à Dundee.—Hommages à Sir Henry Campbell-Bannerman.—La loi sur les débits de boissons.—L'exposé budgétaire.—Les retraites pour les vieillards.—M. Asquith au Club de Réforme.—Un article de la *National Review*.—En France.—M. Clémenceau aux funérailles de Sir Henry Campbell-Bannerman.—Le 1er mai.—Appréhensions non justifiées.—Assemblée socialiste.—Les élections municipales.—Radicaux et collectivistes.—Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans.—Panégyrique de l'héroïne par l'abbé Coubé.—La rentrée des Chambres.—Au Portugal.—En Belgique.—Au Canada. p. 552

SOMMAIRES DE LA "CHRONIQUE DES REVUES"

DE M. ELIE-J. AUCLAIR

(LIVRAISON DE JANVIER).—Notre rubrique. — La sollicitude de la destinée humaine, chez Brunetière, Sully-Prud'homme et Berthelot, d'après M. Etienne Lamy, du *Correspondant*.—Le péril qui menace l'Europe, au lendemain du congrès de La Haye: M. Arthur Loth de l'*Univers*.—L'Encyclique et la *Revue des Deux-Mondes*, de l'*Ami du Clergé*.—La soumission d'un penseur chrétien, Mgr d'Hulst, à l'Eglise, d'après la *Revue d'Apotogétique*.—La lutte scolaire en France: le cardinal Andrieu.—L'*Ecotisme*, selon le Dr Delassus.—La cause de l'école.—D'où nous viennent les cloches? de la *Revue Augustinienne*.—Un article sur Sedan, par M. Louis Arnould, du *Mois Littéraire et Pittoresque* p. 84

(LIVRAISON DE MARS).—I. Notes sur l'éducation élémentaire. (*Catholic University Bulletin*). II.—La langue, c'est la race. (*Revue Pédagogique de Paris*). III.—La nouvelle morale. (*Bulletin de la Société d'éducation et d'enseignement*). IV.—Les enquêtes sur la vie. (Article de M. Georges Goyau). V.—Les maladies de l'énergie. (*Le Journal des Débats*). VI. La crise du socialisme. (*Revue socialiste*). VII.—La richesse de la France et l'affaiblissement des vertus sociales. (Article de la *Pensée Contemporaine*). VIII.—Les Mères. (Article de M. Emile Faguet). IX.—La femme en Orient. (Article du *XXe Siècle*). X.—Le Divorce de M. Paul Bourget. (Article de M. Albert de Mun). XI.—Les amitiés littéraires. (Article de *Chanteclair*). XII.—La paresse humaine. (Article de M. Michel Zamacoïs). p. 274

(LIVRAISON DE MAI).—I. La stratégie de l'apostolat (*Le Correspondant*).—II. La discipline des idées. (Article de M. Paul Bourget). — III. La crise du clergé français. (*Revue pratique d'apologetique*). — IV. L'église anglicane en route vers Rome. (*Ecclesiastical Review*). — V. Qu'est-ce que l'impérialisme? (*Etudes*). — VI. Les brûleurs d'Etape. (Article de M. Maurice Talmeyr). — VII. Le droit au bonheur dans la littérature d'aujourd'hui. (*Conférence de M. René Doumic*). — VIII. L'éducation et le suicide des enfants. (De la *Revue de Paris*). IX. Auguste Comte et son intransigeance, (d'après une *correspondance inédite*, par M. A. Bossert). — X. De la supériorité des pays protestants. (*Revue Apologétique*). — XI. La poésie dans le théâtre de Racine, (*Revue Hebdomadaire*, par M. Jules Lemaitre). — XII. Le dernier roman de M. Henri Bordeaux. (Article du *Gaulois*). — XIII. Une page d'histoire canadienne. (*Questions diplomatiques et coloniales*). — XIV. La politique canadienne d'émigration française. (*Revue des Deux-Mondes*, article de M. Louis Arnould). p. 458

TABLE DES NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Afrique (L') Occidentale Française, par G. Deherme.	570
Ame (Une) de Bourbon, par A. Lestra.	565
Amour de sainte, Mme Loyse de Savoie, par C. de Beauregard.	190
Amour et dot, par Kilien d'Epinay.	575
Athanase (Saint), par F. Cavallera.	287
Au delà (L'), par Mgr Wilhelm Scaneider.	189
Benoit (Saint) Labre, par J. Mantenay.	570
Catéchistes (Aux).—Programme pour le temps présent, par F. Gellé	479
Causalité (La) instrumentale en théologie, par le R. P. Ed. Hugon.	188
Chasteté (La), par l'abbé de Gibergues.	477
Chemin (Le) de la mer, par J.-E. Poirier.	574
Chemin de lumière, par J. Vaudon	382
Christianisme (Le) et l'Extrême-Orient, par Joly.	187
Concile (Histoire du) du Vatican, par Th. Granderette.	572

TABLE DES NOTES BIBLIOGRAPHIQUES 581

Conférences de Notre-Dame de Paris.—Carême 1907, par E. Janvier.	288
Conquête (La) du peuple, par A. de Mun.	477
Contresens (Les) bibliques des prédicateurs, par J.-V. Bainvel.	564
Conventions nationales des Acadiens, par F.-J. Robidoux.	185
Crise (La) religieuse au point de vue intellectuel, par L. Désers.	575
Culte (Du) de la Sainte Vierge dans l'Eglise, par Newman.	286
Ecole (A l') du vrai, du beau, du divin, par A. Gaveau.	286
Eglise (L') connue, l'Eglise vengée, par Th. Delmont.	478
Enfance (L') de Jésus-Christ, par A. Durand, S.J.	573
Espagne (L') et Napoléon, par G. de Grandmaison.	191
Essai d'une explication des drames wagnériens, par G. Robert	571
Eucharistie (La Sainte), par Mgr J.-C. Hedley.	382
Fils de la terre, par P.-H. Capdevielle.	564
Foi (La), conférences pour les hommes, par P. Girodon	575
François (Saint) de Sales, par F. Strowski.	565
Frères (Les): de Matutinaud, par E. Duplessy.	186
Gratry (Le P.), par L.-A. Molien.	
Histoire comparée des religions païennes et de la religion juive jus-	384
qu'au temps d'Alexandre le Grand, par A. Dufoureq.	478
Honnête (L') femme, par L. Veuillot.	188
Humbles victimes, par F. Veuillot	564
Institut (L') de France et le Second Empire, par A. Lair.	188
Ketteler, par G. Goyau	288
Luther et le luthéranisme, par L. Cristiani.	569
Maistre (J. de), par M. de Lescure.	576
Maistre (J. de) et Blacas, par E. Daudet	385
Martyrs (Les) de Gorcum, par H. Meuffels.	383
Mélanie (Sainte), par G. Goyau.	186
Mystère (Le) de la Miséricorde, par J. Debout.	571
Oeuvres sociales des femmes, par P. Acker.	185
Page (Un) de Louis XV, par de Lordat et Charpentier	190
Pascal et son temps, par F. Strowski.	383
Pierre (Saint) Damien, par R. Biron.	573
Provence (La) mystique au XVIIIe siècle, par H. Brémond	476
Quelques (Sur) idéalistes, par H.-G. de Champris.	382
Quelques vers, par H. Thédenat.	568
Ravages (Les) du livre, par A. Lopez Pelaez.	478
Reflets du passé, par E. Terrade	286
Rouet (Le) d'ivoire, par E. Moselly.	191
Russie (La) et le Saint-Siège, par Pierling.	574
Séverin (Saint), par A. Baudrillart.	476
Sous le pressoir, par L. Brouard.	287
Traité de sociologie.—Régime de la propriété, par L. Garriguet.	384
Véritable (Le) voyage en Orient de Lamartine, par C. Maréchal.	477
Vie (La) en deuil, par Mgr H. Bolo.	566
Vieilles (Les) familles d'Hyamachiche (tome IVe), par Désaulniers.	567
Vieux (Aux) pays.—Impressions et souvenirs, par H. Cimon.	186
Vigny (Alf. de), par M. Masson.	576
Vingt-cinq années de vie littéraire, par M. Barrès.	

TABLE DES MATIERES PAR ORDRE ALPHABETIQUE

A deux doigts de la mort, par Elie-J. Auclair	339
Ailléuia (poésie), par W. Chapman	385
Armoiries et devises, par Ernest Gagnon	481
Assemblée Législative (Une séance à l'), par J.-Octave Mousseau	407
A travers les faits et les oeuvres, par Thomas Chapais	69, 170, 260, 367, 443, 552
Bibliographiques (Notes), par XXX	185, 286, 382, 476, 564
Bibliques (Etudes), par Victor Many	5, 97, 327, 513
Blé qui lève (Le), par Emile Chartier	232
Cartier, Sir George (Le courage politique de), par J.-A. Beaulieu	303
Chronique de Québec, par Ernest Gagnon	165
Chronique des revues, par Elie-J. Auclair	84, 274, 458
Duvernay (Les ancêtres de Ludger), par Benjamin Sulte	349
Éducateur (Un), M. Lacroix, par Philippe Perrier	433
Eglise (L') et le théâtre, par Louis Gillet	23
Ennuï du Nord (poésie), par Albert Ferland	221
Enseignement (L') scientifique, par E. Dulieux	314
Etats-Unis (Aux), par Antonio Huot	410
Fréchette (Louis-Honoré), par Elie-J. Auclair	547
Géographie canadienne (fantaisie en vers), par Eustache Prud'homme	513
Impératrice (Une) de malheur (Charlotte), par Em.-B. Gauvreau	154
Madelin (Les conférences de M.), par Aegidius Fauteux	223
Mariage (La nouvelle législation du), par Emile Roy	386
Mère Caron, supérieure à Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus), par Elie-J. Auclair	484
Monument (Le) de Mgr de Laval à Québec	45
Mort (La) (poésie), par Louis Fréchette	220
Nuit (La) (poésie), par Louis Fréchette	289
Origine (L') de l'homme et les hypothèses darwiniennes, par Léonidas Perrin	193, 516
Pages oubliées, par Jules-S. Lesage	359
Petits êtres (Le monde des), par Germain Beaulieu	417
Physicien (Un) de génie: Lord Kelvin, par Jean Flahaut	125
Pieds-Noirs (Les), par L.-A. Prud'homme	134
Poursuite (A la) de l'éclipse de 1905, par C.-P. Choquette	37, 249
Prétendue (Une) lettre de Montcalm, par Benjamin Sulte	529
Promenades d'Italie, par P.-A. A.	539
Revue (La), par la Rédaction	1
Rhin (Le), par Eugène St-Jacques	48
Richard (Le cardinal), par Henri Perdriau	214
Riel (Louis), par A.-G. Morice	143
Somnium (poésie), par J.-M. Mélançon	142
Tarte (Joseph-Israël), par Antonio Perrault	104
Vignot (L'abbé Pierre), par Hector Filiatrault	291
Woerishofen (Impressions de), par Oscar-B. Osborn	245